

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

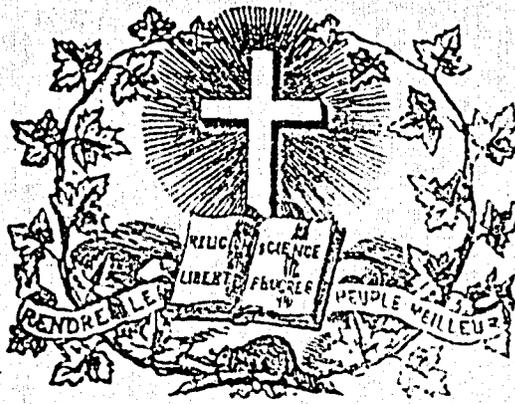
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XII.

Québec (Province de Québec), Septembre et Octobre 1868.

Nos. 9 et 10.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésies : Burns et la Souris. H. Violeau.—Une Voix dans le Désert. Victor de LaGrande.—Faculté des Arts de l'Université Laval : Concours de Poésie.—PÉDAGOGIE.—Remarques sur la Conduite de l'Instituteur envers les Commissaires, les Parents et les Enfants. Conférence de M. Lefort.—Proverbes et Maximes.—AVIS OFFICIELS.—Ministère de l'Instruction Publique.—Nominations : Inspecteurs d'Écoles.—Examinateurs.—Commissaires d'Écoles.—Syndics.—Séparations. Annexions et Érections de Municipalités Scolaires.—AVIS.—PARTIE ÉDUCATIVE : Visites des Institutions d'Éducation de Montréal par le Lieutenant-Gouverneur.—La Cotisation pour les Écoles dans les Cités de Québec et de Montréal.—Cinquième Conférence annuelle de l'Association des Instituteurs Protestants de la Province de Québec.—Trente-cinquième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.—Trente-cinquième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes : Belgique, France, Canada.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Sciences.—Bulletin des Arts.—Bulletin Géographique.—Institrice demandée.—DISTINCTIONS DE PRIX : École Modèle Jacques-Cartier.—École Modèle Laval.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

BURNS ET LA SOURIS.

Elle fuit, elle court ; — sous la terre éboulée
Le soc trouva son nid qu'il rempli de terreur ; —
Et le poète-laboureur
S'arrête, et suit des yeux la craintive exilée.

Regrettant son ouvrage, il rêve : " Quel effroi !
Comme ton pied menu vole, se précipite !
Va, ne t'éloigne pas si vite ;
La pitié me défend de courir après toi.

Tu n'oses m'écouter ! De la mère nature
La famille est en guerre, et la loi du plus fort,
Que je te fais subir, explique ton effort
Pour échapper à l'homme, une autre créature
Comme toi misérable et soumise à la mort

Je sais bien que parfois si gentille, si leste,
Tu me prends un épi, tu me vols en fin ;
Mais quel ! de ma gerbe modeste
Quelques grains dérobés pour apaiser ta faim
Portent bonheur à tout le reste.

Pourtant j'ai renversé ta petite maison
Tapissée au printemps d'une mousse nouvelle ;
Et voici la rude saison,
La neige et les frimats qui viennent avec elle.

Tu voyais les champs nus, l'hirondelle partir,
Novembre commencer, et trouvant ta demeure
Chaud, abritée, en paix tu venais t'y blottir ;
La charrue en passant la rencontre et l'effleur ;
L'effleur, c'était l'engloutir.

Ce peu de chanme, de feuillage,
Qui formait ton réduit ta coûté bien des pas,
Bien des grignotements ; et maintenant, hélas !
Plus rien : tes soins, ni ton courage
Des vents froids et mordants ne te sauveront pas.

Chassée, errante, sans asile,
Au milieu des sillons où tu croyais avoir,
Durant les mauvais jours, un refuge tranquille,
Tu n'es point la seule à savoir,
Combien la prévoyance est parfois inutile.

Les plans les mieux conduits des souris, des humains,
Que sont-ils ? un rêve frivole !
Le soc qui renverse et désole,
Est dans tous les guérets, est dans tous les chemins.

Je connais un malheur, plus grand que ta détresse :
Le présent seul te touche ; et moi, le souvenir
Ajoute à mes chagrins un fardeau qui m'opprime ;
Le passé m'importune et je crains l'avenir."

Burns reprit son labeur. Conduisant la charrue,
On le vit s'épuiser, malade, languissant ;
Et la foule un peu tard à son aide accourue,
Ne trouva qu'un cercueil emporté dans la rue,
Et que des orphelins suivaient en gémissant.

HYPPOLITE VIOLEAU.

—Paraboles et Légendes.

UNE VOIX DANS L'HERBE.

Voix des torrents, des mers, dominant toute voix,
Pins au large murmure,
Vous ne dites pas tout, grandes eaux et grands bois,
Ce que sent la nature.
Vous n'exhalez pas seuls, ô vastes instruments,
Ses accords gais ou mornes ;
Vous ne faites pas seuls, en vos gémissements
Parler l'être sans bornes.
Vous ne dites pas seuls les mots révélateurs
D'un invisible monde
L'âme éclatante à travers de plus humbles chanteurs,
Une âme aussi profonde !

Le filet d'eau caché sous l'herbe, le buisson,
 La touffe de bruyère,
 L'épi, le brin de mousse, ont aussi leur chanson,
 Ont aussi leur prière.
 Bruit de la goutte d'eau, monotone et plaintif,
 Cri des feuilles froissées,
 Où seul trouve un accent, le poète attentif
 Aux choses délaissées.
 Marmure inaperçue du brin d'herbe odorant
 Qui tremble à ma fenêtre,
 Tu sors, comme les voix du chêne et du torrent,
 Des entrailles de l'étre!
 Tu parles d'infini, comme sur les sommets
 L'orgue des bois immenses,
 Qui commencent aussi, sans l'ache-ver jamais,
 L'accord que tu commences.
 Ainsi vous, cœurs perdus dans l'ombre et dans l'oubli,
 Cœurs muets pour la foule,
 Filet d'eau sous la pierre ou l'herbe enseveli,
 Brin de mousse qu'on foule,
 L'harmonie est en vous, l'accord triste ou joyeux ;
 Et qui bien vous écoute,
 Distingue avec amour le flot mystérieux
 Qui filtre goutte à goutte.
 Ce soupir contenu qui s'exhale à regret
 N'en est pas moins sublime ;
 C'est un monde profond autant qu'il est secret,
 Que ce murmure exprime.
 Mais pour l'entendre, il faut, vers l'humble voix penché,
 Dans un lieu solitaire,
 Comme vers le ruisseau sous ces gazons caché
 S'arrêter et se taire.
 Or, le sage écoutant, loin du monde moqueur,
 Dieu dans la moindre brise,
 Saisit pour son clavier et garde dans son cœur
 Tous ces bruits qu'on méprise ;
 Car tous, là-haut, soupirs exhalés, sans témoin,
 Du brin d'herbe ou du hêtre,
 Pour l'éternel concert, avec le même soin,
 Sont notés par le maître !

VICTOR DE LAPRADE.

— Les Symphonies.

Faculté des Arts de L'Université-Laval.

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1868.

Monsieur le Recteur,

La Faculté des arts rend compte aujourd'hui du second concours de poésie française. Enhardie par le succès qui a couronné le premier concours, elle a proposé, pour l'année 1868, un sujet prématuré peut-être, plus difficile que le précédent, mais dont la grandeur et l'intérêt ne pouvaient échapper aux esprits studieux, et qui devait, par sa difficulté même, stimuler les jeunes talents qui savent oser et n'oublient pas que

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

Après la découverte du Canada, sujet qui a suscité d'heureux essais, révélé quelques esprits bien doués, il lui était permis, ce semble, de porter plus haut ses espérances, et d'offrir à l'essor lyrique de nos jeunes poètes, l'occasion de se signaler dans un genre que le précédent concours avait montré comme préféré. Sans abandonner l'histoire du Canada, si riche en sujets heureux, elle a cru devoir présenter les martyrs qui ont fécondé de leur sang la colonie naissante, comme un sujet digne de la lyre canadienne. Nombreux sont les héros qui réclament cette gloire. Les pages de nos annales ont recueilli religieusement chaque goutte de ce sang généreux versé pour une cause aussi noble que sainte, et les siècles reconnaissants rediront toujours les noms bénis des Brébeuf, des Lalemant, des Jogues, des Daniel et de tant d'autres qui n'honorent pas moins la Compagnie de Jésus que le pays qui a vu couler leur sang.

La vénération s'attache à toutes les grandes entreprises, à tous les grands sacrifices ; et, à ce titre, les premiers missionnaires du Canada occuperont toujours le premier rang dans l'admiration de l'avenir. Il est beau, glorieux, utile surtout de suivre, dans les récits de l'histoire, les traces de ceux qui, les premiers,

ont imprimé leurs pas sur le sol de la patrie, et qui ont fait germer, dans le dur sillon qu'ils y ont creusé au prix des plus grands sacrifices, la semence de la civilisation. L'esprit se plaît à admirer tant de nobles caractères, tant d'héroïques vertus, cette patience inaltérable au milieu des tourments les plus cruels. Mais comment le poète célébrera-t-il dignement tant de héros, de glorieux souvenirs ? Quel nom choisir au milieu de tant de noms qui brillent d'un égal éclat ? Comment éviter l'uniformité dans un sujet qui multiplie sous la plume du poète les mêmes travaux, les mêmes sentiments et presque les mêmes situations ? Où trouver cette unité si désirable dans toute composition, et sans laquelle l'esprit du lecteur, comme celui de l'écrivain, flotte sans guide et sans lumière au milieu de ténèbres épaisses, ébloui par les éclairs qui peuvent briller parfois dans cette nuit profonde, mais ne sauraient montrer nulle part une route qui mène au but ? C'était là, il faut l'avouer, un des grands écueils du sujet : *hoc opus, hic labor*, disait la prêtresse antique.

Suivre l'histoire pas à pas, faire paraître dans une suite de tableaux les martyrs qui font le sujet du poème, c'était se vouer à la froideur et à la monotonie ; c'était réduire la poésie, dans le genre qui demande le plus d'essor et le plus de liberté, à n'être plus que de l'histoire versifiée ; c'était détruire la création du poète, enlever à la poésie ses ailes, à l'imagination ses couleurs et ses pinceaux.

Tous les jeunes talents que la grandeur du sujet a attirés au concours, malgré ses difficultés, n'ont pas su éviter cet écueil, et leurs travaux ont souffert plus encore de l'imperfection du cadre, que du défaut d'inspiration. Il y avait cependant un moyen de donner à tous ces éléments épars une unité sensible ; d'animer tous ses membres d'une même vie, de tirer en quelque sorte de ces blocs d'un marbre si beau une statue vivante, un groupe animé qui pût parler à notre imagination et réchauffer nos cœurs : *le dévouement*.

Oui, le dévouement, cette couronne de l'abnégation et de la justice, voilà l'unité d'un tel sujet, le soleil qui doit l'éclairer, le fil qui doit en lier les différentes parties ; le dévouement, vertu sublime qui n'a cessé de ravir l'admiration de tous les siècles, qui a signalé d'une manière toute particulière les origines de notre patrie, et dont la violence arrachait naguère des entrailles de tous les pays catholiques et du sein même des campagnes et des villes du Canada une jeunesse ardente et valeureuse au cri de *Vive Pie IX, Aime Dieu et va ton chemin*.

Cette pensée de dévouement, qui semblait s'offrir d'elle-même, n'a peut-être pas toujours été assez respectée. On sent cependant ce qu'elle aurait pu devenir sous le pinceau du poète. En mêlant et broyant ensemble toutes les couleurs qui conviennent à ce sentiment, tout ce que l'histoire rapporte des héros de la foi dans notre pays, tout ce qu'une imagination inspirée peut découvrir dans le lointain des âges, il pouvait dominer son sujet, le façonner à son goût, et nous présenter un tableau aussi agréable que saisissant.

Il ne faut pas l'oublier, le poète a des ressources inconnues des autres hommes. Il sait, quand il lui plaît, animer d'un souffle vivifiant la matière la plus inerte ; revêtir d'un corps, visible aux yeux, de tous, les abstractions les moins saisissables. Il sait prêter une voix aux arbres de la forêt, un sentiment aux rochers les plus durs. Sous l'influence de sa baguette magique, les ombres se dissipent, les objets se colorent, les temps se confondent, les espaces se resserrent : tout lui obéit, tout reçoit de lui l'éclat, le mouvement et la vie. Outre cette puissance de création, il a le don merveilleux et inappréciable de voir à travers l'obscurité des siècles, les événements à peine indiqués par l'histoire, d'un œil plus pénétrant et plus sûr que les contemporains mêmes de ces âges reculés ; et il a le talent non moins merveilleux de faire partager aux autres les émotions qu'il éprouve lui-même.

Dans nos forêts d'Amérique, nous avons pu voir des hommes arriver à une telle délicatesse de sensation, qu'ils décelaient aisément, à travers les mille voix du désert, à plusieurs heures de distance, les pas d'un voyageur en route, à peu près comme le musicien habile sait démêler et suivre, à travers les mille voix

d'un orgue puissant, les divers sons d'où résulte l'harmonie. Doué aussi d'une sorte de seconde vue, de cette intuition des choses qui rend les objets présents à sa pensée, le poète trouverait-il difficile de faire vibrer les cordes si variées du cœur humain, et d'entonner sur sa lyre les chants de l'admiration la plus vraie, de la reconnaissance la plus vive, tout ce que son imagination lui fait voir de plus brillant, les sublimes élans de son cœur et de sa pensée ?

Mais en parlant du poète, je tarde peut-être trop de vous parler du concours lui-même. La Faculté n'a pas à regretter d'avoir proposé à l'émulation de nos jeunes poètes *les martyrs de la foi en Canada*. Quelques travaux, il est vrai, par un mélange de beautés et de défauts, n'ont pas paru au jury mériter une distinction. Ces ouvrages cependant ne sont pas sans mérite. Si on y trouve de l'inexpérience dans le plan et dans l'expression, si l'éclat des images et l'inspiration lyrique s'y font trop désirer, ils donnent cependant l'espoir qu'un travail persévérant, une étude patiente et courageuse fera disparaître les imperfections, développera les heureuses qualités qui s'y révèlent, et procurera à la Faculté de nouvelles palmes à distribuer.

Je ne nommerai pas les auteurs de ces travaux ; mais ils me permettront d'enchasser dans ma faible prose quelques unes de leurs strophes qui ont paru au jury toucher de plus près à la perfection du style poétique.

Une de ces pièces a pour épigraphe ces paroles des Actes des Apôtres : *Et eritis mihi testes..... usque ad ultimum terræ*. L'auteur, dans un premier chant, rend hommage à la croix, et constate que les persécutions ont toujours accompagné la semence de l'évangile :

" Partout où l'évangile a porté la lumière,
" Partout où l'étendard de la croix a passé,
" Les peuples ont frémi d'une sourde colère,
" Et pour ceux qui croyaient, l'échafaud s'est dressé."

Quelques bons vers, dans ce chant et dans le suivant, n'ont pas paru racheter la faiblesse générale de l'expression et du style.

Le troisième chant, intitulé *le froid et la faim, ou le Père de Noue*, commence par quelques strophes faciles et heureuses.

Un soir, le vent pleurait comme un glas funéraire,
La neige sur les champs roulait ses tourbillons,
Les forêts se plaignaient et tordaient leur crinière,
Et la lune mourante éteignait ses rayons.

Un vieillard cheminait à travers la campagne ;
Les raquettes aux pieds, il marchait à grands pas ;
Convaincu que son Dieu le voit et l'accompagne,
Il suivait un chemin qu'il ne connaissait pas.

Il allait au hasard, et comme une avalanche
La neige autour de lui croulait du firmament,
Et semblait un réseau tissu de laine blanche
Pour servir de linceul au voyageur errant.

Pas une étoile d'or au front de la nuit sombre,
Pas une trace humaine indiquait le chemin,
Sur le désert glacé tout s'effaçait dans l'ombre ;
Où s'en allait-il donc le pauvre pèlerin ?

Tous ces vers sont harmonieux et coulants ; les métaphores et les images leur donnent de la couleur, et, à part une ou deux expressions qu'un goût sévère pourrait peut-être relever, ils donnent l'idée de ce que pourrait faire le poète, en soutenant cette perfection de goût et d'art. Mais, pourquoi faut-il le voir abaisser son vol dès la strophe suivante et tomber, pour ainsi dire, dans la sixième, pour ne plus se relever qu'à de rares intervalles dans le cours du IV^{ème} et du V^{ème} chant.

Une autre pièce où se trouve plus d'inexpérience, mais où le goût aime à rencontrer les éléments de la poésie, porte pour épigraphe ces mots du *Génie du Christianisme*. " Mais aussi quels hommes que les Brebœuf, les Lalemant, les Jogues qui réchauffèrent de leur sang les sillons glacés de la Nouvelle-France." Le talent de l'auteur gagnera sans doute par l'exercice et l'étude ; la langue s'affermira sous sa plume et acquerra plus de force, de netteté et de précision ; la pensée même pourra gagner

en justesse. Mais ce que le jury aime à remarquer tout d'abord, c'est déjà le mouvement, l'entrain de la poésie. Quelques strophes du premier chant, que je pourrais multiplier, et que je prends un peu au hasard vous feront juger du mérite de notre jeune poète :

J'ai compté tes cités, j'ai vogué sur tes ondes,
J'ai surpris les secrets de tes forêts profondes.
J'ai gravi tes rocs sourcilleux ;
Tes farouches torrents, tes savannes muettes,
Je les connais, pays chanté par nos poètes,
Pays conquis par nos aïeux.

D'un pas aventureux, portant au loin ma course,
Du noble Saint-Laurent, j'ai dépassé la source
Et flotté sur les lacs géants ;
Puis son cours a conduit ma barque vagabonde
Jusqu'à l'immense Golfe où se mêle son onde
Aux larges flots des Océans.

Et j'allais, demandant en mes courses lointaines
Aux clameurs des torrents, comme aux chants des fontaines,
Aux tempêtes comme aux zéphyrs,
Quel germe avait produit ce changement immense,
Et tout m'a répondu : "*La magique semence*
C'est le sang fécond des martyrs."

Le III^{ème} chant où le poète fait une revue rapide de la série complète des Martyrs n'est pas exempt d'une certaine monotonie. Il pourrait cependant nous offrir quelques vers heureux. Mais, j'aime mieux vous citer les premières strophes du chant IV^e et dernier : le chant du triomphe, l'apothéose des martyrs.

D'esprits éblouissants quel est ce long cortège,
Passant et secouant leurs vêtements de neige
Dans l'azur du ciel bleu !
Comme des séraphins dans leur vol angélique,
Ils semblent les anneaux d'une chaîne mystique
Entre le monde et Dieu !

Les célestes gardiens de l'auguste empyrée
Ont abaissé devant leur phalange sacrée
Leur glaive étincelant !
D'ineffables accords les saints parvis résonnent.
Sur leurs harpes de feu les chœurs divins entonnent
L'hosanna triomphant !

De nombreux chérubins vont d'une aile légère,
Répandre sur leurs pas des torrents de lumière,
De parfums et de fleurs...
Adieu, tourments affreux, adieu, longues alarmes,
Hosanna ! c'est le jour où se sèchent les larmes,
Où s'effacent les pleurs !

Et, ravi, j'admire ces splendeurs infinies,
Lorsqu'une voix couvrit les saintes harmonies
Du concert éternel :
Et cette voix disait, roulant de sphère en sphère
" Ils ont lutté, souffert et pleuré sur la terre,
Ils triomphent au ciel !"

J'arrive enfin au poème qui a déterminé les suffrages du jury et auquel la Faculté des arts a décerné la médaille d'argent. S'il n'a pas obtenu la palme la plus brillante, l'auteur saura bien la ravir un jour. Déjà nommé honorablement dans ce concours, il monte rapidement au sommet de la perfection. Son talent se fortifie ; et, bientôt, comprenant que le travail et l'étude peuvent seuls donner à la fécondité, quelque peu exubérante encore de sa pensée, des jets moins multipliés, mais plus forts, des détails plutôt choisis que nombreux, il émondera le feuillage trop abondant de sa poésie. Il sait déjà embrasser un sujet dans toutes ses parties, l'agrandir même à son gré, le tracer un cadre vaste et régulier, et le remplir, sinon avec cette perfection et cette sobriété qui sont d'un art consommé, du moins avec cette abondance qui ne laisse plus que l'embaras du choix.

Dans un court prologue le poète annonce heureusement son sujet et les divisions de son sujet. Il me permettra d'en citer quelques strophes qui me dispenseront d'analyser moi-même son ouvrage.

Je voyais s'avancer, étincelants et calmes
Des prêtres au cœur généreux ;
Prédicateurs du Christ, ils portaient tous des palmes
Et des vêtements lumineux.

Je voyais s'avancer les âmes de ces braves
Qui combattaient pour leur grand Roi.
Alors qu'ils repoussaient de funestes entraves
Ils défendaient aussi leur Foi.

Je voyais resplendir dans l'azur diaphane
Le voile des Vierges de Dieu ;
Sur terre, elles priaient, loin d'un monde profane
Dans le silence du Saint lieu.

Ces martyrs rayonnants de fraîcheur et de grâces
Chantaient l'éternel Hosanna ;
Ils venaient se pencher à travers les espaces
Sur le beau ciel du Canada.

Le missionnaire, le soldat, la vierge chrétienne : voilà les sujets que le poète célèbre dans trois chants ; voilà les martyrs dont il chante le dévouement. On le voit : non content des héros qui ont fécondé de leur sang la semence de la foi dans les forêts de la Nouvelle-France, sujet vaste déjà et capable d'effrayer un esprit plus timide que le sien, l'auteur chante le soldat, qui, lui aussi, prodigue ses jours à la défense de la religion et de la patrie, et la vierge chrétienne qui sacrifie à l'amour de son Dieu les jours d'une vie brillante, heureuse et honorée selon le monde pour s'ensevelir vivante entre les quatre murs d'un cloître comme entre les planches d'un tombeau. C'est ainsi que le poète agrandit son sujet ; qu'il ouvre des perspectives nouvelles en multipliant les objets qui l'avoisinent.

Le premier chant avec moins d'éclat dans les images, moins de pureté dans le goût et dans le style, rappelle involontairement la manière de Victor Hugo dans quelques pièces qui signalent la seconde période de son génie. Ce sont les mêmes énumérations, la même profusion de détails, la même anatomie de la pensée. On croit sentir le scalpel du médecin, disséquant à plaisir, je ne dirai pas le cadavre mais les ailes de la poésie. Rarement le vers s'élance vers les sublimes sommets où plane le génie lyrique ; il semble parfois embarrassé dans les plis nombreux de son vêtement et se traîner péniblement lorsqu'il devrait voler d'un vol libre et hardi dans les régions sublimes de l'air. Sans doute, le poète, en continuant de bien penser, donnera à son vers une allure plus franche, un vêtement plus brillant, un ton plus élevé et plus soutenu, tout ce qui lui manque encore du côté de l'élégance, de l'harmonie, de la noblesse et de la précision.

Ces défauts ou plutôt ces imperfections sont moins sensibles dans le second chant : la variété du rythme donne à la poésie une aisance qu'elle n'a pas dans les grands vers. Cependant si la muse encore timide, en parcourant, sous l'armure des preux, les champs du combat, fait parfois jaillir une étincelle cachée sous la cendre, parfois aussi, elle brûle ses ailes au feu mal éteint du canon.

Je ne dirai rien du troisième chant, intitulé la *Vierge de Dieu*, où l'auteur fait parler l'esprit du siècle et l'esprit du ciel. M. Eustache Prud'homme, notaire à Montréal, lira lui-même cette partie de son ouvrage avec l'épilogue qui termine le poème, et vos suffrages apprécieront, mieux que je ne pourrais le faire moi-même, les mérites de notre jeune poète.

PÉDAGOGIE.

Quelques remarques sur la conduite de l'Instituteur envers les Commissaires, les parents et les enfants.

ESSAI lu devant l'association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, le 29 Août 1868. Par J. LÉTOURNEAU, instituteur.

M. le Principal, M. le Président, Messieurs.

Nous lisons au tome 24ème. de l'histoire de l'Église par Rhorbacher que quand Dieu voulut perfectionner l'éducation de l'homme, il se fit homme.

D'après cette grande et sublime pensée que Dieu s'est fait homme pour mieux être compris de l'homme, qu'il s'est abaissé à notre faible humanité pour mieux nous faire goûter les vertus qu'il voulait nous enseigner par ses paroles divines et ses exemples, je dirai que l'instituteur qui veut atteindre pleinement le but auquel il tend, doit aussi se faire enfant pour mieux inculquer dans les jeunes cœurs les vertus qui plus tard porteront des fruits abondants ; il lui faut se mettre constamment à la portée du jeune âge afin d'en être bien compris, il faut enfin pour que ses leçons soient goûtées, qu'il trouve du plaisir à vivre avec eux et qu'il prenne part à tout ce qui les intéresse.

Pour cela, il faut chez l'instituteur des goûts simples, des sentiments élevés, un cœur sensible et bon, un cœur où ne règne que l'ambition de faire le bien, d'être utile à ses semblables. Seule ambition que nous pouvons satisfaire pleinement et entièrement. Cette ambition est aussi la seule qui donne des jouissances vraiment réelles, toutes autres ne pourront nous procurer que déception, découragement, perte de temps, car la voie où nous sommes entrés, ne mène pas aux richesses que la plupart des hommes recherchent dans le monde.

Pour assurer l'œuvre que nous avons entreprise, l'éducation des enfants, nous devons nous mettre non seulement à la portée des enfants mais aussi à celle de ceux qui ont en main l'autorité locale, des parents parmi lesquels nous vivons, afin de mieux acquiescer leur confiance et parvenir plus facilement et plus sûrement au but que nous poursuivons.

La conduite de l'instituteur envers les autorités locales, les parents et les enfants, tel est le sujet sur lequel j'aurai l'honneur de vous entretenir le plus brièvement possible.

J'avoue que le sujet n'est pas nouveau pour vous, qu'il est traité d'une manière bien savante dans les cours de pédagogie qui se donnent à l'École Normale ; mais vu son importance et son étendue, j'espère que vous me pardonneriez si je viens vous en dire quelques mots.

I.

Envers les autorités locales : déférence sans bassesse, respect sans timidité, soumission sans faiblesse.

Il arrive quelquefois que les hommes qui composent l'autorité locale dans nos campagnes ont peu d'instruction ; mais dans tous les cas ils ont droit à tout notre respect, à tous nos égards.

Nous devons à nos commissaires d'écoles, déférence ; ils sont nos supérieurs par la loi, étant chargés de fixer le cours d'étude, de veiller à la bonne tenue de l'école, etc. Il ne nous appartient pas d'examiner si parfois l'inaptitude ne devrait pas les empêcher d'avoir en main des pouvoirs aussi grands, des devoirs aussi élevés à remplir ; il suffit de comprendre qu'il faut de toute nécessité une autorité locale, et que dans la plupart des cas, il serait difficile de l'avoir plus éclairée que celle qui existe généralement. Donc, déférence mais sans bassesse.

Notre conduite envers les commissaires doit être respectueuse sans timidité, soumise sans faiblesse. Si quelquefois ils sont portés à vouloir exiger de nous ce que nous ne pouvons consciencieusement faire ; s'ils viennent avec des règlements incompatibles avec les progrès du jour, contraires à l'expérience, s'ils viennent avec des idées surannées d'enseignement individuel, (ces idées sont heureusement fort rares aujourd'hui) résistons respectueusement mais avec énergie, démontrons leur que le gouvernement ayant établi des écoles Normales pour former des instituteurs, il faut de toute nécessité que les divers systèmes qui nous sont enseignés prévalent sur la routine et quelquefois sur l'arbitraire. Si ce raisonnement ne leur suffit pas, il nous reste dans ce cas le droit d'appel à une autorité supérieure, éclairée, qui s'exprimera de faire droit, celle de M. l'Inspecteur d'écoles, ou même celle du Ministre de l'Instruction Publique. Ne cédon pas nos justes droits, ne plions pas quand il s'agit de l'intérêt des enfants ; un moment de faiblesse pouvant avoir des conséquences funestes pour l'éducation. D'ailleurs, je suis heureux de le constater ici, ces cas de difficulté sont très-rares

de nos jours, et généralement, liberté pleine et entière nous est laissée sur le choix d'un mode d'enseignement. On rencontre bien encore quelques individus qui murmurent un peu contre le système mutuel, mais comme ils ne trouvent guère d'échos, ils sont obligés de se taire et de laisser faire le système établi. Cependant, je dois faire remarquer ici que je ne parle pas du système mutuel dans toute l'acception de ce mot, ce mode rencontrant encore beaucoup d'opposition, mais seulement du système monitorial pour quelques unes des classes les moins avancées. Ce n'est que graduellement qu'un système mutuel complet pourra fonctionner sans froisser les susceptibilités de personne.

Nos rapports avec les commissaires doivent donc être dignes élevés, respectueux, polis, soumis de manière à ce que l'intérêt de l'éducation n'en souffre point. Nous ne devons pas nous élever au-dessus d'eux, mais nous ne devons pas non plus nous abaisser devant eux.

Par cette conduite, nous pouvons nous concilier cette autorité, attirer la confiance des hommes qui l'ont en main, et ensuite nous servir de cette confiance pour le plus grand avantage de l'éducation.

Dans les questions de rabais des salaires que nos commissaires se croient obligés d'agiter chaque année comme un devoir de conscience dans l'intérêt de leur paroisse, lisons leur attentivement et avec commentaires si c'est nécessaire, les règlements du département de l'Instruction Publique sur ce sujet, et celui sur le renvoi d'un instituteur, publiés l'un et l'autre sur le Journal de l'Instruction Publique, en juin 1861. J'ai connu certains commissaires qui, pour se rendre populaires aux yeux d'un certain nombre, ne laissaient jamais passer l'occasion du renouvellement de l'engagement de l'instituteur sans vouloir faire de l'économie à leur manière, et qui, ayant pris connaissance de cet excellent règlement se sont tus et n'ont plus parlé de diminuer les salaires.

À ce sujet, on ne saurait trop insister pour que chaque instituteur se mit au courant de la loi des écoles et de tous les règlements et avis du Département ou du Conseil de l'Instruction Publique. C'est certainement une étude d'une très-grande importance pour nous. J'ai eu occasion de rencontrer des instituteurs qui m'ont paru ignorer même l'existence des règlements qu'il nous importe le plus de connaître. J'aime à croire que le nombre de mes confrères qui poussent l'indifférence aussi loin est très-limité.

Nous pouvons aussi, par la connaissance de la loi des écoles et des règlements en vigueur, nous rendre grandement utiles auprès des commissaires qui ont souvent des secrétaires-trésoriers guère plus instruits qu'eux, et ont, par conséquent, besoin que quelque personne s'intéresse à ce que chaque chose soit faite à l'époque voulue et de la manière exigée par la loi et les règlements.

Je connais une pauvre municipalité, assez près de Québec, qui a perdu son octroi d'école modèle pendant deux années consécutives, la première année pour ne pas avoir fait de rapports, et la seconde année pour l'avoir fait trop tard, en novembre, je crois. Cette perte était due à l'ignorance du secrétaire-trésorier et à l'indifférence de l'instituteur qui a dû souffrir tout le contre-coup de cette perte.

N'oublions pas que les services que nous rendrons aux commissaires en dirigeant leurs procédures seront toujours appréciés par eux, et cela suffit presque toujours pour gagner leur pleine et entière confiance. C'est tellement le cas, que dans une certaine paroisse où j'ai enseigné deux ans, les commissaires d'alors n'ont rien entrepris sans me consulter, et lorsqu'ils s'assemblaient, ils m'invitaient ordinairement à assister à leurs délibérations. J'ai réussi à leur faire éviter un procès qui serait devenu considérable, et à faire cesser un abus bien ridicule relativement à l'engagement des institutrices, engagement qui était laissé aux intéressés de chaque arrondissement et suscitait une forte division dont l'effet se faisait sentir toute l'année. Une confiance aussi grande nous met dans une position assez délicate, et qui

exige une grande prudence et l'art de savoir se retirer à l'écart quand des questions trop litigieuses s'agissent.

Je terminerai cette première partie par quelques mots sur la conduite à tenir à l'égard du curé de la paroisse où nous enseignons; chacun comme catholique, sait les égards et tout le respect qu'il doit à son curé. C'est généralement l'homme le plus instruit quelquefois même le seul homme instruit de la paroisse, le seul qui sympathise à notre sort, qui sache apprécier notre travail, qui prenne intérêt à nos succès. Il est notre conseiller dans nos doutes, dans nos difficultés. Sa présence de temps en temps à l'école produit toujours de bons effets sur l'esprit des enfants, excite leur zèle, les porte au travail, ranime notre courage. Notre mission est en quelque sorte identifiée à la sienne. Comme le prêtre, nous travaillons à insinuer dans les cœurs l'amour du bien, l'horreur du vice, la beauté de la vertu. Nous sommes son auxiliaire dans la conduite des jeunes âmes qui lui sont confiées comme à nous. J'ajoute, si l'expression est permise, que nous sommes son précurseur dans le cœur et l'esprit des enfants pour les élever vers Dieu, les préparer pour la religion et la patrie, leur faire aimer la vertu, haïr le vice; première voie que le prêtre poursuivra dans ses instructions familières de catéchisme, qu'il affermera au tribunal de la pénitence et à la table sainte.

Donc, à l'égard du curé, identité de vues, d'ambition, confiance et respect. Ne tombons cependant pas dans les extrêmes. Ainsi, que nos visites chez lui ne soient point trop fréquentes de crainte d'être importun, ni trop prolongées pour ne pas lui faire perdre son temps. Ne le troublons pas pour des riens, et dans nos difficultés, n'attendons pas qu'il risque des intérêts plus graves pour défendre les nôtres.

II.

À l'égard des parents comme envers les commissaires, politesse et bienveillance. Dans toutes nos conversations, dans toutes nos relations avec eux, prudence et circonspection.

Soyons bien convaincus d'une chose, c'est que, dans la plupart de nos paroisses, un bon nombre de contribuables, si ce n'est pas toujours la majorité, surtout ceux qui n'ont pas d'enfants à faire instruire, nous regardent comme un fardeau à soutenir et trouvent toujours qu'on nous paie trop cher. Ils s'imaginent tout bonnement qu'avec £60 ou £75 par année, un homme peut soutenir une famille et même acquérir une fortune en peu de temps. La preuve, c'est la négligence avec laquelle on paie ses taxes. On acquitte toutes ses obligations, on achète tout ce qui est nécessaire à la famille, même les objets de luxe; il n'y a que pour payer le maître d'école qu'on se fait tirer l'oreille; il n'y a que les menaces de poursuites qui les font s'exécuter, et, pour un certain nombre, on est obligé de passer des menaces à la réalité. Ajoutez à cela les différents partis qui existent, même au sujet de l'école, les uns voulant un maître, d'autres une maîtresse, ceux-ci voulant d'un maître qui sache les deux langues, ceux-là se contentant d'une seule langue pourvu qu'ils paient moins cher. Voilà les gens au milieu desquels, dans la plupart des cas nous sommes appelés à vivre. Cet état de choses demande donc de notre part de la prudence, du courage et de l'abnégation.

Je ne voudrais cependant pas effrayer mes jeunes confrères. À Dieu ne plaise que je vienne ici, par un tableau exagéré des vicissitudes auxquelles nous sommes exposés, diminuer leur zèle, ralentir leur ardeur, leur généreux dévouement à l'état si utile qu'ils ont embrassé avec tant de courage et de générosité. Au contraire, je dis que malgré ces misères, cette indifférence, cette espèce d'apathie chez un certain nombre de contribuables, les divisions qui existent parmi eux, on peut, avec un esprit conciliant, une conduite régulière et laborieuse, l'application à tous nos devoirs, jouir d'un certain bonheur, éprouver des consolations réelles, mener une vie aussi douce, aussi tranquille qu'on peut le désirer dans ce monde où l'existence pour tous les hommes de

tous les états, de toutes les positions, est mêlée de joie et de misères, de succès et de revers, de bonheur et de vicissitudes.

En effet, malgré cette indifférence de la part des contribuables, on rencontre généralement dans nos campagnes des visages amis. Pour ma part, je serais ingrat si je taisais ici toutes les marques d'amitié, tous les témoignages de vive sympathie dont j'ai été l'objet partout où j'ai enseigné et dont je conserve le plus doux souvenir; amitiés, sympathies qui m'ont emplement dédommagé des misères que j'ai dû inévitablement éprouver comme la plupart de mes confrères.

C'est surtout à notre arrivée dans une paroisse que nous devons user de beaucoup de tact et de prudence, surtout si la paroisse est divisée en sujet du renvoi de notre prédécesseur. Le parti vainqueur se réjouit de notre arrivée tandis que l'autre parti nous regarde avec défiance, nous suit avec vigilance, cherche à trouver en nous tous les défauts possibles et se réjouirait fort si nous tombions dans quelques écarts. Il n'est rien qui avengle autant que l'esprit de parti, et quelque honnêtes que soient d'ailleurs les gens qui composent un parti, ils ne sont pas toujours scrupuleux sur les moyens à employer pour se venger d'une défaite.

Rien n'est plus pénible que d'être appelé à remplacer un maître dont le renvoi a causé une forte division. J'en sais quelque chose par expérience.

J'ai eu occasion d'être appelé à remplacer un instituteur qui avait pour lui les trois quarts de la population, et ce fort parti menaçait de faire opposition au nouvel instituteur; mais je suis heureux de le dire, à force de prudence, j'ai réussi à me concilier le plus grand nombre des personnes de ce parti, et j'ai rencontré dans cette paroisse beaucoup de sympathie, et je me suis fait un grand nombre de bons et sincères amis. Dans ces sortes d'occasions, il ne faut pas s'effrayer; ces divisions cesseront sous l'effet de notre travail, de notre bonne volonté, de la persévérante énergie que nous déploierons à instruire les enfants.

Je crois aussi que dans ces cas difficiles il faut se défier, à notre arrivée dans cette paroisse où règne la division, des nouveaux amis qui composent le parti vainqueur, aussi bien que des ennemis qui composent l'autre parti, user de la même prudence à l'égard des uns et des autres. Les amis nous racontent les efforts qu'ils ont faits pour faire renvoyer notre prédécesseur, nous mettent en garde contre un tel, nous donnent des conseils qui ne sont pas toujours bons à suivre.

Il ne faut pas oublier non plus que ces amis sont souvent des turbulents qui ne sont jamais contents, qui ont dénigré notre prédécesseur, et qui, dans un an ou deux, agiront de même à notre égard. Dans ces circonstances, il faut donc vivre avec tout le monde comme si on ignorait qu'il existe deux partis, montrer un visage égal à chacun, ne point rechercher la société des uns plus que celle des autres, s'abstenir de parler de difficultés qui ont précédé, conseiller à nos amis de n'en plus parler, d'étouffer l'affaire autant que possible, et pardessus tout, ne point critiquer la manière d'enseigner de notre prédécesseur, ce qui serait manquer aux règles les plus élémentaires de la délicatesse.

Il est peut-être bon aussi de s'abstenir de faire des visites chez les particuliers, pendant quelque temps au moins, attendre que les circonstances nous aient mis en rapport avec un certain nombre de personnes des deux partis, que le hasard nous ait fait faire des connaissances, et peu à peu, nous nous ferons connaître favorablement, nous dissiperons les préventions et la défiance des uns, nous conserverons la confiance des autres et nous surmonterons tous les obstacles.

Dans nos conversations, ne parlons pas trop d'école. On rencontre des instituteurs qui ont tellement à cœur l'esprit de leur état qu'ils ne parlent que d'école, d'enseignement et de pédagogie au risque d'ennuyer tout le monde, et qui n'épargnent pas les louanges à leur adresse, vantant habilement leurs manières d'enseigner, leur savoir, leurs succès. Ils se font à eux-mêmes une réputation qui ne dure pas.

Sachons donc varier la conversation. Parlons d'agriculture

avec les agriculteurs, d'affaires avec les hommes d'affaires. On ne peut qu'y gagner dans ces sortes d'entretiens; on trouve d'abord matière à s'instruire soi-même, et on peut aussi quelquefois rendre service en donnant de bons conseils, spécialement si nous avons quelques notions de culture améliorée. Ne parlons surtout qu'avec respect de l'état si noble des agriculteurs, s'intéressant à tout ce qui les concerne. Soyons obligeants à leur égard, leur rendant tous les petits services qu'ils nous demandent, sans nous faire payer, comme écrire leurs lettres, billets, reçus, etc. Nous ne sommes pas dans une position de fortune à pouvoir faire des libéralités à notre prochain, donnons de bon cœur ce que nous pouvons facilement donner, quelques minutes de temps en temps à leur faire les quelques écrits dont quelques uns peuvent avoir besoin.

Nous ne pouvons pas compter sur la reconnaissance de tous; mais enfin, nous aurons la satisfaction d'avoir rendu service, et c'est un plaisir qui certes en vaut bien un autre.

Dans une précédente conférence nous avons parlé de la conduite de l'instituteur dans les questions politiques et surtout dans les élections. Ce qui a été dit alors, peut s'appliquer à toutes les affaires publiques de la paroisse, de fabrique, élections locales. Nous devons à plus forte raison observer une plus grande réserve dans les difficultés privées de citoyens, de voisins à voisin.

Enfin, prudence et circonspection en tout et partout. Appliquons-nous à nos devoirs, livrons-nous à quelque étude utile. Allons nous délasser de nos fatigues dans nos beaux bosquets, sur le bord de notre beau fleuve contemplant la belle nature. Ayons peu d'amis, faisons peu de visites. Il y a toujours des inconvénients à aller souvent dans une même famille on suppose toujours qu'on agit avec partialité à l'égard des enfants de cette famille, et dans toutes nos relations, dans toutes nos rencontres avec les personnes quelles qu'elles soient: politesse et bienveillance.

III.

Notre conduite à l'égard des enfants est toute délinée dans ce mot; amour.

Mais l'amour d'un père tendre, bon, dévoué et éclairé, qui veut de ses enfants faire des hommes vertueux, utiles à la religion et au pays.

Si nous aimons sincèrement ces enfants pour eux et non pour nous; si nous désirons leur avancement et non seulement le nôtre; si nous cherchons leur propre utilité et non notre propre gloire, nous suivrons tout naturellement la ligne de conduite que nous devons à leur égard. Nous serons un maître vigilant, les reprenant de leurs défauts avec douceur et fermeté, nous appliquant à leur donner une instruction chrétienne, morale et pratique, une instruction qui puisse leur servir dans le cours de leur vie, veillant sur eux tant au moral qu'au physique, évitant tout ce qui peut faire une fâcheuse impression sur leur esprit et aussi tout ce qui peut nuire à leur santé et au développement de leurs forces.

Si nous désirons leur propre intérêt, nous nous attacherons particulièrement et avant tout à leur enseigner les choses solides, pratiques et non celles qui brillent.

Les enfants sortant généralement de nos écoles à 12, 13 et 14 ans (le nombre de ces derniers étant bien limité,) et la plupart perdant en outre beaucoup de temps, voyons ce qu'ils peuvent apprendre dans un si court espace de temps et dans un âge si peu avancé, et inculquons leur les choses les plus usuelles, les plus nécessaires, mais d'une manière toute pratique.

Il ne faut pas adopter un cours d'études trop varié, leur faire apprendre les commencements d'une science dont ils ne se serviront jamais, au détriment d'une autre plus usuelle et plus nécessaire. On pense trop à faire paraître les enfants dans un examen. C'est pour cela que dans quelques écoles, on fait apprendre quelques notions de Rhétorique à des enfants qui ne savent pas suffisamment les éléments de la grammaire, un commencement

d'Algèbre et de Géométrie à des enfants très-faibles en Arithmétique. Et l'on sait que ces enfants sortiront de l'école sans avoir rien complété, et que ces commencemens de sciences seront inutiles, et pris sur le temps qu'on aurait dû consacrer à la grammaire et à les rendre forts en l'arithmétique. On enseigne aussi l'histoire de France, celle de l'Angleterre et celle de l'Église à des enfants qui pourront à peine apprendre un peu bien l'histoire Sainte et celle du Canada, et qui n'apprendront qu'à moitié ces deux dernières, grâce au temps qu'on leur aura fait perdre à étudier les autres.

Et tout cela pour qu'on dise dans un examen : on y enseigne la Rhétorique, l'Algèbre, la Géométrie, l'histoire de l'Église, celle de France, etc. C'est presque un collège. Et ce n'est qu'une école élémentaire ou tout au plus, modèle, d'où les enfants, grâce à cette perte de temps, sortent tout à tour sans savoir suffisamment l'orthographe et l'arithmétique. Je ne sais si l'on doit qualifier ce système de vain ou de malhonnête.

Il est très-important dans les examens publics qu'on n'use pas de supercherie ; qu'on n'apprenne pas aux enfants à être vains, faux, hypocrites, qu'on ne cherche pas à les faire paraître plus capables qu'ils ne le sont réellement par un système qui au fond laisse le spectateur aussi ignorant sur la valeur réelle de l'école qu'il était avant l'examen. J'ai assisté moi-même à des examens où ce système était pratiqué en grand par un instituteur d'ailleurs très-recommandable et dont on aurait dû attendre mieux. Pour la lecture, les enfants indiquaient eux-mêmes la page. Pour l'arithmétique et l'analyse, madame la directrice donnait un livre à l'interrogateur et indiquait le problème à donner et la phrase à écrire. Tout était fait promptement et correctement. Il était permis, je pense, de supposer que le tout avait été préparé d'avance. Une classe avait vu toute la grammaire, mais en passant le programme, on priait l'interrogateur de questionner sur cette partie, et ainsi de suite.

Ce système d'examen a pour résultat immédiat d'apprendre aux enfants à être faux, peu sincères et de mauvaise foi, de les rendre paresseux et insoucians, sûrs qu'ils sont de toujours bien paraître à l'examen avec quelques jours de petits préparatifs ; à tromper les autorités et les parents par des apparences de capacité qu'ils n'ont pas et qu'ils ne sauraient avoir à leur âge.

Pour nous, soyons plus francs et plus honnêtes.

Dans nos examens, pour la lecture, laissons l'interrogateur choisir la page. Pour la grammaire, dites : cette classe a vu tous les éléments, interrogez où bon vous semble et donnez des phrases à votre choix. De même pour l'arithmétique : cette classe est rendue à telle partie, donnez tels problèmes que vous voudrez. Et si vos élèves répondent bien, s'ils s'acquittent bien de leur tâche, ce sera une vraie gloire pour l'enfant et pour nous, et non une gloire honteusement volée. Et les enfants se tiendront en haleine toute l'année, étudieront bien, ne négligeront rien.

Nous devons à nos élèves le bon exemple avant toute chose. L'exemple du travail et de la régularité en leur donnant exactement les heures de classe voulues par notre engagement ; l'exemple de l'ordre, ayant une division du temps et faisant chaque chose à son temps ; l'exemple de la politesse, de la charité, en les reprenant avec douceur de leur défauts ; l'exemple de la commisération, étant remplis d'égards et de tendresse pour ces pauvres enfants disgraciés de la nature, malades, infirmes, ayant compassion de leur infortune et ne souffrant pas que les autres enfants se moquent d'eux, les ridiculisent et manquent aux convenances à leur égard ; l'exemple de la patience, en s'appliquant tout particulièrement à ces pauvres enfants sans talents, dépourvus de mémoire, d'une faible intelligence, et en qui on découvre néanmoins de la bonne volonté.

Accoutumons-les à la pratique des vertus. A celle de l'obéissance, en les contraignant à suivre les règles de l'école, à se livrer au travail, au respect des choses saintes, en les instruisant de leurs devoirs religieux, en profitant de toutes les occasions qui se présentent pour les instruire, les porter au bien ; la charité, en faisant régner entre eux l'union, la paix et la concorde ; l'humi-

lité, en ne louant qu'avec ménagement les enfants qui ont de grands talents et en leur faisant comprendre que tout don vient de Dieu.

Inspirons-leur l'amour de la science en leur rappelant les hommes qui, dans une position analogue à la leur dans leur enfance, se sont élevés par le travail et l'étude, aux positions sociales les plus hautes, et sont nos gloires nationales.

Inspirons-leur surtout le goût de l'agriculture, en leur parlant souvent du bonheur que l'on éprouve à la culture de la terre, de la vie heureuse et paisible de l'homme des champs. Racontons-leur l'histoire de nos courageux colons qui, par de durs travaux, il est vrai, sont néanmoins parvenus à une honorable aisance. Efforçons-nous de faire ressortir la différence de position entre le courageux colon qui, par son travail, s'est assuré une existence facile et assurée, et le fils du cultivateur qui va se fixer dans nos villes, où il use vite sa santé à de durs travaux aussi, et qui ne recueille souvent que la misère pour ses vieux jours, où il n'a en perspective que de vivre au jour le jour, sans trop savoir s'il ne lui faudra pas quitter la patrie pour une terre étrangère, ou mendier son pain.

Enfin, inspirons-leur des sentiments dignes d'un chrétien, dignes d'un homme bien né, des sentiments de vrai patriotisme. Efforçons-nous de les rendre dignes de notre belle patrie, dignes de leurs pères.

Évitons les punitions trop fortes, trop longues et qui finissent par décourager. Évitons encore plus les punitions avilissantes qui dégradent l'enfant, lui ôtent le sentiment de sa dignité d'homme et de chrétien, punitions qui rendent les caractères vils et causent toujours plus de mal que de bien. Évitons avec soin tout ce qui peut nuire à la santé des enfants. Rappelons-nous bien que la santé est le seul bien, le seul héritage que la plupart de nos enfants auront pour se produire dans le monde.

Que jamais, par un excès de propreté, on exige, comme je l'ai vu faire dans une institution où l'on aurait dû trouver plus d'humanité, que les enfants ôtent, en entrant à l'école, leurs souliers, dans les temps pluvieux et les fraîches journées de l'automne, les laissant tout le temps de la classe, nu-bas sur le plancher d'une salle froide, exposés à faire des maladies.

Que toujours, à l'arrivée des enfants, même avant l'heure de la classe, surtout en hiver, ils trouvent la porte ouverte et la salle bien chauffée.

Je passais un jour à la porte d'une école, par un temps de pluie en hiver. Je vis tous les enfants mouillés et grelottants de froid devant la maison d'école, attendant que l'heure de commencer la classe fut arrivée pour qu'on leur ouvrit la porte. On me fit remarquer que le maître en agissait ainsi tous les jours, quelque temps qu'il fit, et que très souvent, il était en retard pour ouvrir son école.

Que d'enfants ont contracté de graves maladies par l'insouciance des maîtres et des maîtresses, ou plutôt par leur manque de charité, leur inhumanité et leur cruauté, laissant pendant trois heures dans un coin éloigné d'une salle froide, comme le sont presque toutes nos écoles, grelotter de froid, des enfants souvent mal vêtus, sans leur permettre de s'approcher du poêle, sous prétexte de ne point troubler l'ordre de l'école.

Évitons aussi de trop prolonger, par un zèle outré, les heures de classe. On nous oblige à donner six heures par jour, et c'est déjà assez pour les enfants et pour nous. Les écoles trop longues fatiguent et finissent par dégouter l'esprit. Soyons justes envers tous. Donnons les mêmes soins à l'enfant du pauvre qu'à celui du riche, à l'enfant du faible qu'à celui du puissant. Que l'orphelin retrouve en nous la tendresse du père qu'il a perdu.

Enfin, efforçons nous de rendre à tous le séjour de l'école agréable. Que nos élèves puissent se rappeler toujours et avec bonheur le temps heureux où ils allaient à l'école.

Pour cela, soyons pour eux un père plutôt qu'un maître.

Regardons-nous comme le dépositaire de leur esprit et de leur corps et comme devant rendre compte à Dieu et à la société du soin que nous en aurons pris.

En agissant ainsi, notre vie s'écoulera en faisant le bien, notre mission aura été belle et grande, utile et glorieuse en résultats pratique pour la religion et notre cher pays.

Proverbes et Maximes.

- 1. Il vaut mieux garder votre secret que de le donner en garde à un autre.
2. L'ignorant est ennemi de lui-même; comment pourrait-il être l'ami de quelqu'un?
3. Un savant dans sa patrie est comme de l'or dans une mine.
4. Une longue expérience est une augmentation de richesses.
5. Celui qui vous apporte quelque chose, vous emporte quelque chose.
6. Informez-vous de votre voisin avant de prendre une maison, et de votre compagnon de route avant de vous mettre en chemin.
7. Blâmez-vous avec autant de sévérité que vous blâmez votre prochain.
8. La violence est le commencement de la colère; le remords en est la fin.
9. C'est être riche que de s'abstenir de désirs.
10. Aucune intelligence n'est comparable à la prudence.
11. Aucune fortune ne vaut la sobriété.
12. La langue d'un muet est préférable à celle d'un menteur.
13. Le pire des hommes est celui qui, étant savant, ne profite pas de sa science.
14. Deux choses n'ont jamais de terme: la soif de la science et celle des richesses.
15. Un homme sans instruction est comme un corps sans âme.
16. Celui qui parle beaucoup se trompe.
17. C'est être riche que d'être content de peu.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction Publique.

NOMINATIONS.

INSPECTEURS D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province, par Ordre en Conseil en date du 16 juin dernier, a bien voulu nommer Félix Emmanuel Juneau, Ecr., ci-devant Inspecteur des écoles des comtés de Lévis et Dorchester, Inspecteur des écoles pour les Comtés de Montmorency, Québec, et Portneuf et pour les écoles catholiques de la Cité de Québec, en remplacement de Pierre Hardy, appelé à d'autres fonctions.

Et en date du 25 septembre dernier:

Edouard Carrier Ecr., ci-devant Institutur à St. Joseph de la Pointe Lévis, Inspecteur des écoles des Comtés de Lévis et Dorchester en remplacement de F. E. Juneau Ecr., nommé à la même charge pour les Comtés de Montmorency, Québec et Portneuf et pour les écoles catholiques de la Cité de Québec.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, a bien voulu par Ordre en Conseil, en date du 21 août dernier, faire les nominations suivantes:

EXAMINATEURS.

Pour être membres des bureaux suivants:

BUREAU D'AYLMER.

Levi Ruggles Church, Ecr., en remplacement du Rév. M. Morris, décédé.

BUREAU DE SWEETSBURGH ET WATERLOO.

Les Rév. MM. Edouard Gendreau et Henri Milette, en remplacement des Rév. MM. Browne et Michon.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur, par ordre en Conseil, en date du 19 courant, de nommer le Rév. M. Chs. Watson, membre de la Section Protestante du Bureau des Examineurs, résident à Waterloo et Sweetburgh, et désigné sous le nom de Bureau des Examineurs Protestants de Bedford, en remplacement de Robert Lindsay, démissionnaire.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Les messieurs suivants dans et pour les municipalités ci-après mentionnées:

Arandel, Comté d'Argenteuil: MM. Coral Cook, Wm. Thompson, sen.; Thomas Strong, Stephen Bevon et Samuel McRouald.

Grandville, No. 2, Comté d'Argenteuil: MM. Joseph Davidson et John Ritchie, en remplacement de MM. William Cooke et Richard Priddham.

Morin, Comté d'Argenteuil: M. Cornelius Brown, en remplacement de M. George Hamilton et M. William Kerr, en remplacement de lui-même.

Metgermette, Comté de Beauce: MM. Alexander Wilson, Wm. Rouay, Robert Ray, John Owens et John Armstrong.

Salles, Comté de Charlevoix: MM. Calixte Lavoie, Narcisse Bergeron, Epiphane Bolly, Jean Brassard et Thomas Bouchard.

St. Caat, No. 1, Comté des Deux-Montagnes: M. John Wool, en remplacement de M. David Black.

Grande Vallée, Comté de Gaspé: MM. Etienne Fournier, Joseph Gamaebe, Césaire Gagnier et Marcel Gôté, en remplacement de MM. Jean Bte. Caron, Messie Fournier, Ferdinand Gagnier et Alexis Fournier.

Île Bonaventure, Comté de Gaspé: MM. Jean Hamon et Philippe Abraham Manger, en remplacement de MM. Jean Laub et Philippe Leconteur.

St. Lambert, Comté de Lévis: M. Léon Larochelle, en remplacement de M. Michel Labonté.

Ripon, Comté d'Ottawa: M. Léandre Lavigne, en remplacement de M. Emery Sabourin.

St. Aimé, Comté de Richelieu: MM. Joseph Baudreault, Pierre Brouillard, François Tardif, Modeste Reiche et Maxime Lavallée.

St. George de Windsor, Comté de Richmond: M. Godfroy Clément, en remplacement de M. Numidique Petit.

St. Zotique, Comté de Soulanges: M. Julien Giroux, en remplacement de M. McPherson.

Ste. Thérèse, [Village], Comté de Terrebonne: Le Rév. M. Léon Charlebois, en remplacement du Rév. M. Louis Dugénais.

Ste. Marguerite, Comté de Dorchester: M. Pierre Emond, en remplacement de M. Joseph Perron.

Baie Nord, Comté de Gaspé: MM. Henry Patterson, James Ascah, Robert Ascah, John Ascah et William James Miller.

Henryville, Comté d'Iberville: MM. Lucien Roy, Louis Hormidas Trudeau, Médard Lamoureux, Pierre Fortin et Michael McCawlliff.

St. Ambroise de Kildare, Comté de Joliette: MM. Hugh Daly, Louis Z. Magnani, Magloire Mussion, Sifroi Barrette et François Marion.

St. Sulpice, Comté de L'Assomption: MM. Olivier Lapointe, Gilbert Coderre, Edouard Rivet, Edouard Frudhomme et Urgel Tellier.

Ste. Rose, [Village], Comté de Laval: MM. Humbert Leclerc, Joseph Ouhéet, Augustin Majer, Louis Gagnon et Joseph Courval.

St. Nicolas, Comté de Lévis: M. François-Xavier Paquet, en remplacement de lui-même.

Village de Lauzon, Comté de Lévis: MM. François Edouard Verrault, André Bourget, François-Xavier Poiret, Damase Poliquin et André Labrecque.

Notre-Dame de la Victoire, Comté de Lévis: MM. Louis Thivierge, Antoine Guay, Ovide Samson, Louis Nadreau et Claude Lemieux.

St. Pierre de Broughton, Comté de Mégantic: Le Rév. Nicolas Mathias Hwot et MM. William Pier, Magloire Drouin, Pierre Delage et Anguste Lamontagne.

Templeton, Comté d'Ottawa: MM. William Keer, Ths. Quinn, Jacob Scharf, John McLaurin et John Geoghegan.

Clarendon, Comté de Pontiac: MM. Henry Argue, Thomas Hobbs, William Clarke, Thomas Corrigan et John Strutt.

Leslie, Comté de Pontiac: MM. William Milliken, William Little, Henry Little, William Parker et John Stephens.

St. Roch, [Sud], Comté de Québec: MM. François Bélanger, George Paquet, Elie Noël, Louis Vermette et David Rousseau.

Ste. Lucie, Comté de Rimouski: MM. Dilace Morissette, Charles Pelletier, Magloire Dutremble, Pierre Tremblay et Joseph Levesque.

La Présentation, Comté de St. Hyacinthe: M. Amable Jacques, en remplacement de M. Narcisse Audette.

Bégon, Comté de Témiscouata: M. Charles D'Autheil, en remplacement du Rév. M. Guay.

St. Janvier, [Paroisse], Comté de Terrebonne: MM. Joseph Forget, Régis Lebeau, George Limoges, Elie Terrien et Guillaume Brûde.

St. Janvier, [Village], Comté de Terrebonne: MM. Octave Ouimet, Hilaire Papineau, Hubert Léonard, Jean-Baptiste Forget et David Desroches.

St. Henri, Comté de Lévis: MM. François-Xavier Ferland et Michel Morissette, en remplacement de MM. Hallé et Martial Rouleau.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Les messieurs suivants dans et pour les municipalités ci-après mentionnées:

St. Ephrem d'Upton, Comté de Bagot; M. Peter Sharples, en remplacement de M. E. A. Henderson.

Broughton, Comté de Beauce: M. John Gillenders, Junior, en remplacement de lui-même.

Chambly, Comté de Chambly: Le Rév. M. Thorndike, en remplacement du Rév. M. Dudswell.

Côte St. Louis, Comté d'Hochelaga: M. Thomas Wiseman, en remplacement de lui-même.

Côte des Neiges, Comté d'Hochelaga: M. Archibald McFarlane, en remplacement du Major Burke.

Village St. Jean-Baptiste, Comté d'Hochelaga: M. Joseph Thomas, en remplacement de M. David Cravhuc.

Havelock, Comté de Huntingdon: M. Janvier Ledoux, en remplacement de M. Louis Durivage.

St. Félix de Valois, Comté de Joliette: M. William Body, en remplacement de lui-même.

Ste. Julie de Somerset, Comté de Mégantic: MM. Donald McKinnon, William Gardner et Archibald McKillup.

St. Stanislas Kotska, Comté de Beauharnois: M. James Whittal, en remplacement de M. William Cavers.

Ste. Martine, Comté de Châteauguay: MM. James Muir, John Ray et John Ritchie.

Huntingdon, Comté d'Huntingdon: MM. Stuart McDonnell, James Feeny et James P. Sexton.

Hatley, Comté de Stanstead: M. Joseph Bélanger, en remplacement de M. Césaire Courtemanche.

Il a aussi plu au Lieutenant-Gouverneur par Ordre en Conseil du 25 septembre dernier, de faire les nominations suivantes de Commissaires et de Syndics d'Écoles:

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

St. André d'Argenteuil, Comté d'Argenteuil: M. Washington Johnson, en remplacement de M. Donald Loyanchan.

St. Albert, Comté d'Arthabaska: M. Charles Déry, en remplacement de lui-même.

Ste. Clotilde, Comté d'Arthabaska: M. Gonzague Hébert, en remplacement de lui-même.

St. Norbert, Comté d'Arthabaska: M. Jean-Baptiste Béliveau, en remplacement de M. David Talbot.

St. Valère de Bulstrode, Comté d'Arthabaska: M. Joseph Simoleau, en remplacement de lui-même.

Tingwick, Comté d'Arthabaska: MM. Edward O'Kiffer et Ths. Smith, en remplacement de MM. Patrick Carlin et John Costello.

Acton Vale, Comté de Bagot: M. Narcisse Bonneau, en remplacement de M. Georges Henry Mount.

St. Côme, Comté de Beauce: M. Narcisse Létourneau, en remplacement de M. Georges Rodrigue.

Paspébiac, Comté de Bonaventure: M. Adam Brotherton, en remplacement de lui-même, et M. Louis Brunet, en remplacement de M. John Horth.

St. Jean Chrysostôme, No. 2, Comté de Châteauguay: M. James McNoughty, en remplacement de M. James Henrathy.

Howick, Comté de Châteauguay: M. Arthur Smith, en remplacement de M. Thomas Reed.

Harvey, Comté de Chicoutimi: MM. Jacques Bolduc et Auguste Laforest, en remplacement de MM. Othon Gaguon et Alexandre Bouchard.

Clifton, Comté de Compton: Simon C. Haynes, en remplacement d'Eraste Paylor.

Cap Chatte, Comté de Gaspé: M. Georges Picard, en remplacement de M. Laurent Labrie.

Cap des Rosiers, Comté de Gaspé: M. Nicolas O'Connor, en remplacement de M. Henry Packwood.

Pabos, Comté de Gaspé: MM. James McIsaac, James Forest, Jean Aspireaux, Robert Duguay et James Mills, Junior.

York et Haldimand: M. Mathieu Kerr, en remplacement de lui-même; MM. George Rae et James Buddard, en remplacement de MM. T. Garrett et Thomas Milles.

St. Joseph de Lévis, Comté de Lévis: MM. Antoine Dumas et François Bourget, en remplacement de MM. Marcel Bernier et Magloire Bégin.

Ireland, Comté de Mégantic: Le Rév. M. Robert Grant Ward et MM. Edward Redman, James McKnight, Charles T. Bennett et Thomas Gill.

Ste. Perpétue, Comté de Nicolet: MM. Etienne Beauchemin, Etienne Rousseau, Abraham Martel, François Houle et François Verville.

Aylmer, Comté d'Ottawa: MM. Alexis Marcou et James McArthur, en remplacement d'eux-mêmes.

Hartwell, Comté d'Ottawa: M. Sévère Deguise, en remplacement de M. Octave Lamarche, et M. Pierre Pilon, en remplacement de lui-même.

Portland, Comté d'Ottawa: MM. Hughes Cosgrove, James McGuire, Antoine Chalifoux, John Woods et Thomas Lasalle.

Litchfield, Comté de Pontiac: M. Ralph Grant, en remplacement de M. Duncan Carmichael.

Mathane, Comté de Pontiac: MM. Edward Taylor, John Phelan, John T. Coghlan, John Landon et Michael Donolan.

Tewkesbury, Comté de Québec: MM. Jean-Baptiste Bédard, Ferdinand Deschamps, David Deschamps, William Boyd et Joseph Mailly.

St. Hyacinthe le Confesseur, Comté de St. Hyacinthe: MM. Jacques Bourbonnière, Charles Daviau, Laurent Soly, Jean-Baptiste Lamoureux et Jean-Baptiste Scott.

Granby, [Township], Comté de Shefford: MM. Robert Aimslic et Spaulding Powell, en remplacement d'eux-mêmes.

Weedon, Comté de Wolfe: M. Jean-Baptiste Brodeur, en remplacement de M. Casimir Fontaine.

Ste. Brigitte, Comté de Yamaska: MM. Michael Purtell et Joseph Blanchette, en remplacement de MM. Edouard Lemieux et Bernard Gunn.

SYNDICS DES ÉCOLES DISSIDENTES.

St. Pie, Comté de Bagot: MM. Humphrey Jackman, Jean-Baptiste Bousquet, fils, et Marcel Guertin.

Sutton, Comté de Brome: MM. Pierre Mativia, Michael Lusignan et le Rév. M. Joseph Quinn.

Franklin, Comté de Huntingdon: M. Daniel Gordon, en remplacement de lui-même, et M. Dennis Leary, en remplacement de M. Michael Harvey.

St. Michel Archange, Comté de Napierville: M. John Forester, en remplacement de M. Joseph Chyte.

SÉPARATIONS, ANNEXIONS ET ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, par Ordre en Conseil, en date du 21 août dernier, a bien voulu, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 3e clause du cap. 15 des S. R. B. C., faire les changements suivants dans les municipalités scolaires ci-après mentionnées.

Distraire de St. Canut, No. 1, Comté des Deux-Montagnes, les propriétés imposables des personnes suivantes: David Black, David McAdam, Andrew Hodge, Veuve Dobie, William McAdam, John Wood, Robert Miller; et distraire de St. Columban, Comté des Deux-Montagnes, la propriété imposable de James Leisham pour les annexer à la municipalité de St. Jérusalem d'Argenteuil. Ces contribuables sont éloignés des écoles de St. Columban, et appartiennent à une croyance religieuse différente de celle des autres habitants.

St. Justin, Comté de Maskinongé: Distraire de cette municipalité pour être annexé à celle de Maskinongé, le rang connu sous le nom de Petit Bois Blanc, lequel rang est très-près de l'arrondissement No. 5 de la municipalité de Maskinongé et à une très-grande distance de l'arrondissement de St. Justin.

St. Albert et Warwick, Comté d'Arthabaska: Distraire de ces municipalités les Lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, dans les 5e et 6e rangs du Township de Warwick et les annexer à la municipalité de Victoriaville, à laquelle ils appartiennent déjà pour les fins civiles et religieuses.

Village de Lauzon, Comté de Lévis: Distraire de la municipalité de St. Joseph de la Pointe Lévis, l'arrondissement No. 1 de la dite municipalité pour être érigé en une municipalité scolaire séparée, sous le nom de Village Lauzon, avec les limites suivantes: à l'est, la paroisse de Notre-Dame de Lévis; au sud, les terres du troisième rang; au nord, le fleuve St. Laurent; au nord-est, la ligne qui sépare les terres de J. B. Bégin et Etienne Patri ou leurs représentants dans le premier rang et celle qui sépare les terres de François Louis Guay et Charles Bouchard dans le second rang, y compris le chantier d'Allan, Gilmour & Cie, qui se trouve dans le premier rang.

Township Leslie, Comté de Pontiac: Eriger le Township Leslie en municipalité scolaire, sous le même nom et avec les mêmes limites.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province, a bien voulu par ordre en Conseil en date du 30 septembre dernier, faire les changements suivants dans les municipalités ci-après désignées:

Argenteuil: Annexer à la municipalité scolaire de Grenville No. 3, le terrain situé dans le Township de Grenville et dont suit la description

" borné au Sud par la Rivière Ottawa, à l'Est par la Rivière Rouge, à l'Ouest par le Comté d'Ottawa, au Nord par la municipalité No. 3 susdite." L'Assomption : Distraire de la municipalité scolaire de St. Sulpice, l'Isle Bouchard, et ériger en municipalité scolaire séparée sous le nom de "Municipalité scolaire de l'Isle Bouchard."

AVIS.

M. J. Godin, secrétaire de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, a été nommé agent du *Journal de l'Instruction* et du *Journal of Education*. Il a été chargé aussi de vendre *Règlements pour l'examen des candidats au Brevet d'Instituteur*.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC (PROVINCE DE QUEBEC), SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1863.

Visite des Institutions d'éducation de Montréal par le Lieutenant-Gouverneur.

Durant le court séjour qu'il a fait à Montréal, du 15 au 17 septembre, Sir Narcisse Belleau a donné une marque du vif intérêt qu'il porte à l'instruction publique en visitant quelques-unes des maisons d'éducation de cette ville.

Son Excellence s'est rendue d'abord au pensionnat de Villa-Maria, qui, sous la direction des Sœurs de la Congrégation, a atteint une si haute réputation, non-seulement en Canada, mais sur tout le continent. Son Excellence a été reçue dans la grande salle des examens, où, après quelques exercices sur la harpe et le piano, une adresse lui fut présentée par Mlle Leblanc, fille de M. le président de la société St. Jean-Baptiste. Dans une très-gracieuse allocution, Sir Narcisse se plut à reconnaître tous les avantages du genre d'éducation si chrétien et si distingué qui est donné dans cette institution. Les classes, les dortoirs, la bibliothèque, le musée et tout le matériel de cet établissement sont en effet au courant de tous les perfectionnements modernes.

Le lendemain, le Lieutenant-Gouverneur a visité l'Ecole Normale Jacques Cartier. Il a été reçu à la grille de l'établissement par M. le Principal et MM. les Professeurs, et conduit à la grande salle, où se trouvaient M. Cherrier, président du Conseil de l'Instruction Publique, M. le Dr. Beaubien, président du Comité de réception, M. l'abbé Villeneuve et plusieurs autres ecclésiastiques et citoyens.

L'adresse suivante fut lue par M. le Principal :

A Son Excellence Sir Narcisse Fortunat Belleau, Chevalier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Que Votre Excellence veuille bien permettre aux Professeurs et aux Elèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier de lui témoigner leur reconnaissance pour la nouvelle marque d'intérêt que vous donnez à l'instruction publique.

Une des premières pensées du gouvernement de V. E. a été de s'occuper du progrès intellectuel de notre pays : les Ecoles Normales surtout ont attiré son attention. Si nous avions regretté de voir s'éloigner de nous celui qui s'était en quelque sorte identifié avec l'établissement que nous avons l'honneur de diriger, nous n'avons pas tardé à reconnaître de quel avantage serait pour nous la nouvelle position qu'il occupe.

Tout le monde saura gré à votre gouvernement de s'occuper de l'enseignement agricole dans les Ecoles Normales. Plus que tout autre moyen, peut-être, cet enseignement contribuera à faire disparaître deux plaies qui affligent notre pays : l'encombrement des professions et l'émigration.

Pour nous, notre but sera toujours d'inspirer à nos élèves la fidélité à la religion de nos pères, l'attachement aux institutions de leur pays, et le dévouement pour Notre Bien Aimée Souveraine.

Nous leur apprendrons à unir ces sentiments avec l'amour d'un passé qu'évoque à nos souvenirs la présence de V. E. en ces lieux, habités par quelques uns des anciens gouverneurs du pays. Nous ne cesserons de former des vœux pour votre bonheur et celui de Lady Belleau.

Son Excellence y répondit de vive voix et de la manière la plus cordiale.

Après quoi, l'on fit la visite des classes, de la bibliothèque, du cabinet de physique, du musée, de la chapelle et du laboratoire. Le matériel de cette école laisse peu de choses à désirer et est même plus complet que celui de la plupart des institutions européennes de la même nature. Un musée pédagogique a été commencé depuis peu et rivalisera bientôt avec le musée d'histoire naturelle, dont les collections s'accroissent très-rapidement.

De l'école normale, Sir Narcisse Belleau s'est rendu à la maison des Messieurs de St. Sulpice, où il a été reçu par M. le Supérieur et presque tous les prêtres de cette vénérable institution, qui ont su parfaitement apprécier cette marque d'intérêt.

A l'école normale McGill, le Lieutenant-Gouverneur a été reçu par M. le Principal Dawson, qui l'a conduit dans toutes les classes, faisant donner, dans chacune d'elles, une leçon ou une partie de leçon, de manière à prendre l'enseignement sur le fait et à faire juger de la méthode suivie. Le nombre des élèves de l'école normale, de l'école modèle et de l'*infant school*, ou salle d'asile annexe, est très-considérable et augmente tellement, que l'institution se trouve à l'étroit dans le local qui paraissait, il y a quelques années si spacieux.

Ce fut ensuite le tour du *High School* et de l'Université McGill. M. Howe, recteur de la première de ces institutions, et M. Molson, l'un des gouverneurs et plusieurs professeurs de l'Université aidèrent à M. le Principal Dawson à en faire les honneurs. La magnifique salle connue sous le nom de *Molson Hall* qui, ainsi que bien d'autres choses, est due à la libéralité de M. Molson, la bibliothèque qui a reçu depuis quelques années un grand nombre de volumes, entr'autres le grand ouvrage d'ornithologie d'Audubon, cadeau de \$1,000, fait par les marchands de Montréal, le musée, qui s'est accru considérablement et le cabinet de physique, qui a été pour bien dire créé depuis deux ou trois ans seulement, ont été l'objet des félicitations de Son Excellence, qui a témoigné aux directeurs de l'institution, l'appréciation qu'il sait faire de leurs efforts et de leurs succès.

Dans toutes ces visites, le Lieutenant-Gouverneur était accompagné de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Honorables MM. Ouimet, Dunkin et Beaubien.

La cotisation pour les écoles dans les Cités de Québec et de Montréal.

Nous avons publié dans notre livraison de mars dernier le texte d'une loi qui oblige les cités de Québec et de Montréal à payer une somme beaucoup plus considérable que par le passé. La loi qui se trouve modifiée par ce nouveau statut avait été décrétée à une époque où les populations de nos grandes villes, et par conséquent leurs besoins, étaient bien différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Cependant, comme on devait s'y attendre,

cette augmentation d'impôt scolaire a soulevé d'assez vives réclamations. Les deux tableaux suivants publiés par la *Minerve* font voir que même avec cette augmentation, les cités de Québec et de Montréal se trouvent encore à payer proportionnellement beaucoup moins, eu égard à leurs populations et à leurs res-

sources qu'un grand nombre d'autres municipalités de la Province, et que la somme exigée par la nouvelle loi est bien au-dessous de ce qui se perçoit dans les principales villes des Etats-Unis pour le même objet. Ces tableaux ont été préparés sur des renseignements puisés aux sources officielles.

STATISTIQUES démontrant la proportion de la Taxe de l'Éducation pour Montréal, Québec et les Ecoles Municipales de Comté.—1865-66.

| I | MONTRÉAL. | QUÉBEC. | TROIS-RIVIÈRES. | SHERBROOKE. | ST. HYACINTHE. | COMTÉ DE MÉGANTIC. | COMTÉS DE KAMOURASKA, RIMOUSKI, TÉMISCOUATA. |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------|
| Population approximative | 120,000 | 60,000 | 6,600 | 6,600 | 4000 | 20,700 | 62,000 |
| Évaluation approximative | \$38,000,000.00 | \$15,000,000.00 | \$2,429,500.00 | \$803,200.00 | \$457,000.00 | \$1,185,500.00 | \$5,688,800.00 |
| Nombre de contribuables. | 17,500 | 12,500 | 424 | 329 | 800 | 2,722 | 12,155 |
| Payé par l'éducation..... | \$6,500 | \$3,850.00 | \$1,720.00 | \$1,020.00 | \$1,955.00 | \$9,089.00 | \$18,713.00 |
| Proportion par tête de la population | 5 5/12 cts. | 6 5/12 cts. | { 26c avec rétr. men. 18c sans " " | { 15c avec rétr. men. 10c sans " " | { 49c avec rétr. men. 40c sans " " | { 43c avec rétr. men. 30c sans " " | { 30c avec rétr. men. 22c sans " " |
| Proportion par \$100 d'évaluation..... | 1 7/10 cts. | 2 6/10 cts. | 7 cts. | 12 1/2 cts. | 42 1/2 cts. | 76 1/2 cts. | 33 cts. |

N. B.—Cette table ne comprend pas les rétributions mensuelles, vu que pour les cités de Montréal et de Québec, elles ne sont pas payées par taxes; elles varient suivant les circonstances dans les différentes écoles. Dans les écoles des municipalités rurales, les rétributions mensuelles sont prélevées par taxes. Les résultats produits dans cette table le sont avec et sans les rétributions. A la campagne les rétributions mensuelles sont payées par chaque chef de famille, qu'ils envoient ou non leurs enfants aux écoles. Dans les villes les chefs de famille ne paient les rétributions que quand ils le peuvent et seulement dans le cas où ils envoient des enfants à l'école.

TABLEAU montrant les résultats de l'opération de la nouvelle Loi de la dernière session de la Législature Locale et la comparaison des montants et la proportion de taxation pour l'éducation publique à Montréal, à Québec et dans les Municipalités rurales, ainsi que dans quelques Municipalités Américaines d'après des documents officiels.

| II | Montréal (1868) | Québec (1868.) | Toutes les Municipalités du Pays (1868.) | Cité de Boston (1865.) | Etat du Maine (1860.) | Wisconsin (1865.) | New Hampshire. |
|----------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------------------------------|------------------------|-----------------------|-------------------|----------------|
| Estimation de la population..... | 130,000 | 60,000 | 1,075,000 | 192,000 | 628,000 | 900,000 | " |
| " évaluation..... | \$45,000,000.00 | \$15,000,000.00 | \$116,500,000.00 | \$378,303,357.00 | \$164,714,168.00 | \$152,600,000.00 | " |
| Taxe pour l'éducation..... | \$30,633.36 | \$17,333.68 | \$361,000.00 | \$589,000.00 | \$477,131.00 | \$908,152.00 | " |
| Proportion par tête de la population. | 23 1/2 cts. | 28 9/10 cts. | 33 1/2 cts. | 3.06 | 75 1/2 cts. | \$1.00 | 75 cts |
| Proportion par \$100 d'évaluation..... | 6 8/10 cts. | 11 5/10 cts. | 31 cts. | 15 1/2 cts. | 29 cts. | 60 cts. | " |

Cinquième Conférence annuelle de l'Association des Instituteurs Protestants de la Province de Québec.

Le rapport suivant des délibérations de l'Association des Instituteurs Protestants de la Province est extrait des comptes-rendus de plusieurs journaux. La Conférence a été tenue à Richmond, le 27 août dernier, dans la salle principale du Collège St. François.

Au nombre des personnes présentes on remarquait l'Hon. J. Sanborn, Président de l'Association; l'Hon. Pierre J. O. Chauveau, Ministre de l'Instruction Publique; l'Hon. C. Dunkin, Trésorier de la Province; H. H. Miles Ecr., L. L. D., Assistant-Secrétaire au Ministère de l'Instruction Publique; J. G. Robertson Ecr., M. P. P. Sherbrooke; F. W. Dawson Ecr., L. L. D.; M. Baynes; M. John Dougall, de Montréal; M. Wilkie, de Québec; Dr. Nicolls et Messieurs les professeurs Roux et Prideaux, de Lennoxville; M. Mallory; M. l'Inspecteur d'écoles Hubbard et M. l'Inspecteur d'écoles Stenson, ainsi qu'un grand nombre d'instituteurs enseignant dans le pays.

Des ministres protestants appartenant aux différentes sectes religieuses assistaient à la conférence, et les habitants de Richmond, Melbourne et des environs paraissaient prendre un vif intérêt à tous les procédés de l'Association; non seulement ils vinrent en grand nombre aux cinq séances qui eurent lieu, mais encore ils accueillirent avec la plus généreuse hospitalité leurs visiteurs étrangers. Lord Aylmer, M. Hetherington, Maire de Melbourne, le Dr. Hamilton, en un mot tous les habitants des deux villages n'épargnèrent rien pour secondar le but de l'Association et procurer à ses membres tout le confort et le plaisir possible.

La séance s'ouvrit par une prière, suivie de musique vocale et instrumentale, après quoi l'Hon. M. Sanborn prononça un discours

dont le sujet principal était la nature et l'importance de nos écoles communes.

" Dans ce siècle de littérature et de journalisme, dit-il, l'avantage de savoir lire conduit aux plus hautes connaissances, et bien des hommes avec la seule instruction puisée dans nos écoles communes, sont parvenus plus tard à acquérir assez de savoir pour se rendre très-utiles à la société. L'instruction donnée dans les écoles communes est aussi une puissante sauvegarde pour la morale. Elle prémunit contre le crime, car quand même elle n'améliorerait pas toujours ainsi qu'elle le fait, les principes moraux, elle sait toujours enseigner que l'honnêteté est la meilleure politique. (1) De plus, l'éducation fait naître la prospérité. Par elle, l'ouvrier, le cultivateur, en un mot l'homme dans les différents états, devient plus intelligent, plus entreprenant, plus familier avec les dernières inventions; enfin plus capable, et plus jaloux de se rendre utile à la société. L'Éducation est encore nécessaire à nos institutions municipales. La lecture des journaux est indispensable pour mettre le peuple en état d'administrer ses affaires. Autrement, il s'expose, comme on l'a vu dans quelques localités voisines trop ignorantes, à laisser tomber l'administration des affaires municipales aux mains d'un ou de deux hommes qui ne consultent que leur égoïsme et leur avantage personnel. Dans notre siècle, on donne l'instruction aux sourds-muets, mais celui qui ne sait ni lire ni écrire est pire qu'un sourd-muet, et le gouvernement est tenu de pourvoir à son éducation. Les écoles communes diffèrent de toutes manières des écoles supérieures. Ce sont les écoles

(1) L'honnêteté qui n'est fondée que sur l'intérêt ne va pas loin, aussi l'honorable orateur a-t-il eu le soin d'insister sur les principes moraux indépendamment de toute autre considération. (Note de la rédaction.)

des masses, et l'enseignement doit y être jusqu'à un certain point limité, mais en tant qu'éducation primaire, cet enseignement doit être complet en soi et non tronqué. On ne saurait copier ici l'uniformité du système prussien; il nous faut plus de liberté et plus de variété dans notre éducation supérieure, mais en ce qui concerne les écoles communes, on devrait établir un bon système et ce système devrait être uniforme. Le but des Ecoles Normales doit être non seulement de mettre l'instituteur en état d'enseigner à ses élèves ce qu'il a appris lui-même, mais surtout de lui apprendre l'art d'enseigner et de tirer le meilleur parti possible des circonstances, si mauvaises qu'elles soient. L'instituteur qui ne sait que répéter ce qu'il a appris, ressemblerait à cet ouvrier à qui je demandais un lit à ressorts de huit planchettes et qui se récriait qu'il n'en avait jamais vu que de six. Mais, répondis-je, il m'en faut un de huit.—C'est impossible, on n'en a jamais fait que de six.—Comme savez-vous une loi du Canada qui défende d'en faire à huit?—Oh non.—Eh bien alors, faites m'en donc un de huit planchettes s'il vous plaît. Un instituteur qui n'a ni goût, ni aptitude pour son état, le trouve fatigant, ennuyeux. Les élèves ne font aucun progrès; il est à charge aux corporations scolaires, aux visiteurs; il devrait quitter l'école. Cependant tout en montrant combien est difficile la tâche de l'instituteur primaire, je ne veux nullement décourager les jeunes gens, ni les porter à renoncer à l'enseignement comme moyen de s'élever à de plus hautes positions. Non, ce sont les instituteurs jeunes, pleins de force et d'enthousiasme qui font beaucoup de bien: Je regarde comme déplacée toute tendance de la part de l'instituteur à enseigner à chacun de ses élèves la religion professée par chacun; ce serait introduire dans une école toutes les difficultés qu'engendre l'esprit de secte; mais sans y admettre aucune religion à l'exclusion des autres, les élèves des écoles communes devraient apprendre les principes de la religion chrétienne. Il est vrai que c'est chose bien difficile dans un pays où le peuple parle deux langues différentes et où les croyances religieuses sont aussi distinctes. Néanmoins on doit faire des efforts pour surmonter cet obstacle. Les clauses de la loi relatives aux dissidents ne sont qu'une soupape de sûreté nécessaire; il est bon d'y recourir le moins possible. Enfin on devrait enseigner dans les écoles communes les éléments du droit civil et constitutionnel, et préparer pour cela un manuel de la constitution du pays et des lois qui régissent les municipalités." M. Sanborn termina son discours en insistant avec chaleur sur le bonheur que l'éducation procure à la société. Puis il donna avis à l'Assemblée de quelques affaires concernant l'Association, et la séance fut levée pour être reprise dans l'après-midi.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

Le Rév. M. Pridoux ouvrit la séance par une lecture intéressante et instructive sur la langue anglaise.

Un chœur chanta ensuite un morceau de musique, puis l'Hon. M. Chauveau prononça un discours sur le "Système d'Instruction suivi dans la Province de Québec."

A aucune époque, dit-il, les Canadiens-Français n'ont été entièrement dépourvus d'instruction. Sous la domination française, l'éducation se donnait généralement dans la famille, l'Eglise y mettait la dernière main. Il y avait aussi des écoles en rapport avec les besoins du temps, et ce n'est qu'après la conquête qu'on s'aperçut que par suite de l'augmentation de la population, ces écoles étaient insuffisantes. L'Assemblée Législative du Bas-Canada voulut établir un système d'instruction primaire, mais le Conseil Législatif l'en empêcha. Plus tard cependant, on adopta un système qui n'a fait que s'améliorer, au point que, si aujourd'hui le Bas-Canada se trouve sous quelques rapports en arrière du Haut-Canada, il est en avant des Provinces maritimes. Maintenant les quatre cinquièmes des Canadiens-Français au-dessous de trente ans savent lire et écrire; il en est de même des trois quarts des hommes du même âge. L'Hon. Ministre attira ensuite l'attention des instituteurs sur la défectuosité des maisons d'école sous le rapport hygiénique. Les salles sont petites et manquent de ventilateurs, de manière qu'on y respire un air malsain. Les sièges sont généralement trop hauts et sans dossiers, ce qui les rend très-peu confortables. Il est bien dangereux pour la santé du maître et de l'élève de se tenir longtemps dans une position gênante ou d'étudier longtemps assis sans être appuyé. Il faut aussi de la variété dans les exercices des classes, et les études devraient être entremêlées de récréations. Le manque de ventilation des écoles et la fatigue de trop longs exercices sont la cause ordinaire de mortalité parmi les instituteurs, qui sont atteints très-souvent de consommation. Je pourrais ajouter, que l'instituteur élève trop la voix lorsqu'il parle, il parle trop fort à ses élèves. Naturellement, c'est pour se faire entendre au milieu du bruit; mais plus il fera de bruit lui-même, plus les élèves en

feront de leur côté. Un moyen plus simple est de garder le ton de la conversation ordinaire et de parler de manière à intéresser les élèves. L'instituteur, pour son propre avantage et pour celui de ses élèves, doit toujours être de bonne humeur, calme, maître de lui-même. Un point important de l'instruction en Canada, c'est l'enseignement du français aux élèves d'origine anglaise et de l'anglais à ceux d'origine française; or, la seule manière d'apprendre une langue étrangère, c'est de la parler; c'est aussi la méthode la plus naturelle et la plus facile et il serait à désirer qu'on prit des mesures pour qu'elle fût adoptée. Il va sans dire qu'il faut en même temps apprendre à lire dans cette langue étrangère et en combler la grammaire. Il est aussi nécessaire de connaître l'histoire du Canada, et il faudrait un ouvrage plus convenable que l'Abrogé de Garneau dont on se sert maintenant, faite d'autre. Les Instituteurs Canadiens-Français ont aussi formé depuis plusieurs années des réunions ou conférences semblables à celle-ci, et il en est résulté un grand bien pour le corps enseignant.

Le Rév. M. Parker fit ensuite "l'histoire de l'instruction élémentaire dans les Townships de l'Est;" il s'attacha à faire connaître le caractère des premiers colons et les différentes phases de progrès que le système d'éducation a eu à subir jusqu'à ce jour. L'Hon. M. Chauveau et le Rév. M. Parker furent écoutés avec la plus grande attention, et souvent interrompus par de bruyants applaudissements. M. le Principal Graham pria M. Chauveau de la part de plusieurs personnes présentes de vouloir bien répéter en français les principaux passages de son discours; l'Hon. ministre se rendit à ce désir avec empressement et il fut convenu qu'il répéterait son discours en français à la prochaine séance.

Après quelques instants de repos, on improvisa une discussion sur une question d'enseignement, la calligraphie. Plusieurs instituteurs prirent part au débat, chacun n'ayant que cinq minutes pour soutenir son opinion: les discours furent brillants et très-animés, et ce sujet qu'on serait tenté de croire propre seulement à des lieux communs, parut intéresser beaucoup le nombreux auditoire dans lequel on remarquait plusieurs dames.

M. Willie expliqua en termes précis mais explicites, le système de calligraphie maintenant suivi au High School de Québec; il dit entre autres choses que la méthode actuelle était le fruit de trente ans d'expérience, pendant lesquels on avait amélioré le système généralement suivi en Canada, en y introduisant tous les changements les plus importants et les plus convenables fournis par les diverses méthodes qui ont paru durant cette époque. M. le Principal Graham, le Rév. M. Lee et M. Jordan prirent aussi part au débat que M. Chauveau termina en l'analyzant et en faisant quelques remarques sur les arguments des différents orateurs et en insistant sur l'importance du sujet. Il divertit beaucoup l'auditoire en avouant que quant à lui, il avait une bien mauvaise écriture, défaut qu'il partageait d'ailleurs avec plusieurs personnes haut placées, et qu'il attribuait uniquement à la négligence de ses premiers instituteurs.

D'après le programme, M. Dawson, Principal du Collège McGill, ouvrit la séance du soir par une conférence intitulée: Remarques sur quelques traits principaux du caractère du colon anglais en Amérique. Il dit:

On nous a appelés une nouvelle nationalité: par ce mot on entendait dire, que nous avions un caractère national propre et une existence nationale séparée. Mais quel est donc ce caractère national, si toutefois nous en avons un? Sous un rapport, nous sommes des plus hétérogènes puisque nous sommes un composé de plusieurs nations, mais sur plus d'un point, nous sommes homogènes en ce sens que nous vivons tous dans les mêmes conditions. Mais je m'adresserai maintenant aux Canadiens-Anglais; rien de surprenant si je parle un peu franchement, j'appartiens moi-même à cette nationalité. Le Canadien-Anglais diffère du véritable anglais en trois points principaux. Pour la mère-patrie, la position du colon anglais est celle d'un associé inutile, elle le perd presque de vue. C'est à l'effet d'abaisser le niveau des aspirations du colon et l'éducation seule pourra le relever. Il nous faut plus de relations avec la mère-patrie, connaître mieux le Canada et se tenir au courant des affaires de nos voisins qui font l'essai du gouvernement républicain. Les journaux devraient donner plus d'informations sur tous ces divers sujets, mais ils ne sont que l'expression du sentiment public. Les divers changements survenus dernièrement dans le pays, ont causé une grande surexcitation dans l'opinion publique, l'éducation dans toutes ses branches devra se développer avec une activité en rapport avec cette impulsion donnée aux esprits. Ce bon effet de la Confédération ne devra pas être profitable qu'à ceux qui en ont voulu, ceux qui ont toujours été en faveur de la nouvelle constitution, mais ceux qui s'y sont opposés devront en jouir, car eux aussi ont l'esprit porté à l'indépendance et aux changements. Le second point de différence résulte de l'absence de stabilité et de cette contrainte qu'imposent les habitudes invétérées. La vie inégale

et indépendante qui en est le résultat, est avantageuse sous ce rapport qu'elle conserve l'énergie et la vigueur, mais d'un autre côté, elle dégèrnerait facilement en un dur égoïsme qui empêche de sentir tout ce qu'il y a de beau et de bon dans le monde physique et moral. Un des traits caractéristiques de l'esprit Canadien devrait être l'amour de la nature et cependant, tandis qu'en Angleterre on respecte les arbres comme des monuments, souvenirs des ancêtres, ici on ne les considère que pour la quantité de bois de corde qu'ils représentent. L'instituteur aurait donc beaucoup à faire pour inculquer à ses élèves l'amour de la nature, des beaux-arts et de la littérature, et il devrait y donner beaucoup plus de soins.

Le troisième point de différence entre l'anglais d'Angleterre et celui du Canada, vient de ce qu'ici à vrai dire, il n'y a pas de degrés dans la société. Il suit de là que les situations et les charges étant à la portée de tout le monde, sans qu'il n'y en ait aucune, qui soit réservée plutôt à une classe de la société qu'à une autre, le caractère national se modifie sensiblement; chaque homme se sent jusqu'à un certain point son seul maître, il est plus indépendant. Ce manque de degrés sociaux et de rigides distinctions qui font qu'ailleurs les hommes semblent se mouvoir comme dans un petit espace, demande que le Canadien-Anglais reçoive ici une éducation en rapport avec cette vie indépendante et pleine d'énergie. Le fait est que l'état de la société en Europe devient de jour en jour plus semblable au nôtre. On s'habitue à considérer bien plus l'homme et ce qu'il est par lui-même que sa position sociale. Les capacités intellectuelles et l'activité ne manquent pas aux jeunes gens de ce pays, ils possèdent ces qualités autant et plus que tous autres, mais on ne doit pas attendre de récoltes d'un champ qui n'a pas été ensemencé. Nous ne pouvons pas espérer de manufactures et de beaux-arts sans posséder les écoles nécessaires. Dans les vieux pays et aux États-Unis, on n'a rien épargné pour ouvrir partout des écoles de beaux-arts et de dessin, mais nous, comme si nous espérions récolter sans avoir semé, nous aimerions à voir fleurir les beaux-arts sans donner à l'intelligence qui doit les faire naître, la première éducation nécessaire. Comme minorité, il est nécessaire que nous nous efforcions d'obtenir par la culture de l'esprit l'influence et la position élevée que nous ne pouvons pas obtenir par le nombre. Nous pourrions avec raison nous confier à l'esprit de justice et d'équité de la majorité, mais nous ne saurions accepter cette position. L'Anglais doit s'élever par lui-même et pour cela, il faut que l'éducation la plus élevée se répande au milieu de la population canadienne-anglaise afin qu'elle tienne par l'instruction une position qu'elle ne saurait obtenir par le nombre.

Lord Aylmer parla après M. Dawson, et prit pour sujet : l'instruction agricole.

La prospérité de ce pays, dit-il, dépend entièrement de l'agriculture, et le sol sur lequel doivent reposer tous nos intérêts est riche et productif. Sur le cultivateur, sur son intelligence, son activité, et ses succès repose la prospérité de toutes les classes de la société : s'il réussit, tout le monde en profite, s'il ne réussit pas, tout le monde s'en ressent. Nous ne devrions donc rien épargner pour faire progresser l'agriculture : est-ce ce que nous avons fait ? Jetons un regard sur l'histoire de l'agriculture dans ce pays, et voyons s'il a été fait quelque chose pour son avancement. Sommes-nous beaucoup plus avancés que les premiers colons ? Je crois que non. Ne regarde-t-on pas en effet de nos jours l'agriculture comme un travail dégradant, un ouvrage de mercenaires plutôt qu'une profession de la plus haute importance ? Dans l'enseignement des sciences, essaie-t-on un peu de montrer leur rapport avec l'agriculture ? Qu'est-ce que nos cultivateurs connaissent en fait de mécanisme, de géologie et de chimie et de beaucoup d'autres sciences avec lesquelles ils sont continuellement en contact par la pratique ? C'est dans la culture de nos terres que nous trouverons nos capitaux, et l'habitant qui possède ces terres, devrait plus que tout autre avoir une bonne instruction. Mais si le cultivateur n'estime pas lui-même et ne considère pas sa profession, comment peut-il espérer que les autres l'estimeront ? Tout art, toute science tend à se perfectionner, mais notre cultivateur se contente du travail manuel. Le progrès se fait sentir dans toutes les branches d'industrie excepté en agriculture, et cependant plus que toute autre, elle devrait progresser. Nous avons plusieurs bons collèges, aucun d'eux n'enseigne l'agriculture. Nous avons des écoles de théologie, de médecine, de droit, des écoles militaires et de belles bibliothèques, mais on ne donne aucune attention à l'agriculture qui soutient toutes les professions. Bien plus, si on demande au gouvernement, qui se montre si libéral pour tout autre genre d'instruction, une école d'agriculture, on ne reçoit aucune réponse.

Quelle vue plus agréable que celle d'une ferme de 400 acres où on verrait appliquer les connaissances agricoles acquises jusqu'à ce jour et où on verrait accourir de toutes les parties du pays des élèves à qui on enseignerait les sciences qui ont quelques rapports avec l'agriculture. Sur cette ferme on ferait l'expérience de nouvelles

inventions agricoles, de tout nouveau grain qu'on voudrait introduire. On criera peut-être aux dépenses, mais n'est-il pas juste que l'on dépense un peu d'argent à l'avantage du cultivateur qui se trouve à payer la plus large part des taxes ?

Comme plusieurs instituteurs Canadiens-Français se trouvaient à cette séance, l'Hon. M. Chauveau prit ensuite la parole en Français. L'Hon. C. Dunkin fit un discours dans lequel il dit entre autres choses :

Il faut établir une différence entre l'importance du progrès moral et intellectuel et celle du progrès purement matériel, on ne saurait nier que le premier est bien plus important que le second. Il faut donc que l'instituteur s'applique principalement à obtenir ce progrès moral et intellectuel. J'ai parcouru autrefois l'Isle Nantucket, qui est simplement un banc de sable où on ne voit pas un seul arbre, à peine y trouve-t-on un port pour y descendre. Tout vaisseau quelque soit son tonnage est obligé de mettre des lumières de la cale au bout des mats pour passer la barre à l'entrée de ce port ; et cependant dans cette isle on voit une grande et belle ville bien bâtie, avec une douzaine d'églises bien fréquentées : et la population de cette ville quoique dépourvue de tout avantage, n'ayant rencontré au contraire que des obstacles, est parvenue à tenir son rang sous tous les rapports au milieu de plusieurs autres villes plus avantageusement situées. La seule chose qui y manque ce sont les pauvres. Et quelle est la raison de cet état prospère obtenu au milieu de tant de difficultés ? C'est que les premiers habitants de cette ville étaient les meilleurs d'entre les meilleurs, la crème de la crème, ils avaient fui la persécution qui les poursuivait sur la terre ferme de même que ceux de la terre ferme avaient fui la persécution d'Angleterre. Ils constituaient la partie la plus morale de toute la population, et c'était là la cause de la prospérité. La Nouvelle Angleterre dans son ensemble, est encore une preuve de l'importance du progrès moral et intellectuel. La plupart des hommes qu'on voit s'élever à quelque haute position dans les états de l'ouest, du sud ou du centre, sont descendants des premières familles qui ont peuplé la Nouvelle Angleterre si célèbre pour son haut caractère moral et intellectuel. Ainsi que M. Dawson, je suis d'avis que comme minorité, nous devons commander le respect de la majorité par une haute éducation et une conduite irréprochable ; cependant, je peux assurer cet auditoire qu'on ne saurait rencontrer dans une majorité plus d'esprit, de justice et de bon vouloir envers une minorité, que nous en rencontrons aujourd'hui dans les Canadiens Français. On a plus de considération pour les Anglais à Québec qu'on en a pour les Français à Ottawa. Avec Lord Aylmer, je suis aussi d'opinion qu'on doit donner à l'agriculture la plus grande attention. Nous n'aurons jamais trop de cultivateurs, même si le pays en était couvert, tandis que les autres classes de la société ne doivent augmenter qu'en proportion des cultivateurs.

Ainsi, on devrait dans l'enseignement s'occuper de l'agriculture, de manière à préparer les garçons à la vie de cultivateurs et les filles à celle de femmes de fermiers. On se trompe quand on s'imagine qu'un fou ou un lourdaud peut faire un bon cultivateur, car il n'y a pas d'occupation qui demande plus d'adresse, de prévoyance et de connaissances. J'ai étudié l'agriculture et la loi et je me suis convaincu que la première est plus difficile à apprendre que la seconde. Pour former le cultivateur et lui donner l'instruction et les connaissances nécessaires, on ne doit donc rien épargner. Et je ne doute pas que le gouvernement ne fasse tout en son pouvoir pour obtenir les grandes améliorations suggérées par Lord Aylmer. Une excellente manière de répandre l'instruction agricole dans nos campagnes serait d'enseigner dans les écoles normales toutes les branches qui y ont rapport, car les instituteurs qui sortiraient de ces écoles répandraient leurs connaissances en agriculture et en horticulture partout où ils enseigneraient.

Mais outre cela il faut que chacun prenne à cœur le progrès de l'agriculture ; il faut que le cultivateur s'instruise lui-même, cultive son intelligence et fasse donner à ses enfants une éducation qui les rende des cultivateurs instruits et intelligents. Dans ce but, il ne doit rien épargner pour le soutien des écoles et des collèges établis pour cet enseignement, et s'il trouve qu'il y a encore quelque autre chose à faire, il doit en informer le gouvernement.

L'Hon. M. Chauveau remercia ensuite Lord Aylmer pour son travail sur l'instruction agricole : ce sujet, dit-il, qui occupe depuis longtemps le gouvernement, paraît aisé en théorie, mais il est très-difficile en pratique. L'importance d'un pareil sujet doit éveiller l'attention du pays entier, et je suis heureux que le gouvernement dans ses efforts pour établir l'instruction agricole dans cette Province rencontre ainsi l'opinion publique. Par ces efforts, on a déjà réussi à établir deux écoles d'agriculture : une à St. Anne et l'autre à l'Assomption.

Tout ce que le gouvernement a fait en faveur de l'agriculture n'est peut-être pas connu de la population anglaise, car les deux races en Canada me rappellent le célèbre escalier du Château de Chambord en France. Cet escalier est disposé de façon que deux personnes peu-

vent le monter ensemble, être tout le temps près l'une de l'autre, sans cependant se voir. Il en est de même des Français et des Anglais dans ce pays. Tous, nous nous dirigeons vers le même but sans le savoir, nous sommes toujours côte à côte, et cependant, nous nous voyons rarement. Nous ignorons même les noms des *littérateurs* ou des *savants* qui ne sont pas de notre origine. Par le "Journal de l'Instruction Publique," j'ai essayé de faire connaître les deux races l'une à l'autre, car si nous ne pouvons jamais espérer d'être réunis par les mêmes liens de société, la même langue et les mêmes croyances, nous pouvons du moins partager les mêmes idées et faire les mêmes efforts en tout ce qui concerne le bien public. Nous sommes maintenant beaucoup plus connus du reste du monde ; et de l'autre côté de l'Océan, des hommes d'étude se demandent souvent comment les deux races parviendront jamais à ne former qu'un peuple. Eh bien, je dirai que par cela même que notre race est en minorité dans la Confédération et en majorité dans cette Province, nous apprendrons tous la tolérance, l'amitié et le respect mutuels.

VENREDI,—SÉANCE DU MATIN.

La séance s'ouvre par une prière du Rév. M. Lee.

Au nom du Comité, nommé à la dernière assemblée pour entrer en communication avec les autres Associations, dans le but d'établir un journal pour les Instituteurs et de former une Association d'Instituteurs pour tout le Canada, M. Dawson annonça que tout allait bien, mais il déclara que le Comité n'était pas en état de faire un rapport détaillé.

Sur motion de M. le Principal Graham, secondé par M. l'Inspecteur Hubbard, il fut unanimement résolu que le même Comité serait maintenu.

Sur motion de M. le Principal Graham, secondé par M. le Dr. Wilkie, MM. Lang, de Waterloo, et Lee, de Montréal, furent unanimement choisis pour représenter l'Association l'année suivante.

Il fut de plus résolu que la prochaine réunion aurait lieu dans le District de Bedford et que l'Association locale fixerait elle-même l'endroit.

Les officiers de l'Association furent ensuite élus pour l'année suivante : Président, l'Hon. C. Dunkin ; Secrétaire, M. A. Duff, M. A. ; Trésorier, M. McGregor.

Le Rév. M. Lee lut un travail sur "Les Sciences," et M. le Dr. Hurd, sur "l'Education Physique."

Le Dr. Miles à son tour discuta dans deux mémoires les différentes vues déjà exprimées sur les Ecoles Communes.

Dans le premier, M. Miles a énuméré les qualités requises d'un instituteur primaire. Il a particulièrement attiré l'attention des Membres de la Convention sur les deux points suivants qui n'avaient pas encore été remarqués par les orateurs qui l'avaient précédé. Premièrement : qu'il y a sept fois plus d'enfants dans les écoles élémentaires qu'il y en a dans les écoles supérieures ; secondement : qu'il y a quinze fois plus d'écoles communes ou élémentaires que d'autres écoles, et il a de plus ajouté qu'il y a trois fois plus d'instituteurs pour les écoles communes que pour les autres écoles. L'Hon. M. Sanborn, dit-il, a remarqué que les écoles élémentaires méritaient toute notre attention, parce que d'elles dépendent la conservation de nos biens et la prospérité de ce pays. Il a dit aussi que c'était ordinairement par la seule instruction de ces écoles que le peuple pouvait apprécier ses droits municipaux et politiques et apprenait à les exercer avec intelligence et discernement. La conclusion pratique est de travailler au perfectionnement de notre système d'instruction élémentaire. Ce qui nous manque le plus, ce sont les instituteurs capables. Je suis d'opinion que quant aux qualités requises, il ne devrait pas y avoir de différence entre l'instituteur d'écoles communes et l'instituteur d'écoles religieuses. Pour son genre d'ouvrage, l'instituteur d'école élémentaire doit être aussi qualifié que le professeur d'écoles religieuses. Il n'y a pas de degrés intermédiaires pour la loi et la médecine, et je suis d'avis qu'il ne devrait pas y en avoir non plus pour l'enseignement.

Dans le second travail M. Miles s'est occupé surtout de la position sociale de l'instituteur et de son salaire. Le salaire, dit-il, n'est pas généralement en rapport avec les services que rend l'instituteur. Mais c'est la société qui paye, et c'est de l'appréciation de cette société que l'instituteur doit dépendre en définitive pour obtenir une rémunération raisonnable. On ne peut attendre du gouvernement et de la législature que l'impulsion et l'exemple, mais tout dépend principalement de la libéralité publique. Si le salaire de l'instituteur n'est pas plus élevé, c'est la société que l'on doit blâmer. Pour que ce mal disparaisse, il faut que la société voie à ce que ceux qui sont chargés d'instruire, aient eux-mêmes une instruction qui réponde aux besoins actuels de la société, de manière que l'élève instruit par eux prouve plus en leur faveur.

L'instituteur dans ce pays pourrait lui-même faire beaucoup pour

l'amélioration de son salaire. Il le pourrait en s'efforçant toujours de convaincre de son aptitude ceux avec qui il a quelque rapport, en conduisant bien son école, en se conduisant bien lui-même et en se rendant utile en toutes occasions. M. Miles recommanda ensuite l'instruction donnée dans les écoles normales comme la meilleure pour perfectionner l'instituteur et le rendre capable de remplir son devoir avec satisfaction.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

Le Rév. M. Lee ouvrit la séance à 2 heures P. M. par une prière. Le Secrétaire M. A. Duff, M. A. fit part de quelques remarques qu'il avait recueillies sur l'éducation lors d'un voyage dans le Haut-Canada et les Etats de l'Ouest. La plus grande partie de l'après-midi se passa en discours et en discussions sur différents points ayant rapport à l'éducation.

M. Dougall, propriétaire du journal le "Witness" et de la Revue mensuelle "Dominion," dans un discours qui fut écouté avec attention, décrit les progrès faits sous le rapport de l'éducation dans les cités de l'ouest et entr'autres dans la ville de Chicago, où les maisons d'éducation sont de véritables monuments et où on a souscrit de fortes sommes pour l'établissement d'une école polytechnique.

Il y eut ensuite une autre discussion au sujet de l'instruction agricole. Lord Aylmer, l'Hon. M. Chauveau, l'Hon. M. Dunkin et autres orateurs exprimèrent leur opinion sur le système à suivre et sur l'extension à donner à cette instruction ; tous convinrent que pour le moment, dans une école ordinaire, il suffisait que le maître eût des connaissances ordinaires sur l'agriculture théorique et pratique, et qu'il sût profiter de toutes les occasions qui se présenteraient pour donner à ses élèves du goût pour l'agriculture et les porter à l'étude des sciences qui s'y rapportent et qui seront enseignées dans des écoles spécialement destinées à cet usage.

M. le Principal Dawson parla le dernier et il dit entr'autres choses que l'Ecole Normale McGill était déjà en état de fournir des instituteurs possédant en agriculture l'espèce et la somme de connaissances nécessaires pour les écoles élémentaires ; mais il ne faut pas, dit-il en terminant, trop attendre des instituteurs en fait de connaissances agricoles, et s'imaginer, qu'avec le temps et les moyens mis à leur disposition, ils ont pu apprendre plus que les principes élémentaires dans cette branche.

On montra ensuite des épis d'avoine provenant de quelques grains apportés de Norvège ; chacun put admirer le bon résultat de ce premier essai d'acclimation.

Quand l'heure de l'ajournement fut arrivée, l'Hon. M. Chauveau résuma brièvement les débats de la Convention, et exprima toute la satisfaction qu'il avait ressentie en voyant un auditoire aussi nombreux porter tant d'intérêt à la cause de l'éducation, et en constatant tout ce qui avait été fait dans les séances en faveur de l'éducation : il remercia sincèrement les personnes présentes pour l'attention et les égards qu'on avait bien voulu lui accorder à lui personnellement, tant comme chef du gouvernement local, que comme premier officier chargé de surveiller le fonctionnement des lois d'éducation.

Après les remerciements d'usage au Président, aux orateurs et aux hospitaliers habitants de Richmond et de Melbourne, l'Hon. M. Dunkin remercia l'Association de l'avoir élu Président en remplacement de M. Sanborn, et l'assura qu'il avait toujours pris beaucoup d'intérêt à tout ce qui concerne l'éducation et qu'il était disposé à faire tout ce qui était en son pouvoir pour défendre les intérêts de l'Association. M. l'Inspecteur Hubbard appelé ensuite par l'assemblée prononça un court discours.

L'Hon. M. Sanborn qui pendant toute la durée de la Convention avait rempli ses devoirs de Président avec beaucoup de dignité, de courtoisie et d'impartialité, termina les procédés en analysant tout ce qui avait été dit et fait et en félicitant les membres de la Convention de l'harmonie qui n'avait pas cessé d'exister malgré les vues nécessairement divergentes exprimées par les différents orateurs.

Après le chant d'une hymne religieuse et une prière du Rév. M. Parker, la Convention fut ajournée à l'année prochaine, où elle se réunira à Waterloo, dans le District de Bedford.

Les instituteurs et toutes les personnes présentes à cette Convention furent unanimes à dire que rarement ils avaient assisté à une assemblée où avait régné plus d'harmonie, et où on avait rencontré plus d'instruction et d'agrément.

L'auditoire durant toutes les séances était tellement nombreux que la grande salle du collège était littéralement encombrée. Nous ne devons pas oublier de dire que la partie musicale fut bien remplie et que le chant fut conduit avec beaucoup de talent et de goût.

Trente-cinquième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 28 Août 1868.

Présents : MM. les Inspecteurs d'écoles Valade et Grondin ; MM. M. Emard, président ; D. Boudrias, trésorier ; J. O. Cassegrain, secrétaire ; U. E. Archambault, bibliothécaire ; A. Mallette, C. Ferland, conseillers ; H. Dostaler, V. Armand, G. Martin, J. C. Roy, O. Gauthier, O. Lamarche, E. Croteau, H. Tétreault, C. Leblanc, M. Ethier, O. Archambault.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.
M. le Président soumit à l'assemblée les deux sujets de discussion qui suivent :

“ Quelle est la meilleure méthode d'enseigner l'anglais dans nos écoles françaises ? ”

Et “ serait-il à propos d'introduire dans nos écoles françaises des livres d'épellation à l'instar de ceux qui sont en usage dans les écoles anglaises ? ”

Ont pris part à la discussion, MM. Valade, Grondin, Boudrias, Ferland et Lamarche.

Lecture de M. Ferland sur l'Education populaire.

M. Ferland exposa les bienfaits de l'Education, dont l'objet immédiat est de former le cœur des élèves à la pratique de la vertu et du devoir ; d'en faire des enfants véritablement dévoués à leurs parents, des hommes remplis de probité et de religion, et, enfin, des citoyens fidèles et soumis à l'autorité. Il fit ressortir, par un heureux contraste, la différence qui existe dans les mœurs d'un peuple dont l'éducation a été soignée, et dans celles d'un peuple dont l'éducation a été négligée ; il démontra que le bonheur d'un Etat dépend de la bonne éducation, tandis que les troubles, les perturbations sociales ont pour cause première la mauvaise éducation des enfants. Il finit en rendant hommage à la mémoire du Bienheureux Lasalle, dont la vie presque entière fut consacrée à l'éducation de la classe populaire.

Lecture de M. Malette sur l'amour et la reconnaissance dus à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

M. Malette a cédé à un bon mouvement et s'est inspiré, pour la composition de son travail, des sentiments les plus doux et les plus nobles du cœur, l'amour et la reconnaissance. Elève de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, il énuméra les avantages que cet établissement et ceux du même genre procurent, les bienfaits qu'ils répandent dans le pays, en élevant le niveau de l'éducation primaire, en donnant à un grand nombre de jeunes gens un goût plus prononcé pour l'étude, et surtout en les empêchant d'émigrer aux Etats-Unis. M. Malette s'est bien acquitté de sa tâche, et l'on peut dire qu'il a su faire partager aux autres les sentiments qu'il éprouvait lui-même.

Les motions suivantes furent proposées et adoptées :

“ Que les deux sujets de discussion ci-dessus soient de nouveau débattus à la prochaine séance ;

“ Que la séance soit ajournée jusqu'au dernier vendredi de janvier prochain, à 9h. de l'avant-midi.”

J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

L'association s'occupa ensuite du sujet de discussion suivant : Serait-il à propos de diminuer le nombre des conférences et changer l'époque où elles ont eu lieu jusqu'à ce jour.

Après une courte discussion, à laquelle plusieurs membres prirent part, il fut unanimement décidé : que le nombre et l'époque des conférences seraient comme par le passé, en retranchant toutefois la séance du vendredi soir. M. C. Dufresne propose secondé par M. Frs. Fortin que des remerciements soient votés à M. F.-X. Toussaint, Professeur à l'Ecole Normale Laval, pour la publication qu'il a faite d'un traité de Géographie dont le besoin se faisait sentir dans l'enseignement, vu les changements survenus depuis un certain nombre d'années, tant dans la géographie politique que topographique.

Le volume que M. Toussaint présente à l'association est donc accepté avec reconnaissance.

Proposé par M. J. Létourneau secondé par M. J. Frémont.

Que les membres de cette association ont vu avec plaisir la retraite honorable accordée à P. M. Bardy, Ecr., par le gouvernement de cette province, en le nommant à un emploi dans un des départements publics ; que cette association apprécie hautement la nomination de ce monsieur comme une récompense due à ses nombreux et longs services rendus à la cause de l'éducation, comme inspecteur d'école ; charge qu'il a remplie avec beaucoup de dévouement et de distinction ; mais que son âge avancé, et des infirmités rendaient difficile de continuer.

Que cette association saisit cette occasion pour exprimer publiquement à P. M. Bardy, Ecr., son entière et sincère reconnaissance pour avoir bien voulu assister régulièrement à nos conférences, prendre une part active à nos délibérations et à nos travaux et conserver l'espoir qu'il voudra bien continuer à honorer nos assemblées de sa présence.

Proposé par M. J. Létourneau secondé par M. Frs. Simard.

Que cette association est heureuse d'offrir à l'Honorable ministre de l'Instruction publique ses plus vives félicitations sur la nomination de F. E. Juneau, Ecr., à la charge importante d'inspecteur d'écoles de la cité de Québec, des comtes de Montmorency, Québec, Portneuf, que cette nomination, outre qu'elle est une juste récompense due au mérite de ce digne monsieur, à ses longs travaux comme instituteur, à son constant dévouement à la classe enseignante, assure au plus important district d'inspection de la circonscription de l'Ecole Normale Laval les précieux services d'un homme juste, éclairé, d'une expérience consommée et capable de promouvoir la cause de l'éducation de ce district, et un digne successeur à P. M. Bardy, Ecr.

Que cette association est fière de présenter ses plus sincères félicitations à F. E. Juneau l'un de ses membres les plus assidus et les plus dévoués sur sa récente nomination.

Le sujet suivant fut proposé pour être discuté à la conférence du mois de Janvier : Quelles sont les branches d'instruction qui doivent principalement occuper l'instituteur ?

Les MM. s'inscrivirent comme conférenciers, MM. C. Dufresne, L. Lefebvre.

Et l'Assemblée s'ajourne au dernier samedi de janvier prochain.

F.-X. GILBERT, Président.
ALFRED ESNOUF, Secrétaire.

Trente-cinquième Conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval.

Tenue le 29 Août 1868.

FURENT PRÉSENTS : Révérend A. T. Chandonnet, Principal, MM. les inspecteurs Tanguay, Juneau et Carrier. MM. F. X. Gilbert, Président. L. Lefebvre, vice-président, A. Esnouf, Secrétaire, F. X. Toussaint, C. Dufresne, J. Létourneau. C. Coté, J. Frémont, O. Legendre, Z. Lapierre, Frs. Simard, M. Gagnon. Frs. Morisset, J. B. Dugal, Ed. Fecteau, S. Fortin, Frs. Turgeon.

Après que le procès verbal de la dernière Séance fut lu et adopté on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante. Les Messieurs suivants furent élus ; aux différentes charges.

M. F.-X. Gilbert Président, M. L. Lefebvre, vice-président ; W. A. Esnouf, Secrétaire ; M. J. B. Cloutier, Trésorier. Comité de régie : MM. F.-X. Toussaint, N. Lacasse, C. Dufresne, J. B. Dugal, J. Létourneau, C. Coté, F. Simard, N. Thibault, Z. Lapierre. M. M. C. Coté et Joseph Létourneau lurent chacun un essai, le premier sur la pédagogie, et le second sur la conduite que l'instituteur doit tenir envers les autorités locales, les parents et les enfants. Les membres présents prièrent unanimement M. Létourneau de consentir à ce que son discours fut publié dans le Journal de l'Instruction publique.

Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.

BELGIQUE.

ROMBERG : En Orient, par Henri Romberg. Liège, 1867 ; Carmane ; 127 p. in-12.

L'auteur de ce petit volume est, croyons-nous, frère de M. Romberg ancien directeur général des Beaux-Arts à Bruxelles. Il est capitaine d'artillerie et auteur de plusieurs ouvrages. Le style de celui-ci est simple et sans aucune prétention. Ce sont des notes de voyage écrites avec sobriété et précision : pas un mot de trop, enfin ce que les anglais appellent *matter of fact*. Il suit de là que l'on apprend par sa lecture en très-peu d'instant, beaucoup de choses instructives sur l'Egypte et la Grèce, qui ont fait le but principal de cette rapide excursion, accomplie du neuf janvier à la fin de mars. La poésie et le pittoresque ne se montrent dans le récit qu'à de rares intervalles ; assez seulement pour faire soupçonner que l'auteur n'est pas aussi insensible à leurs charmes qu'il voudrait le faire croire. Du reste, la poésie et le pittoresque se retirent de l'Orient, devant l'uniforme et inévitable civilisation européenne ; pourquoi s'obstiner à les y chercher ? M. Romberg a vu les choses telles qu'elles sont ; il en a pris son parti : faisons de même. Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de ce volume que nous aurions dû mentionner plus promptement.

FRANCE.

RAMBOISSON : Les Colonies Françaises. Paris, Delagrave; 1 vol. avec 7 cartes.

“ Il y cent ans, dit le *Correspondant*, la France comptait un nombre des puissances les plus riches en possessions lointaines. Il est triste de dénombrer aujourd'hui ce que la Révolution nous en a laissé. Pendant que nous nous plaignions à l'héroïque mais stérile bonheur de faire des entrées triomphales dans les capitales du continent, l'Anglais plus pratique s'emparait presque sans coup férir de nos stations navales et de nos colonies. C'est ainsi que M. Ramboisson n'a plus trouvé à notre avoir que les établissements suivants dont beaucoup sont aussi insignifiants que misérables :

En Afrique : 1o. Algérie; 2o. Sénégal et dépendances, Etablissements de la Côte d'Or, Gabon; 3o. La Réunion, Mayotte, Nossi-Bé, Sainte Marie de Madagascar.

En Amérique : 1o. Iles Saint Pierre et Miquelon; 2o. Martinique; 3o. Guadeloupe et dépendances (Grande-Terre, Basse-Terre, les Sanites, Marie-Galante, La Désirade, Saint Martin); 4o. Guyane.

En Asie : 1o. Etablissements de l'Inde (Pondichéry, Kanikal, Yanaon, Chandernagor, Mahé); 2o. Cochinchine.

En Océanie : 1o. Etablissements de l'Océanie (îles de la Sonde, îles Basses, archipel Tubai, Marquises); 2o. Nouvelle Calédonie.

Ce triste inventaire, c'est l'ordre suivi par M. Ramboisson dans son livre. Une carte générale et six cartes particulières très-soignées complètent les explications claires et multipliées où l'auteur a dû entrer pour chaque colonie. Depuis l'Algérie qu'on a voulu faire arabe parce qu'on ne sait pas la faire française, jusqu'à la Calédonie, dont le total des produits importés ou exportés ne s'élève pas à 300,000 francs, M. Ramboisson a tout parcouru, tout raconté, tout décrit.”

FRANCIQUE MICHEL : Histoire du Commerce et de la Navigation à Bordeaux, par Francisque Michel; tome premier. Bordeaux, Delmar; 535 p. in-8o et une carte.

L'auteur de ce livre et d'un grand nombre d'autres ouvrages était tout dernièrement à Montréal et à Québec. M. Michel est professeur à la faculté des Lettres de Bordeaux. Les *Ecossais en France*, son *Histoire des ducs de Normandie*, son *Histoire des races maudites de France et d'Egypte*, sont dans nos grandes bibliothèques. Celles de la Législature de Québec et du Ministère de l'Instruction Publique viennent de se procurer l'*Histoire du Commerce de Bordeaux*, qui nous intéresse à plus d'un titre, surtout dans ce moment où il se fait des efforts pour renouer des relations commerciales avec la vieille France.

CANADA.

RAPPORT SUR LES MISSIONS DU DIOCÈSE DE QUÉBEC ET AUTRES QUI EN ONT CI-DEVANT FAIT PARTIE : Dix-huitième livraison, avril 1868, 120 p. in-12. Québec, Léger Brousseau.

Tous les deux ans, il se publie un de ces cahiers et c'est avec un plaisir indicible que nous en faisons chaque fois l'analyse, et pour cela les motifs ne nous manquent point. C'est avant tout l'importance religieuse de l'œuvre dont ils rendent compte et que le digne Archevêque de Québec dans sa circulaire décrit avec une sublime simplicité : “ Daigne le Seigneur, dit-il, bénir les paroles que vous allez prononcer en faveur d'une œuvre qui est véritablement selon son cœur, puisqu'elle n'a pas d'autre but que celle pour laquelle il est venu en ce monde, qui est de chercher et de sauver les âmes perdus par le péché.” C'est ensuite l'importance nationale de cette œuvre qui fait tant pour la colonisation du pays. C'est enfin l'intérêt qui s'attache à toutes relations de voyages, à toutes explorations de pays sauvages. Mais quelques-unes de ces régions, aujourd'hui si inhospitalières, seront bientôt envahies par la civilisation; et déjà, en parcourant les premiers cahiers de ces annales, on est tout étonné de voir que hier encore ce semble, le territoire du Saguenay et du lac St. Jean, certaines parties de la Gaspésie, certains endroits des cantons de l'est où se trouve aujourd'hui de nombreuses et florissantes paroisses, étaient comme aux jours de Jacques-Cartier et de Champlain!

La variété ne manque point dans ces récits instructifs. Vous faites en peu de temps, tranquille au coin de votre feu, un de ces grands voyages comme nos aïeux savaient en faire dans les premiers temps de la colonie. Ainsi vous passez dans un instant, du lac Mistassini situé à cent soixante lieues du lac St. Jean qui est déjà si loin de nous, aux missions si intéressantes de la Gaspésie; de là, vous remontez dans ce territoire encore peu connu, qui sépare ces belles paroisses de la côte du sud, des Etats-Unis; puis vous parcourez les cantons de l'est et vous trouvez à chaque récit des preuves évidentes du progrès constant de la colonisation; ensuite vous suivez l'Outaouais et vous arrivez dans les chantiers, chez les gens des cages, ces types si

saisissants, ces héritiers en ligne directe de nos anciens voyageurs et de nos coureurs de bois; puis enfin, vous gagnez le nord-ouest, cette prochaine conquête de la confédération, conquête déjà faite par nos missionnaires au point de vue de la foi! Hélas, si les épreuves qui ont si souvent affligé et décimé autrefois la colonie naissante de la Nouvelle-France, ont été le présage de sa future grandeur, on peut à bon droit prédire un avenir glorieux à ces rudes contrées du Nord-Ouest. Nos lecteurs se rappellent peut-être le terrible incendie qui détruisit d'un seul coup presque tous les édifices de la mission de Mgr. Taché à la Rivière Rouge; eh bien, cette année, une affreuse diète menace de décimer les populations de ces lointaines contrées.

Ce n'est plus seulement à la Rivière Rouge et dans les régions parcourues autrefois par nos voyageurs, c'est à la rivière McKenzie et au-delà que se portent les efforts de nos missionnaires et de nos religieux. Déjà le Nord-Ouest n'a pas moins de quatre évêques, tous membres de la congrégation des Oblats, qui fondée sous le soleil ardent de Marseille, au pied de cette blanche et hardie chapelle de Notre-Dame de la Garde, envoie ses missionnaires aux extrémités du monde et dans les neiges et les glaces polaires accomplir l'œuvre de la rédemption. Ce sont Mgr. Taché, le seul canadien, Mgr. Grandin, Mgr. Faraud et Mgr. Clut, ce dernier, consacré le 15 août 1867, par Mgr. Faraud à la mission de la Nativité, district d'Arthabaska. Rien de pittoresque comme les lettres du Père Petitot, écrites du *Grand lac des Esclaves*, après des courses échevelées dans les régions les plus boréales de l'Amérique anglaise. Nous en extrayons un court passage.

“ Quelles souffrances de se traîner au milieu de ces bancs de neige durcie, de ces grandes dunes de glace qui bordent les côtes; de se frayer un chemin parmi ces affreux *bourguignons*, amas de glaçons entrecoupés, souvent d'une hauteur effrayante, qui présentent aux pieds du voyageur leurs arêtes vives et acérées comme des lames de sabre. Heureux quand la lune ou quelque aurore boréale fugitive éclaire notre route durant les longues nuits de vingt heures : mais lorsque privés de cette lumière bienfaisante, il nous faut aller à tâtons sur la piste du guide qui court toujours, c'est un véritable enfer. Je n'ai rien trouvé qui puisse entrer en comparaison avec cette souffrance : c'est celle d'un aveugle qu'on forcerait de courir sur un chemin pier-reux. Aussi comme l'on respire à l'aise, lorsque vers les dix heures, l'aurore entr'ouvre l'horizon; il semble que l'on sort des étreintes d'un affreux cauchemar. Ne croyez pas pourtant, mon bien-aimé Père, que notre voyage du jour ait quelque chose d'agréable. Devant nous, à notre gauche s'étend l'immensité du lac, c'est-à-dire une plaine de neige et de glace que la *poudrière* balaye sans cesse et où se croisent les vents déchainés. Sa surface aussi mobile que celle de l'Océan ressemble aux déserts de l'Afrique. A notre droite on aperçoit au fond de l'horizon une mince bande noire qui tremblotte et danse fantastiquement sous les vapeurs de mirage. C'est la terre que nous cotoyons, terre recouverte d'une végétation rabougrie, de forêts épaisses, mais composées d'épinettes, de mélèzes exigus et rachitiques. C'est là que tendent nos pas sur la fin du jour.

Alors, commencent de nouvelles fatigues, car il faut penser à passer la nuit. Pendant que notre sauvage de la nation *des Esclaves*, abat une vingtaine de gros sapins, le pauvre missionnaire creuse dans la neige avec la pointe recourbée de ses raquettes, une fosse de huit à neuf pieds carrés qui servira de lit aux voyageurs. La neige est bien dure, et souvent il y en a trois ou quatre pieds : aussi le pauvre Père sue-t-il après avoir gelé. Bientôt les arbres sont abattus; de leurs branches toujours vertes, on fait un lit au fond de la fosse; puis on transporte à dos les énormes troncs d'épinettes et de bouleau et on les empile à une des extrémités du campement. C'est le coup de grâce de la journée. La fatigue est à son comble. Mais aussi en retour que l'on est heureux lorsqu'on peut raviver ses membres engourdis devant un bon feu où brûlent des arbres entiers : on parle alors des misères de la journée, on calcule le chemin fait et celui qui nous reste à faire; puis on fait la prière et on récite le chapelet. Que la prière est touchante au milieu de ces forêts couvertes de frimas, lorsque le vent pleure dans les mélèzes, et que, à part lui, tout feint le silence! C'est ici surtout que l'homme a besoin de mettre sa confiance et son espoir en Dieu; s'il vient à lui manquer, sur qui comptera-t-il? A soixante et même à cent lieues à la ronde il n'y a pas âme qui vive; et pourtant il va se coucher là dans la neige. Qui sait s'il se réveillera demain?

Le temps du sommeil est court en voyage, et cependant, mon très Révérend Père, il m'était impossible d'en goûter quelque peu, d'affreuses crises nerveuses me forçaient sans cesse de m'étirer les membres, surtout les jambes. Entouré de robes de caribou et de bonnes couvertures de laine, et couché entre deux sauvages, je ne pouvais me réchauffer, et j'en étais réduit alors à me traîner dans les cendres du foyer; tandis que mes vêtements de peau en étaient racouillés d'un côté, je gelais de l'autre, et cependant mes sauvages bien qu'a-

brités que par une simple couverture qui leur laissait les jambes à découvert, ronflaient comme des orgues de Barbarie.

Mon voyage dura six semaines. A mon retour, je trouvai Mgr. Grandin fort affaibli ; Sa Grandeur travaillait comme un nègre du matin au soir. Revêtu d'une blouse de cuir et la hache sur l'épaule, notre voyageur Evêque allait abattre chaque jour des arbres dans la forêt, puis les amenait en traîneau à chiens. Cependant la viande manquait à la maison de la Providence et notre chasseur n'arrivait pas. Un beau jour, pour fêter le dimanche, nous mangeâmes un de nos chiens, et le mimes à la sauce blanche en compagnie d'un vieux corbeau et de deux grosses espèces de belettes. Quelques jours après, nous mangeâmes du renard, de l'écureuil et du rat musqué."

Le cahier se termine par d'intéressants détails sur les missions du chemin Elgin, du lac Etchemin et du township Langevin. C'est pour bien dire, un petit rapport de colonisation. "M. Alphonse Casgrain, curé de Ste. Louise, qui est chargé de la desserte de ces pénibles missions, a fait faire les pâques en mars dernier à 121 personnes dans les townships Casgrain et Dionne, à 117 dans Garneau et Lafontaine et à 49 dans Fournier et Ashford, en tout 287. Le nombre de communions dans les trois missions est de 432."

L'instruction publique a aussi sa part dans les renseignements que l'on trouve dans cette utile publication. En beaucoup d'endroits comme dans la Gaspésie, dans le Saguenay, la maison d'école s'élève en même temps que l'église, et l'on choisit de préférence des instituteurs sortis de l'école normale. Plusieurs missionnaires parlent avec éloge du zèle de quelques jeunes gens et de quelques instituteurs sortis de ces maisons et qui sont pour eux de dignes coopérateurs. Dans d'autres missions où l'on est encore trop pauvre pour avoir des écoles, d'ancienne institutrices, par zèle et en mémoire de leur ancienne et noble profession, réunissent de temps à autre les enfants et leur donnent quelques leçons de lecture et de catéchisme. En toutes choses ces populations vigoureuses et pleines de courage sont animées d'un esprit de progrès qu'on ne trouve pas toujours dans nos vieilles paroisses.

Petite Revue Mensuelle.

Deux grands événements dominent tous ceux qui se sont passés depuis notre dernière causerie, la révolution espagnole et l'affreux tremblement de terre de l'Amérique du Sud ; c'est-à-dire, deux grandes convulsions, l'une de la nature, l'autre de la politique ; disons peut-être deux grands châtiments infligés à cette malheureuse branche des races latines qui a joué autrefois un si grand rôle dans les deux hémisphères, et a partagé avec la Hollande la domination du monde, alors que la France et l'Angleterre n'avaient pas encore atteint l'apogée de leur grandeur, et que la Russie, la Prusse et les Etats-Unis d'Amérique si puissants aujourd'hui, n'avaient pour bien dire pas encore d'existence politique.

L'Espagne et tout ce qui parle espagnol jouent de malheur depuis le commencement de ce siècle. Un instant, il a semblé que Madrid allait reprendre une position parmi les cabinets de l'Europe, et que la race latine dans l'Amérique du Sud allait se relever et opposer une digue à l'envahissement de l'élément anglo-saxon. L'empereur avait à plusieurs reprises tendu la main à l'Espagne et aux races espagnoles en Europe et en Amérique ; mais chaque fois, il a éprouvé un désappointement et il est assez piquant que ce soit ce même général Prim, qui a joué un si pauvre rôle dans l'expédition alliée du Mexique qui se trouve maintenant pour bien dire à la tête des affaires dans la péninsule.

Le soulèvement a été du reste spontané, et s'est étendu avec une très-grande rapidité à toutes les provinces. Il s'est organisé à Madrid une *junte* ou gouvernement provisoire qui ne s'est pas encore prononcé sur le sort du pays. On ne sait encore ce que la révolution réserve à l'Espagne, république ou monarchie. La candidature du duc de Montpensier, que Louis Philippe avait assez imprudemment, pensait-on alors, marié à une infante d'Espagne, aurait assez de chances de succès si l'Espagne pouvait rester monarchique, et si cette éventualité n'était point jugée inacceptable par l'Empereur des Français.

La Reine exilée est au château de Pau, d'où l'on assure qu'elle va prochainement se rendre à Rome, ce lieu d'asile des Bourbons aussi bien que des Bonapartes dans les bouleversements si nombreux qui se sont succédés depuis le commencement du siècle. Que de trônes moins menacés en apparence que celui de Pie IX, se sont écroulés durant son pontificat, et combien d'autres s'écrouleront encore !

Un journal curieux de rapprochements historiques, a publié le tableau suivant des révolutions depuis le commencement du siècle. Il y a là une leçon d'histoire et une leçon de philosophie.

"Le grand conquérant du siècle, celui qui avait changé la république française en une sorte de monarchie universelle, Napoléon 1er. tombe définitivement en 1815.

Ses frères, les rois

Jérôme,

Joseph,

étaient déjà tombés avant lui.

Murat, roi de Naples, succombe bientôt après, le 13 octobre.

A peine restaurée, la monarchie bourbonnienne d'Espagne chancelle

déjà. Elle perd toutes ses colonies du nouveau monde, qui se transforment en républiques, et Ferdinand VII n'est maintenu que par l'expédition française de 1823.

En 1824, chute d'Iturbide, empereur du Mexique.

La Turquie, sous Mahmoud, perd peu de temps après, la Grèce, proclamée monarchie indépendante le 3 février 1830.

La même année tombent :

Le day d'Alger ;

Charles X.

Le roi de Hollande perd la Belgique, c'est-à-dire la moitié de ses Etats, 25 août, et la déchéance de la maison d'Orange-Nassau est proclamée à Bruxelles,

Le 7 septembre 1830, le duc Charles de Brunswick est chassé par une insurrection.

Le czar perd un instant la Pologne.

En 1833, le trop célèbre don Miguel, roi de Portugal, est forcé de céder la couronne à dona Maria, fille de don Pedro, qui garde le Brésil.

En 1848, Louis-Philippe tombe accablé sous les fautes et les résistances de M. Guizot.

1er décembre 1848, l'empereur d'Autriche Ferdinand est forcé d'abdiquer pour ne pas tomber.

Pie IX est forcé un instant de quitter Rome et est dépouillé ensuite d'une partie de ses provinces.

L'Autriche perd un instant la Hongrie.

Le 6 février 1850, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, menacé depuis 1848, est forcé de prêter serment à la charte prussienne.

En 1855, Nicolas 1er meurt de chagrin et d'amour-propre blessé pour avoir été arrêté sur la route de Constantinople.

En 1859,

Le Duc de Modène,

La duchesse de Parme,

Le grand duc de Toscane,

sont rayés de la liste des princes régnants.

15 janvier 1858, chute de Soulouque, empereur d'Haïti.

En 1860, François II, roi de Naples, voit Garibaldi entrer dans sa capitale, le 7 septembre, et une nouvelle déchéance est prononcée.

En 1862, Othon, roi de Grèce, est chassé par une insurrection.

En 1865, le prince Couza tombe en Roumanie.

En 1866, l'empereur d'Autriche perd définitivement Venise, dont l'abandon eût peut-être sauvé son empire.

Même année, renversement par la Prusse :

Des trônes de Hanovre,

de Nassau,

de Brunswick,

de Hesse-Electorale.

Même année encore, chute de Maximilien au Mexique.

En 1868, chute de la reine d'Espagne et des derniers Bourbons."

Une révolution ne vient jamais seule, et si d'un côté, les événements d'Espagne ont détourné l'attention de l'imminence d'une guerre européenne, et de l'attitude de plus en plus hostile de la Prusse à l'égard de la France, il se pourrait bien d'un autre côté que les développements et les contrecoups de ces événements amèneraient le conflit qui, dans l'opinion générale, saurait être ajourné, mais ne saurait être évité.

La grande convulsion physique qui vient de coïncider avec la révolution espagnole, ne sera pas, il faut l'espérer, la première d'une série de ce genre. C'est la plus terrible depuis les fameux tremblements de terre qui détruisirent Lima en 1746 et Lisbonne en 1755, et elle paraît les surpasser de beaucoup en étendue. C'est du 13 au 16 août qu'une série de formidables secousses ébranlèrent le Pérou, la république de l'Equateur, une grande partie des deux océans, et se fit sentir jusqu'aux îles Sandwich. Ce devait être une scène du jugement dernier, une page de l'apocalypse. Arica, Arequipa, Islay, Iquique, Pasco, Ithame et un grand nombre d'autres villes et de villages, ont été complètement ou partiellement détruits. Quantité de vaisseaux ont péri, ont été submergés, ou jetés à la côte, voir même assez avant dans l'intérieur des terres. On ne connaît pas et on ne connaîtra peut-être jamais le nombre des victimes ; on l'estimait d'abord à 20 ou 30,000 ; mais chaque jour apporte de nouveaux détails, de nouvelles relations toutes plus tristes, plus pétrifiantes les unes que les autres et on le fait monter aujourd'hui à plus de cent mille ! Il faudrait un Bossuet ou un Milton pour nous donner une description convenable de cette catastrophe auprès de laquelle tout ce que l'histoire a constaté jusqu'ici, à l'exception du déluge universel et de l'embrâsement des villes maudites, n'était qu'un jeu d'enfant.

La providence a ainsi placé de terribles flicaux dans ces régions enchanterées de l'équateur où la nature est si grande, si riche, si luxuriante, où la vie est si douce en apparence ; ce sont les reptiles et les insectes venimeux, les ouragans et les trombes de mer, les pestes et les épidémies fréquentes, les inondations, les éruptions volcaniques et les tremblements de terre. Il y a là de quoi nous consoler de vivre sous un climat où se trouvent, il est vrai, les extrêmes du chaud et du froid, mais où nous sommes pour bien dire à l'abri de ces grandes dévastations, de ces malheurs affreux et de ces mille maladies et incommodités qui sont l'apanage de régions en apparence plus favorisées de la nature.

L'été a été pour nous, cette année, de même que pour une grande partie de l'Europe, plus chaud qu'à l'ordinaire. On a même redouté pour la

récolte les suites d'une sécheresse obstinée; les nombreux et vastes incendies de nos forêts ont pendant plusieurs semaines couvert tout le pays d'un brouillard épais aux senteurs acres et aromatiques. Le disque du soleil et celui de la lune étaient rouges et répandaient une lueur presque sinistre tandis que les brumes interrompaient fréquemment la navigation de notre grand fleuve.

Malgré cela la récolte sera généralement bonne, et le blé, qui par suite des mauvaises années dont nous avons été si longtemps affligés ne se sème plus aussi généralement qu'autrefois, le blé presque partout où on a voulu le risquer a donné un rendement plus qu'ordinaire. Le vaste territoire du Saguenay, où une terre vierge donne aux céréales des récoltes abondantes comme dans le bon vieux temps, est peut-être une des parties du pays où le cultivateur a retiré, proportion gardée, un plus généreux profit de ses labeurs. Que faudrait-il pour que les vieilles terres reprissent leur fertilité, pour que les bords de la rivière Chambly, par exemple, redeussent ce qu'elles étaient au commencement de ce siècle, le grenier du Bas-Canada? Un peu de science agricole, disons-nous, un peu de bonne volonté, un peu de docilité aux conseils de l'expérience. Aussi cette grave question de l'agriculture, du progrès agricole est-elle dans ce moment la grande préoccupation publique. Jamais peut-être les expositions provinciales et locales d'agriculture et d'horticulture n'ont attiré autant d'attention et n'ont été aussi favorisées. L'exposition de la Province d'Ontario a en lieu à Hamilton et a été ouverte par le Lieutenant-Gouverneur M. Howland. Celle de la Province de Québec a en lieu à Montréal et a été inaugurée par Sir Narcisse Belleau. La réception du Lieutenant-Gouverneur que la ville de Montréal avait spécialement invité comme son hôte, a été des plus brillantes et des plus cordiales. Il a été reçu au quai par une garde d'honneur, une escorte des hussards, par le Maire et le conseil municipal, le comité de réception, présidé par M. le Dr. Beaubien, et une foule de citoyens. Le canon de l'île Ste. Hélène (où M. de Lévis voulut en 1760, se retirer avec ses troupes pour y peindre plutôt que de capituler) le canon de l'île Ste. Hélène annonçait l'entrée officielle du premier gouverneur Canadien qui ait visité Montréal depuis M. de Vaudreuil. S. E. a ouvert le même jour l'exposition et visité le vaste terrain occupé par les produits agricoles, le palais de cristal où se trouvaient les produits de l'industrie, et le gymnase des patineurs où l'horticulture avait élu son domicile. Des adresses lui ont été présentées au nom de la chambre d'agriculture et de la chambre des arts et manufactures par M. le Major Campbell, et au nom de la société d'horticulture par M. William Lunn. Le lendemain Sir Narcisse a visité Maria-Villa, tenu un lever à l'hôtel St. Laurent et assisté le soir à un concert donné en son honneur. Le troisième jour il visita plusieurs maisons d'éducation, prit part à un grand déjeuner à la nouvelle salle St. Patrice, et fut reconduit le soir au bateau à vapeur par les membres du comité de réception, ceux de la société St. Jean-Baptiste et un grand nombre de citoyens dont les acclamations enthousiastes prouvaient toute la respectueuse sympathie que notre Lieutenant-Gouverneur avait su faire naître dans son court séjour. Nous rendons compte ailleurs des visites faites aux maisons d'éducation.

L'exposition a été visitée par un grand nombre de cultivateurs de toutes les parties du pays, et nous avons entendu parler d'acquisitions d'animaux reproducteurs, d'achats de machines, qui font voir que s'il reste encore beaucoup à faire, il y a une assez bonne impulsion donnée dans nos campagnes. C'est la force de l'exemple qui surtout peut opérer, et si nos écoles d'agriculture n'ont pas eu encore un nombre d'élèves proportionné à leur importance, elles ont au moins agi comme fermes modèles. Le rayonnement de celle de Ste. Anne la Pénitente est assez visible sur une grande surface de la côte du sud; il en sera de même bientôt de celle de l'Assomption. De grands propriétaires agricoles ont aussi donné l'exemple; parmi ceux-là nous citerons avec plaisir et en première ligne M. le Major Campbell à St. Hilaire, M. Cochrane, célèbre éleveur, dont les animaux importés ont été l'objet de l'attention générale, M. Urgèle Archambault à l'Assomption, M. Beaubien qui s'est beaucoup occupé de l'établissement d'une ferme-modèle à Montmagny, M. Tessier à Rimouaki, M. Louis Beaubien, près de Montréal, M. Louis Lévesque à Daillibout. Il est aussi un fait consolant, c'est qu'un grand nombre d'hommes instruits et d'hommes de profession s'occupent d'agriculture et fondent au moins une partie de leur avenir et de celui de leur famille sur l'exploitation d'une ou de plusieurs fermes.

La plupart des expositions de comté ont attiré l'attention de la presse, et surtout des journaux publiés dans les centres de population agricole. Ces feuilles dont le nombre s'est rapidement accru depuis quelques années, ont rapporté avec soin et en détail les résultats obtenus. Dans presque tous les comtés le représentant du comté s'est fait un devoir d'être présent et d'adresser la parole aux cultivateurs réunis. Tandis qu'une si grande partie de l'attention publique a été attirée sur le premier besoin de nos populations, d'autres sujets importants n'ont pas été négligés.

Le camp de Laprairie a réuni des volontaires de toutes les parties du Canada, il a été visité et inspecté par Sir George Cartier, le ministre de la milice, et par un grand nombre d'autorités militaires. Dans la tir à la carabine qui y a été organisé pour terminer les exercices, le huitième bataillon, qui appartient à la cité de Québec, a en un succès signalé.

Les travaux de la colonisation ont été poussés avec vigueur et aussi loin que le permettait la somme que la législature, dans l'incertitude où elle était quant à ses revenus, a cru prudent de voter. Les journaux ont

publié des détails intéressants sur les chemins ouverts dans le comté de Terrebonne, dans le district de Gaspé, dans le comté de Chicoutimi et sur celui qui doit relier Québec au lac St. Jean et dont environ douze milles seront faits cette année. L'Hon. M. Archambault, ministre de l'agriculture et de la colonisation, a visité lui-même les travaux du district de Gaspé et ceux qui se font dans le nord du district de Montréal; M. Lesage, son député, a parcouru une bonne partie de la région du Saguenay et aussi une partie des chemins qui se font dans la côte du sud; le premier ministre est allé voir les travaux du chemin du lac St. Jean et a adressé quelques paroles d'encouragement et de félicitations aux travailleurs en présence du digne curé de Beauport, M. Tremblay, qui prend le plus grand intérêt à cette entreprise.

Un chemin dont l'importance même au point de vue de la colonisation fait pâlir celle de tous les autres travaux, le grand chemin de fer inter-colonial, partant de la Rivière du Loup, on se termine actuellement le Grand Tronc, et se rendant jusqu'à Halifax, est à la veille d'être commencée. La question si vivement agitée du tracé de ce chemin est enfin résolue, et il est décidé qu'il s'écartera peu de la route indiquée par le Major Robinson. La route du sud trop voisine des Etats-Unis a été repoussée à bon droit par le gouvernement impérial, celle du centre a été jugée peu praticable, et la Province de Québec qui y prenait un si vil intérêt, a appris avec joie que la route du Nord, qui traverse une si grande partie de nos terres incultes avait été choisie. Le gouvernement provincial a de suite ordonné des arrangements pour faciliter la colonisation dans cette vaste étendue de pays.

Comme toujours l'espace nous manque pour consigner dans cette chronique les événements qui se sont passés en foule tant dans notre pays qu'à l'étranger; nous passerons ici pour mémoire et sans nous occuper du peu de rapports qu'ils ont ensemble, quelques-uns de ceux que nous tenons à consigner brièvement. Le mouvement qui s'opère actuellement parmi nos concitoyens qui se sont volontairement exilés aux Etats-Unis mérite une mention ne fut-elle que de quelques lignes. Ils ont déjà depuis quelque temps à St. Alban un organe rempli d'intelligence et de véritable patriotisme le *Protecteur Canadien*; ils se sont réunis à Springfield en grande convention pour s'occuper de leur avenir, de leur position sociale et des moyens de conserver ce qui peut surtout les tenir unis et leur rappeler leur ancienne mère-patrie; leur religion et leur langue. M. Mousette, leur président, a prononcé un excellent discours rempli de sagesse et de patriotisme, et nous avons vu avec plaisir la délibération par laquelle on se propose de fonder des écoles où la langue française sera mise sur un pied d'égalité parfait avec la langue anglaise. Au moment où une section si considérable de l'élément franco-canadien s'affirmait noblement sur la terre étrangère, le Canada recevait pour la seconde fois seulement depuis la conquête, la visite d'un vaisseau de guerre français, le *D'Estree*, avis commandé par le lieutenant Des Varannes. Il n'y a pas en cette fois de fêtes brillantes ni de réception publique comme lors de la visite de M. de Beville et de la *Capricieuse*; mais pour être plus modeste, la bienvenue souhaitée aux représentants de nos cousins d'outre-mer n'en a pas été moins cordiale.

De mauvaises nouvelles nous sont venues de l'ouest et de l'est, du territoire de la Baie d'Hudson et des côtes du Labrador. Dans cette dernière direction la pêche a manqué comme l'année dernière, et le gouvernement local a envoyé des secours en provisions comme il l'avait déjà fait. A la Rivière Rouge et dans le territoire de la Sakatchewan les sauterelles ont dévoré la récolte et la chasse aux buffles a manqué. On craint une terrible famine; et des souscriptions se font en Canada pour ceux qui seront bientôt unis à notre confédération, et qui dans tous les cas, sont nos frères et en bonne partie nos compatriotes.

La question de l'annexion de ces vastes territoires est plus que jamais à l'ordre du jour, et Sir George Cartier et M. Macdougall sont allés en traiter avec le ministère anglais et la compagnie de la Baie d'Hudson. Peu de temps avant leur départ d'Ottawa, avait eu lieu la condamnation de Whelan, le meurtrier de M. McGee. Il y a eu rarement un procès plus dramatique, plus fécond en incidents étranges et qui ait autant passionné le public. L'assassin, à qui un long répit a été accordé par le juge, semble vouloir le mettre à profit pour se réconcilier avec Dieu.

Comme toujours la nécrologie va fermer la marche de notre rapide esquisse.

Le Canada a perdu depuis notre dernière chronique plusieurs hommes importants à divers titres: l'évêque anglican Fulford, métropolitain de toute l'Amérique anglaise, Sir Henry Smith, ancien solliciteur-général et ancien Orateur de l'Assemblée législative du Canada, le Père Schneider de la compagnie de Jésus, et M. Tétu commandant de la goëlette la *Canadienne*, chargée de la protection des pêcheries du golfe.

L'évêque Fulford était né en 1803 d'une ancienne famille du Devonshire et était par conséquent âgé de 65 ans. Il était donc comparativement jeune lorsqu'en 1854 il vint prendre charge de son important diocèse. Lors de l'organisation du conseil de l'instruction publique en 1859 il fut nommé l'un des membres de ce corps; mais il fut bientôt forcé de résigner cette charge à raison d'un long voyage qu'il fit en Europe. On peut dire qu'il était universellement estimé et qu'il mettait surtout dans ses rapports avec les membres des autres communions religieuses une urbanité, un tact et un bon vouloir qui le feront longtemps regretter. Charitable, éclairé et zélé, de la plus grande distinction en toutes choses, il remplissait avec habileté une charge difficile dans un pays où son église ne jouissait d'aucun

des privilèges qu'elle possède en Angleterre et en Irlande, et où elle n'en est pas moins à raison d'une sorte d'habitude, le point de mire des rivalités des autres sectes protestantes. Il avait reçu à Oxford une éducation classique des plus fortes et l'on s'apercevait facilement dans ses écrits, dans ses discours et dans sa conversation, que son esprit s'était nourri assidûment de la lecture des anciens auteurs.

Sir Henry Smith a représenté depuis l'union jusqu'à ces dernières années le comté de Frontenac dans l'assemblée législative. Après une courte éclipse il avait été élu au parlement local depuis la confédération, et l'on s'attendait assez généralement à ce qu'il y retrouverait son ancien poste d'Orateur. M. Sanfield McDonald et ses amis en décidèrent autrement et Sir Henry s'est trouvé dans la chambre par son expérience une individualité marquante et indépendante. Sa mort diminue encore le nombre déjà petit des hommes publics qui ont vu inaugurer l'union des deux Canadas.

Sir Henry était né en Angleterre le 12 avril 1812, et n'était par conséquent âgé que de 56 ans. C'était un type anglais des plus prononcés, et lorsqu'il siégeait au fauteuil de la chambre avec le véritable costume des *speakers* de la Chambre des Communes qu'il avait adopté, il pouvait produire une certaine illusion. Il était d'une grande taille, d'une robuste et exubérante constitution, très-actif, partisan hardi, menant rondement les choses et ne doutant de rien. Très-lié avec Sir John McDonald il lui était inférieur en talents et en éducation ; mais il lui a été fort utile dans tout le cours de sa carrière, jusqu'au moment de leur rupture, qui a valu à Sir Henry la perte de son siège en parlement. Nous allions omettre de dire que M. Smith avait été fait chevalier en même temps que Sir Narcisse Belleau lors de la visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles en 1860.

Le Père Schneider, le troisième nom sur notre nécrologe, était né dans le diocèse de Strasbourg en 1807. Il vint en Amérique en 1848 et laisse une grande réputation de science, de piété, et d'une bonté remarquable envers les enfants confiés à ses soins.

La mort de M. Tétu a été subite et presque tragique, elle a jeté une grande tristesse et un certain effroi dans le large cercle de ses amis qui l'avaient vu partir au printemps, plein de force et de santé, pour la croisière du golfe qu'il commandait pour la première fois. Il était universellement estimé pour ses talents et ses qualités sociales, et une grande foule suivit son convoi à Québec ; à Gaspé, les honneurs militaires avaient été rendus à ses dépouilles mortelles. Ses amis se proposent de lui élever un monument funéraire.

Nous sommes forcés d'ajourner à notre prochaine livraison la partie européenne de la nécrologie en lête de laquelle figurera le comte Walewski, dont la mort a été subite et laisse un nouveau vide dans le cercle familial de l'Empereur.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— On se rappelle que des examens avaient été annoncés il y a quelque temps pour le concours d'une bourse de la fondation-Gilchrist accordée au Canada. Pour la Province de Québec, les examinateurs avaient été désignés comme suit : à Québec, M. le Dr. Miles, assistant-secrétaire au Ministère de l'Instruction publique, et M. l'abbé Chandonnet, principal de l'école Normale Laval ; à Montréal, M. Howe, recteur du *High School*, et M. Archambault principal de l'Académie Commerciale de la rue Côté. Ces messieurs auraient consenti à donner leurs services gratuitement. Il ne s'est présenté qu'un seul candidat à Montréal, et pas un à Québec. Nous croyons cependant que plusieurs se présenteront l'année prochaine. Nous renvoyons à notre livraison de septembre et octobre de l'année dernière, où l'on trouve tout ce qui a rapport à ces bourses.

La bourse pour cette année a été accordée à M. Stephen R. Wiggins de la Province d'Ontario.

BULLETIN DES SCIENCES.

— *Le chemin de fer à trois rails.*— Sur un chemin de fer ordinaire, la résistance au glissement des roues motrices, c'est-à-dire, leur adhérence sur le rail—laquelle constitue le point d'appui qui a à supporter la réaction de l'effort développé pour faire progresser le train—est proportionnelle à la charge des essieux moteurs, en d'autres termes à la pression sur les rails ; ce qui oblige à augmenter la charge de ces essieux, c'est-à-dire le poids de la machine, et, par conséquent, celui du train ; car, évidemment, le poids de la machine elle-même doit y être compris.

En outre, la fraction de ce poids total que la machine doit soulever à la montée des rampes et retenir à leur descente, augmentant en raison du sinus de l'angle d'inclinaison de la voie, tandis que la pression exercée sur les rails par les roues motrices diminue en raison du cosinus du même angle, il n'avait pas été possible, jusqu'à présent, aux locomotives de gravir les fortes pentes, parce que la résistance à la traction devenait très-rapidement supérieure à la résistance du point d'appui, c'est-à-dire, à l'adhérence des roues motrices. Le nouveau système, au contraire, rend l'adhérence indépendante du poids de la machine ; on peut donc cons-

truire des machines très-légères, capables de s'élever sur les plus fortes rampes.

A cet effet, entre les deux rails ordinaires, il en existe un troisième, embrassé par des roues horizontales qui serrent entre elles un rail médian, comme le feraient les cylindres d'un laminoir. A l'adhérence naturelle des roues verticales de la locomotive sur les rails extérieurs, qui résulte du poids de la machine, s'ajoute donc l'adhérence supplémentaire des roues horizontales sur le rail central, qui résulte de la pression d'une vis et de ressorts tendant à rapprocher l'une et l'autre les roues de chaque paire.

La première idée de cette augmentation de l'adhérence à l'aide d'un troisième rail remonte à 1830, et appartient à M. Eriesson, ingénieur suédois, et à M. Vignole, ingénieur anglais.

Depuis 1843, le baron Séguier a pris en main la cause du rail central l'a longuement étudiée, et a suffisamment fait avancer la question pour mériter le titre de père adoptif de l'invention nouvelle.

En 1863, un ingénieur anglais, M. Fell, la fit enfin passer dans la pratique. Une locomotive à roues horizontales, construite d'après ses plans fut essayée avec un plein succès en Angleterre.

On songea immédiatement à appliquer le système à la route la plus fréquentée des Alpes, celle du mont Cenis, en attendant l'achèvement du tunnel. Une petite partie de la voie fut construite en 1864, et, après des essais concluants, un chemin de fer provisoire de Saint-Michel à Suse, par Lanslebourg, fut concédé à la fin en 1865. La compagnie concessionnaire eut la faculté d'établir le chemin sur la grande route ; mais elle doit, en revanche, le supprimer après l'achèvement du tunnel.

Après de nombreux retards, ce chemin provisoire a été inauguré le 15 juin dernier.

Établi tantôt sur la grande route, tantôt sur la route ancienne, ayant même nécessité quelquefois l'ouverture d'une voie spéciale, le railway Fell a, de Saint-Michel à Suse une longueur totale de 792 k. Commencant à 722 mètres de hauteur au-dessus de la mer, il s'élève à 2,098 mètres, pour descendre ensuite à 536 mètres, s'abaissant ainsi de 1,562 mètres sur une longueur de 27,900 mètres, distance de Suse au sommet (où passe la frontière.)

Le chemin de fer, qui occupe le tiers de la largeur de la route, a été établi du côté extérieur, en bordure du précipice, et il est séparé par une barrière continue de la partie de la route réservée aux voitures ; par conséquent, si un cheval vient à s'emporter, il est retenu par cette barrière, et ne court aucun risque de tomber dans l'abîme.

Une des grosses difficultés de l'établissement des chemins de fer en montagnes est la présence des neiges qui persistent pendant la moitié de l'année. Pour préserver la ligne, on l'a couverte en divers endroits, sur une longueur totale de 85 k. Là où les avalanches étaient à craindre, la voie est protégée par des galeries en maçonnerie ; dans les autres sections couvertes, la toiture est en tôle ondulée. Sur le reste du parcours, deux locomotives armées de charrues à neige débayeront incessamment la voie.

L'inconvénient de ces galeries couvertes est que la fumée s'y accumule au point d'incommoder les voyageurs ; pour s'en débarrasser, on se propose d'adapter à la cheminée un tuyau flexible qui conduira jusqu'à l'arrière du train les produits de la combustion ; reste à savoir si ce tuyau ne gênera pas le tirage.

Pour conserver une plus grande largeur à la route de poste, et ne pas être obligé de faire passer sur la voie le lourd matériel ordinaire, on a cru devoir réduire à 5 mètres la largeur totale de la voie, et à 1^m,10 la largeur entre les rails, au lieu de 1^m,44, largeur adoptée dans presque toute l'Europe. Il résulte de ce rétrécissement de nombreux inconvénients. D'abord il oblige à des transbordements très-désagréables pour les voyageurs, très-onéreux pour les marchandises. Les frais de manutention, les chances de détérioration augmentent considérablement, en même temps que le changement de véhicule répété deux fois entraîne des pertes de temps considérables. Mais il y a encore un autre inconvénient : le rétrécissement de la largeur de la voie a entraîné celui du foyer de la machine, et, sa section étant plus faible, la quantité d'air qui peut le traverser dans un temps donné se trouve aussi diminuée, toutes circonstances égales d'ailleurs ; or, la quantité de charbon consommée et de vapeur produite, étant proportionnelle à la masse d'air qui sert à brûler le combustible, on ne parvient pas sans difficulté à subvenir, pendant la montée, à la dépense de vapeur.

Enfin, dernier inconvénient, le rétrécissement de la voie oblige à condamner les vasistas, qui ne peuvent s'ouvrir ; car, si les vitres étaient mobiles, on risquerait d'être tué en passant la tête à la portière. Il faut ajouter que, si les fenêtres sont scellées, c'est aussi pour empêcher la neige de glisser par les fissures pendant l'hiver.

Lorsque de nouveaux chemins à trois rails seront construits, il faudra donc absolument que la largeur de la voie et le rayon des courbes soient suffisants pour donner passage aux wagons ordinaires, de façon qu'il ne soit plus besoin que de changer la machine.

On s'est appuyé, pour construire un matériel spécial, sur l'opinion de quelques personnes qui avaient exprimé des craintes sur la solidité de la route ; mais, si l'on veut bien faire attention que la route du mont Cenis date des premières années de ce siècle, qu'elle a par conséquent fait son effet et que, de plus, elle a été spécialement construite pour donner passage à de l'artillerie, on jugera que l'objection était sans fondement.

— *Les Mondes.*

BULLETIN DES ARTS.

La *chromo-lithographie* est un art comparativement nouveau, et qui a fait cependant des progrès considérables depuis son introduction en Canada. Nous avons eu l'occasion de parler déjà des six chromo-lithographies publiées par M. Desbarats, et dont le dessin est d'une dame canadienne. Nous avons dit combien elles étaient supérieures aux lithographies ordinaires, en couleur, qui font quelquefois les plus étranges confusions. MM. Roberts et Reinhold qui ont imprimé cette première œuvre, viennent d'en terminer une seconde. Ce sont deux vues des travaux de l'Aqueduc, exécutées en couleur d'après Wray.

La chromo-lithographie est un travail très-long et très-fatigant, qui ne requiert pas moins de seize opérations différentes. Elle exige des précautions infinies dont on ne saurait se faire une idée, pour qu'il n'y existe aucune confusion des couleurs.

Nous avons eu occasion de voir les six chromo-lithographies publiées par M. Georges E. Desbarats. Elles sont réellement d'une exécution supérieure.

Elle représentent une série d'aventures arrivées pendant une promenade en voiture d'hiver aux chutes de Montmorency.

M. Georges E. Desbarats mérite certainement la reconnaissance publique pour sa libéralité et sa magnificence à l'égard des auteurs canadiens, des lettres et des arts nationaux. — *Nouveau Monde*

— *Liste des Récompenses Décernées aux Exposants du Canada à l'Exposition Universelle de Paris, 1867*

Médailles d'or.

J. C. Taché, Commissaire-Exécutif, Coopérateur.

L'Abbé O. Brunet, Québec, Collection d'essences forestières et Album.
Grande médaille de bronze, (*Hors Concours*.)

La Commission Géologique du Canada, collection de Minéralogie et Cartes Géologiques.

Médailles d'argent.

Chambre des Arts et Manufactures de Toronto, collection de Minéralogie et Cartes Géologiques.

Les Inspecteurs des Bois, Québec, Grands Bois de Commerce.

J. Millar, Montréal, Extrait d'Écorce pour la Tannerie.

Ferme-Modèle de Sainte-Anne, collection de Produits.

J. Lyman, Clare & Cie., Montréal, Sels de Potasse, Produits d'incinération.

Mosely & Rickert, Montréal, Cuir vernis.

J. B. Bickle, Brooklyn, Farine de Blé.

Lawrence Rose, Georgetown, Farine de Sarrasin et de Maïs.

G. MacLean, Aberfoyle, Céréales.

W. Lukes, Newmarket, Farines.

École d'Agriculture de Sainte-Anne, Plans, rapports et documents.

Sir W. Logan, Montréal, Céréales.

S. Valiquet, St. Hilaire, Ruche perfectionnée.

P. J. O. Chauveau, Montréal, Livres d'École, rapports et Journal de l'Instruction Publique.

Département de l'Agriculture, des Arts et de la Statistique au Canada, Rapports et documents.

Médailles de bronze.

G. E. Desbarats, Ottawa, Livres et impressions.

Brousseau Frères, Québec, Livres, Impressions et Journaux.

Lafrance et Lemieux, Québec, Reliures.

W. Notman, Montréal, Portraits photographiés.

Joseph Bonchette, Québec, Carte Géographique des Provinces Anglaises de l'Amérique du Nord.

Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Couvertures, Draperies et Etouffes de laine, récompense collective.

Ed. Perry, Montréal, malles de voyage.

Frothingham & Workman, Montréal, Outils divers.

Graphites du Canada.

J. Hodges, Bulstrode, Tourbe.

A. Murray, Montréal, Coopérateur.

E. Billings, Montréal, Coopérateur.

E. C. Eadon, Montmorency, Baquets, Cuves, etc.

J. Shenrer, Montréal, Portes et fenêtres fabriquées, Mécanique.

Hamilton, Frères, Ottawa, Echantillons de Gros Bois.

O. Oôté, Québec, Pelleteries et Fourneaux.

J. A. Donaldson, Toronto, Lins tillés et peignés.

Samuel Davis, Montréal, Tabacs divers et Cigares.

Le Docteur Génand, Saint Jacques, Tabacs Canadiens.

A. Kirkwood, Ottawa, Plantes diverses.

D. Tétu, Rivière Ouelle, Cuir de Marsouin

N. Valois, Montréal, Cuir.

John Mitchell, Mono, Blé.

Francis Barclay, Innisfil, Blé.

John Patterson, Sharborough, Orge.

A. Stewart, Bristol, Céréales.

J. Maldrum, Bristol, Céréales.

Jas. Peb. Whitby, Seigle.

O. Bois, St. Jean-Port-Joli, Seigle.

Winning Hill & Ware, Montréal, Liqueurs et Sirops.

N. Pigeon, Montréal, Sucre de Maïs Brut.

La Compagnie des Vignerons du Canada, Vins.

Jacques & Hay, Toronto, Meubles.

Joseph Barbeau, Québec, Chaussures.

Massey, Newcastle, Machine à Faucher.

Docteur Painchaud, Varennes, Râteau en bois, à Cheval.

Diplômes.

Brown, Frères, Toronto, Reliures.

Département des Travaux Publics, Canada, Photographies.

Leggo et Desbarats, Photographies.

De Larivière, Laprairie, Appareils pour fracture.

Rév. C. J. S. Bethune, Colborne, Collection d'Insectes.

Gouvernement du Canada, Meubles, Récompense Collective.

Glass Company, Hudson, Bouteilles.

J. E. Spence, Montréal, Vitrains.

Melle Bazin, Rivière du Loup, Tapis de table brodés.

Mme Bonchard, St. Vallier, Toile à Mouchoirs.

G. Barrington, Montréal, Malles de Voyage.

Morland, Watson & Cie; Montréal, Scies.

Compagnie de la Rivière Moisie, Fer oxydé.

Groupes des Mines d'Ascot, Minerais de Cuivre.

Groupes des Mines de Bolton, Minerais de Cuivre.

Compagnies des Mines de St. François, Cleveland, Minerais de cuivre.

Compagnie Anglo-Canadienne, Leeds, Minerais de Cuivre.

Compagnies des Mines du Canada Occidental, Minerais de Cuivre.

E. E. Abbott, Gananoque, Clous.

J. Dawson, Montréal, Outils.

W. C. Evans, Kingston, Fonte Malléable.

J. T. Bigelow & Cie, Montréal, Clous et Pointes.

J. Flint, Ste. Catherine, scies.

H. W. Date, Galt, Outils.

J. Higgins, St. Hilaire, Outils.

Compagnie des Salines de Goderich, Sel.

Isidore Champagne, Ottawa, bois de construction.

Nelson, Wood & Cie, Montréal, Objets de Vannerie.

Luc Plouff, St. Martin, Manches de Hache.

G. Hagar & Cie, Montréal, Ustensiles de Ménage.

Morton & Cie, Brantford, Lins.

Stark, Smith & Cie, Montréal, Tabacs à fumer.

E. Laroche, Ste. Foye, Tabacs.

S. Canover, Port-Credit, Houblon.

Michel Lépérance, Grand-Étang, Huile de Foie de Morue.

P. Dugal, Québec, Cuir.

Patterson, Frères, Richmond Hill, Tarare et Hache-Paille.

J. et G. Morgan, Markham, Extirpateur.

A. Duncan, Markham, Charrues.

S. Campbell, Montréal, Courroies.

Mac-Laren, Montréal, Courroies.

Reed et Childs, Montréal, Formes pour chaussures.

C. Irwin et Cie; Belleville, Machine à coudre.

N. F. Boissonnault, Ottawa, Serre-forme Typographique.

Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc, Modèle de Char-Dortoir.

Philippe Bartholomew, Markham, Avoine.

O. H. Vaughan, St. Jean, Céréales.

E. Caron, St. Jean-Port-Joli, Blés.

T. Frownbie, York, blés.

Société d'Agriculture de Beauce, Sirop d'Erable.

O. Thibault, L'Islet, Sucre d'Erable.

Etablissement de Ste. Anne, Plais en Relief

Mackelvey, Ste. Catherine, Ustensiles.

Récapitulation.

| | |
|-----------------------------------------------|----|
| Médailles d'Or | 2 |
| Grande Médaille (<i>Hors Concours</i>)..... | 1 |
| Médailles d'Argent..... | 16 |
| Médailles de Bronze..... | 36 |
| Diplômes..... | 54 |

109

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE.

— Partout où le navigateur a pénétré, nous avons toujours ajouté à sa découverte, perfectionne ses connaissances acquises, dans l'intérêt de la navigation elle-même comme dans l'intérêt du commerce et des rapports entre les nations. Alors la géographie semble entrer dans une autre phase; elle empire sur l'hydrographie, la météorologie et la géographie physique de l'Océan. En connexion avec cette dernière, elle a conquis une si vaste importance, à tous les points de vue pratiques, que, pour suivre ses progrès, il faut chaque jour demander à la science des auxiliaires nouveaux. Dans la géographie physique de l'Océan, force est de comprendre la mesure de ses profondeurs, la nature de son fond, sa température, les courants de sa surface et de son sein, etc.; la possession de toutes ces données est absolument nécessaire à l'époque actuelle. Par exemple, sans une connaissance parfaite de tous ces éléments, il eût été impossible de

poser les câbles sous-marins qui relient l'Angleterre à l'Amérique. Il est raisonnable d'espérer que, aussitôt que les exigences du commerce justifieront le déboursé d'un nouveau capital, ces deux câbles seront suivis de plusieurs autres semblables faisant le tour du monde entier. La France et l'Amérique sont à la veille d'être unies par un lien de ce genre. Il ne se passera pas longtemps avant qu'on ne dépose un câble le long de la ligne centrale de la mer Méditerranée, pour unir Gibraltar avec Malte, Malte avec Alexandrie, Alexandrie avec la mer Rouge et l'Inde. Je crois en outre que le temps n'est pas éloigné où la communication sera établie entre l'Inde et la Chine, entre l'Inde et l'Australie. Toutes ces grandes entreprises exigent impérieusement la possession de toutes les données que j'ai énumérées, et cette possession, à son tour, n'est possible qu'à force d'intelligence, de patience et de persévérance de la part des ingénieurs et des marins, auxquels leur profession n'impose pas une connaissance approfondie de ces difficiles questions. Cependant, notre énergie et nos efforts se sont exercés récemment dans cette direction; et, avec l'aide de la science, avec l'aide aussi des engins mécaniques que la science a créés, au lieu de ces notions vagues et imparfaites que nous possédions presque jusque dans ces derniers temps, nous connaissons intimement les profondeurs de tous les océans du globe. Pour ma part, je crois que ces grands résultats ne le cèdent en rien à ceux que nous avons obtenus dans les recherches géographiques des dernières années; peut-être même puis-je dire qu'ils sont d'une importance pratique plus grande. En Europe et dans la plus grande partie de l'Amérique du nord et du sud la géographie n'a presque rien laissé à faire. En Asie, aussi dans les grands empires de la Chine et du Japon, il n'est aucune raison de douter que la géographie ait été bien comprise et bien cultivée, quoique, en raison des institutions et des coutumes de ces contrées, et du caractère ombrageux de ceux qui commandent, les données acquises aient été soustraites, pour la plus grande partie, aux regards et à l'étude des Européens. Au contraire, sur cette grande étendue de terrains de l'Asie centrale, entre les frontières nord de l'Inde et les frontières sud de la Russie, entre la Chine orientale et la Tartarie, qui plus récemment a excité à un haut degré l'attention, nous avons énormément à apprendre. Mais heureusement, grâce au zèle et à l'esprit entreprenant de nos officiers de l'Inde, d'une part, des armées d'explorations, d'autre disent d'empiètement de la Russie, d'autre part, chaque année nous apporte des données nouvelles. Il y a quelques semaines à peine qu'un voyageur a quitté nos rivages, sous les auspices de la Société géographique, pour aller à la recherche de découvertes dans ces régions. Nous sommes encore assez au courant de la géographie de ces grands groupes d'îles qui s'étalent sur le pacifique et sur les océans indiens, grâce aux découvertes de nos navigateurs et aux travaux de nos missions protestantes qui n'ont jamais cessé de prendre une part importante à ce genre de travail.—(Extrait du discours de M. Richards devant l'Ass. Brit., Les Mondes.)

—Anecdote racontée par Franklin.—Franklin avait coutume de raconter l'intéressante anecdote qui va suivre, pour peindre les ennuis d'un auteur qui s'avise de consulter ses amis sur le mérite de ses productions.

—Quand j'étais jeune, disait-il, un de mes amis, qui allait s'établir chapelier, consulta toutes ses connaissances sur l'enseigne qu'il devait prendre. Celle qu'il s'était d'abord proposé d'adopter était celle-ci : *Jean Thompson, chapelier, fabrique et vend des chapeaux au comptant*, avec un chapeau pour enseigne. Le premier de ses amis à qui il demanda conseil, lui fit observer que le mot *chapelier* était tout à fait superflu. Il en convint, et le mot fut effacé. Un second, consulté aussi, lui dit que bien peu de gens demandaient du crédit pour un objet d'aussi mince valeur qu'un chapeau; que, par conséquent, les mots *au comptant* étaient complètement inutiles. Ces mots furent donc encore biffés, et l'enseigne resta ainsi conçue : *Jean Thompson, fabrique et vend des chapeaux*. Une troisième personne fit encore observer que quand on voulait acheter un chapeau, on ne s'inquiétait guère de celui qui l'avait fabriqué; il fallut bien retrancher encore ces deux mots. Un quatrième, en voyant l'enseigne ainsi abrégée : *Jean Thompson, vend des chapeaux*, s'écria : Eh! qui diable croira que vous les donnez pour rien? Cette remarque parut si juste, qu'on effaça encore ces trois mots, et qu'il ne resta de l'enseigne primitive que : *Jean Thompson, avec le chapeau pour enseigne*.

INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On demande une Institutrice (anglaise et catholique) pour le 2e rang du Township de Chertsey, Comté de Montcalm. Salaire, \$100. S'adresser au soussigné.

ELIE BRAULT,

Sec.-Trés. Commissaires d'Ecoles, Chertsey.

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

ECOLE MODELE JACQUES-CARTIER.

CLASSES FRANÇAISES ET ANGLAISES RÉUNIES.

Bonne conduite—1er prix John McLoughlin, 2 Joseph Dominique Gélase Boudrias, 3 John McCann; 1er acc Louis Bélanger, 2 John Mansfield, 3 Ernest Lacaille, 4 Charles Hayden. Assiduité—1er pr J. D. G. Boudrias, 2 ex-æquo, John Campbell, Wilbrod Lescarbeau, 3 John Mansfield; 1er acc J. Octave Drouin, 2 Alexandre Boivin, 3 Joseph Deslauriers, 4 ex-æquo, John McLoughlin, Alf. Chartrand. Instruction religieuse—troisième classe, première partie—1er pr Chs. Hayden, 2 John Campbell; 1er acc J. D. G. Boudrias, 2 Gustave Gauthier, 3 Guillaume Hayden. Troisième classe, deuxième partie—pr John McLoughlin; 1er acc John McCann, 2 Archibald Campbell. Deuxième classe—pr Gustave Laliberté; 1er acc Ernest Lacaille, 2 Joseph Favreau. Première classe, première partie—pr L. Bélanger; 1er acc Joseph Octave Drouin, 2 Alfred Chartrand. Première classe, deuxième partie—pr John Kavanagh; 1er acc Edward Hughes, 2 Joseph McCauly. Musique vocale—troisième classe—1er pr ex-æquo, J. D. G. Boudrias, J. Campbell, 2 C Hayden; 1er acc J. Dagenais, 2 Pierre Drouin. Deuxième classe—pr G. Laliberté; 1er acc Joseph McLoughlin, 2 ex-æquo, Alfred Cadotte, Joseph Favreau. Première classe—pr Louis Bélanger; 1er acc Alfred Chartrand, 2 Joseph Octave Drouin. Arithmétique pratique—septième classe—pr John McCann; 1er acc ex-æquo, John McLoughlin, J. Mansfield, 2 John Campbell. Sixième classe—pr J. D. G. Boudrias; 1er acc Gustave Gauthier, 2 Charles Hayden. Cinquième classe—pr Louis Bélanger; 1er acc Joseph Favreau, 2 Joseph Mercier. Quatrième classe—pr Guillaume Hayden; 1er acc Frédéric Gadoua, 2 Gustave Laliberté. Troisième classe—pr John Kavanagh; 1er acc Alfred Deslauriers, 2 Alfred Cadotte. Deuxième classe—pr Théophile Lort; 1er acc Napoléon Cadotte, 2 Frederic Francis. Première classe—pr Patrick Kavanagh; 1er acc John Hughes, 2 Chs. Laforce. Calcul mental—septième classe—pr John McCann; 1er acc John McLoughlin, 2 John Mansfield. Sixième classe—pr J. D. G. Boudrias; 1er acc Gustave Gauthier, 2 Charles Hayden. Cinquième classe—pr Louis Bélanger; 1er acc David Bélaire, 2 Ernest Lacaille. Quatrième classe—pr Guillaume Hayden; 1er acc Frédéric Gadoua, 2 Gustave Laliberté. Troisième classe—pr John Kavanagh; 1er acc Alfred Deslauriers, 2 Alfred Cadotte. Deuxième classe—pr Frederic Francis; 1er acc Théophile Lort, 2 Alexandre Boivin. Première classe—pr Patrick Kavanagh; 1er acc Charles Laforce, 2 John Hughes. Ecriture—quatrième classe—pr Joseph Mercier; 1er acc John Campbell, 2 John McLoughlin. Troisième classe—pr Gustave Gauthier; 1er acc J. D. G. Boudrias, 2 Joseph Favreau. Deuxième classe—pr ex-æquo, Arthur Gervais, Gustave Laliberté; 1er acc Alf. Deslauriers, 2 Joseph McLoughlin. Première classe—pr Alfred Chartrand; 1er acc Joseph McCauly, 2 Alexandre Reeves.

CLASSE FRANÇAISE.—3ÈME DIVISION.

Lecture et épellation—pr J. D. G. Boudrias; 1er acc J. Campbell, 2 Gustave Gauthier. Mémoire—pr J. D. G. Boudrias; 1er acc G. Gauthier, 2 Charles Hayden. Langue française—pr J. Dominique G. Boudrias; 1er acc John Campbell, 2 Gustave Gauthier. Traduction française—pr J. D. G. Boudrias; 1er acc John Campbell, 2 Gustave Gauthier.

2ÈME DIVISION.—2ÈME PARTIE.

Lecture—pr Ernest Lacaille; 1er acc Louis Bélanger, 2 John McCann. Epellation—pr Ernest Lacaille; 1er acc Louis Bélanger, 2 John Mansfield. Mémoire—pr John McLoughlin; 1er acc John McCann, 2 Ernest Lacaille. Langue française—pr John McCann; 1er acc Ernest Lacaille, 2 Louis Bélanger. Traduction française—pr Louis Bélanger; 1er acc John McLoughlin. 2 John McCann.

2ÈME DIVISION.—1ÈRE PARTIE.

Lecture—pr David Bélaire; 1er acc John Kavanagh, 2 J. Favreau. Epellation—pr David Bélaire; 1er acc John Kavanagh, 2 J. Favreau. Mémoire—pr Joseph Favreau; 1er acc David Bélaire, 2 J. Kavanagh. Langue française—pr David Bélaire; 1er acc John Kavanagh, 2 G. Laliberté. Traduction française—pr David Bélaire; 1er acc Joseph Favreau, 2 Joseph McLoughlin.

1ÈRE DIVISION.—2ÈME PARTIE.

Lecture—pr Joseph Octave Drouin; 1er acc Alfred Chartrand, 2 Alfred Deslauriers. Epellation—pr Joseph Octave Drouin; 1er acc Hector Racine, 2 Alfred Chartrand.

1ÈRE DIVISION—1ÈRE PARTIE.

Lecture et épellation—pr ex-æquo, John Hughes, Alex. Reeves; ler acc Patrick Kavanagh, 2 ex-æquo, Charles Laforce, Gaspard Duverger.

Prix d'accessits—Louis Bélanger, John McCann, J. McLoughlin, John Mansfield, Ernest Lacaille, John Campbell, Gustave Gauthier, Joseph Favreau, John Kavanagh, Alfred Chartrand, Alfred Deslauriers, Charles Hayden.

CLASSES ANGLAISES.

Cinquième classe—Lecture raisonnée—pr ex-æquo, J. Campbell, John McLoughlin; ler acc Archibald Campbell, 2 ex-æquo, John McCann, John Mansfield. Histoire—pr John McCann; ler acc John McLoughlin, 2 John Mansfield. Tenue des livres—pr John McCann; ler acc John McLoughlin, 2 John Mansfield. Grammaire—pr John McLoughlin; ler acc John McCann, 2 ex-æquo, John Campbell, John Mansfield. Géographie—pr ex-æquo, John McCann, John McLoughlin; ler acc John Mansfield, 2 John Campbell. Géométrie—pr John McCann; ler acc John Mansfield, 2 John McLoughlin. Epellation—pr John McCann; ler acc John McLoughlin, 2 John Mansfield. Mémoire—pr John McLoughlin; ler acc John McCann, 2 John Mansfield. Quatrième classe—Grammaire—pr J. D. Gélase Boudrias; ler acc ex-æquo, Gustave Gauthier, Charles Hayden, 2 ex-æquo, John Kavanagh, Joseph McLoughlin, 3 David Bélaïr. Géographie—pr ex-æquo, Gélase Boudrias, Gustave Gauthier; ler acc Charles Hayden, 2 David Bélaïr, 3 Joseph McLoughlin. Lecture—pr John Kavanagh; ler acc Gustave Gauthier, 2 Charles Hayden, 3 Gélase Boudrias. Epellation—pr Gélase Boudrias; ler acc Gustave Gauthier, 2 Charles Hayden, 3 John Kavanagh. Mémoire—pr Gélase Boudrias; ler acc Gustave Gauthier, 2 Charles Hayden, 3 John Kavanagh. Troisième classe—Lecture—pr Edward Hughes; ler acc Joseph Dagenais, 2 ex-æquo, William Hayden, Gustave Laliberté, Epellation—pr Edward Hughes; ler acc ex-æquo, Joseph Dagenais, William Hayden, 2 Gustave Laliberté. Deuxième classe—Lecture—pr Joseph McCauley; ler acc Edward Handley, 2 Peter Francisco, 3 ex-æquo, Joseph Favreau, Frédéric Gadoua. Epellation—pr Jos. McCauley; ler acc Joseph Favreau, 2 Peter Francisco, 3 Frédéric Gadoua. Première classe, première division—Lecture et épellation—pr Gustave Lenoir; ler acc ex-æquo, Alfred Chartrand, Alfred Deslauriers, 2 Théophile Lort. Deuxième division—pr Patrick Kavanagh; ler acc Gaspard Duverger, 2 Charles Laforce.

ECOLE MODELE LAVAL.

CLASSE FRANÇAISE DES GARÇONS.

Division Supérieure.

Excellence—ler pr Joseph Marquis, 2 Alphonse Lemieux; ler acc Philéas Barbeau, 2 Napoléon Parent. Instruction religieuse—ler pr Alphonse Lemieux, 2 Joseph Marquis; ler acc Arthur Audet, 2 Odina Cloutier. Grammaire française—Dictée—Premier groupe: ler pr Joseph Marquis, 2 Philéas Barbeau; ler acc Napoléon Parent, 2 Arthur Marcotte. Deuxième groupe—ler pr Joseph Proulx, 2 Théophile Béland; ler acc Napoléon Tardif, 2 Hippolyte Cloutier. Troisième groupe—ler pr Alexis Laliberté, 2 Philéas Alain; ler acc Thomas Chandonnet, 2 Joseph Marmen. Quatrième groupe—ler pr Joseph Martel, 2 Joseph Cloutier; ler acc Joseph Généreux, 2 Chenier Généreux. Cinquième groupe—ler pr Ludger Parent, 2 Robert McDonald; ler acc Ths. Conrick, 2 Lewis Brown. Sixième groupe—ler pr J. Beresford, J. Patrick Walsh; ler acc John Walsh, J. Gallagher. Analyse grammaticale—Premier groupe: ler pr Joseph Marquis, 2 Alphonse Lemieux; ler acc Philéas Barbeau, 2 Napoléon Parent. Deuxième groupe—ler pr John Conrick et Théophile Béland, 2 Théodore Parent; ler acc Napoléon Tardif, 2 Joseph Proulx. Troisième groupe—ler pr Paul Blouin et Alexis Laliberté, 2 Joseph Marmen; ler acc Ths. Chandonnet, 2 Philéas Alain. Quatrième groupe—ler pr Chenier Généreux et D. Read, 2 Joseph Généreux et Joseph Cloutier; ler acc N. Dorion, 2 Joseph Martel. Cinquième groupe—ler pr Ludger Parent, 2 Robert McDonald; ler acc Lewis Brown, 2 Thomas Conrick. Histoire sainte—Premier groupe: ler pr Alphonse Lemieux et Théophile Béland, 2 Napoléon Joncas; ler acc Alfred Cimon, 2 Ferdinand Arel. Deuxième groupe—ler pr Ths. Chandonnet et Alexis Chandonnet, 2 Narcisse Roy et N. Dorion; ler acc Joseph Cloutier, 2 Pierre Richard. Troisième groupe—ler pr Paul Blouin, 2 Arthur Chartier; ler acc Paul Breton, 2 Joseph Marmen. Quatrième groupe—ler pr Robert McDonald, 2 Daniel McSweeney; ler acc John Walsh, 2 John Conrick. Histoire

du Canada—Premier groupe: ler pr Joseph Marquis, 2 Napoléon Parent; ler acc Chs. Langlois, 2 Eugène Marceau. Deuxième groupe—ler pr Arthur Marcotte, 2 Philéas Barbeau; ler acc Joseph Larose, 2 Odina Cloutier. Groupe anglais—ler pr J. Beresford, 2 John Conrick; ler acc Daniel McSweeney, 2 Lewis Brown. Tenue des livres—ler pr Joseph Marquis et O. Cloutier, 2 Philéas Barbeau; ler acc Napoléon Parent, 2 Arthur Marcotte. Calligraphie—ler pr Richard Hudson, 2 Chenier Généreux; ler acc James Thomas, 2 Joseph Généreux. Assiduité—ler pr Joseph Marquis, 2 O. Cloutier et P. Breton; ler acc Alphonse Lemieux, 2 Alexis Chandonnet et Ths. Chandonnet. Sagesse—ler pr Théophile Béland, 2 James Thomas et Alphonse Lemieux. Arithmétique—Premier groupe: ler pr Joseph Marquis, 2 John Conrick; ler acc Joseph Généreux, 2 Théophile Béland. Deuxième groupe—ler pr Alphonse Lemieux, 2 Napoléon Parent et Ph. Barbeau; ler acc Arthur Audet, 2 Joseph Proulx. Troisième groupe—ler pr Arthur Chartier, 2 A. Julien; ler acc Joseph Cloutier, 2 Patrick Walsh. Quatrième groupe—ler pr Théodore Parent et Robert McDonald, 2 Paul Breton; ler acc Pierre Fournier et Ferd. Arel, 2 Alexis Laliberté. Cinquième groupe—ler pr Daniel McSweeney, 2 John Beresford; ler acc John Walsh, 2 John Brown. Sixième groupe—ler pr Hippolyte Cloutier, 2 Paul Blouin; ler acc Joseph Martel, 2 Alfred Cimon. Géographie—Premier groupe: ler pr Joseph Marquis, 2 Napoléon Parent; ler acc Odina Cloutier, 2 Arthur Marcotte. Deuxième groupe—ler pr Alphonse Lemieux et Philéas Barbeau, 2 Napoléon Joncas; acc Théodore Parent. Troisième groupe—ler pr Daniel McSweeney, 2 John Ryan; ler acc John Duhig, 2 Joseph Généreux. Quatrième groupe—ler pr Ferdinand Arel et P. Breton, 2 Olivier Plamondon; ler acc Joseph Larose, 2 Pierre Fournier. Cinquième groupe—ler pr Théophile Béland, 2 Joseph Proulx; ler acc Alexis Laliberté, 2 Alfred Cimon. Sixième groupe—ler pr Arthur Audet, 2 Joseph Ledroit; ler acc Odilon Drouin, 2 Thomas Chandonnet. Septième groupe—ler pr Napoléon Dorion, 2 Paul Blouin; ler acc Arthur Chartier, 2 Joseph Cloutier.

Division Inférieure.

Instruction religieuse—ler pr Paul Blouin et Berthélemy Bergeron, 2 Napoléon Dorion, George Fréchette et Joseph Cloutier; ler acc Elzéar Roy, 2 Ferdinand Jalbert. Grammaire française—Premier groupe: ler pr Joseph Cauchon, 2 Berthélemy Bergeron; ler acc George Fréchette, 2 Raphaël Bergeron. Lecture française—Premier groupe: ler pr George Fréchette, 2 Berthélemy Bergeron; ler acc Joseph Cauchon, 2 Ovide Giroux. Deuxième groupe—ler pr Ferd. Jalbert, 2 Martin Hannon; ler acc Léonidas Dion, 2 Hector Valin. Troisième groupe—ler pr L. Wright, 2 Arthur Balzaretto; ler acc Louis Généreux, 2 James Mannon. Arithmétique—Premier groupe: ler pr Lewis Wright, 2 Raphaël Bergeron; ler acc Odilon Drouin, 2 Berthélemy Bergeron. Deuxième groupe—ler pr Ls. Généreux, 2 Arthur Balzaretto; ler acc Martin Mannon, 2 Joseph Gingras. Troisième groupe—ler pr Léonidas Dion, 2 Ferdinand Jalbert; ler acc Hector Valin, 2 Auguste Fortier.

CLASSE ANGLAISE DES GARÇONS.

Division Supérieure.

Instruction religieuse—Premier groupe: ler pr John Conrick, 2 John Beresford; ler acc Daniel McSweeney, 2 Louis Brown. Deuxième groupe—ler pr John Ryan, 2 John Gallagher; ler acc Daniel Reid, 2 Thomas Conrick. Troisième groupe—ler pr Robert McDonald, 2 Patrick Walsh; ler acc James Thomas, 2 Charles McSweeney. Lecture—Premier groupe: ler pr John Conrick, 2 Joseph Généreux; ler acc Chenier Généreux, 2 Arthur Marcotte. Deuxième groupe—ler pr Daniel McSweeney, 2 John Beresford; ler acc Ths. Conrick, 2 Louis Brown. Troisième groupe—ler pr C. McSweeney, 2 Napoléon Joncas; ler acc Robert McDonald, 2 James Thomas. Quatrième groupe—ler pr Théophile Béland, 2 Hippolyte Cloutier; ler acc Alexis Laliberté, 2 Edward Gingras. Cinquième groupe—ler pr Paul Blouin, 2 A. Chartier; ler acc A. Audette, P. Fournier. Sixième groupe—ler pr Joseph Martel, 2 Eugène Vallée; ler acc Alexis Chandonnet, 2 Philippe Picard. Dictée—Premier groupe: ler pr John Conrick, 2 Joseph Généreux; ler acc Arthur Marcotte, 2 Odina Cloutier. Deuxième groupe—ler pr John Beresford, 2 Daniel McSweeney; ler acc Joseph Marquis, 2 John Gallagher. Troisième groupe—ler pr Charles McSweeney, 2 Robert McDonald, ler acc Napoléon Joncas, 2 O. P. Walsh. Quatrième groupe—ler pr Hypolite Cloutier, 2 Théophile Béland; ler acc Alexis Laliberté, 2 Edward Gingras. Cinquième groupe—ler pr Napoléon Dorion, 2 Arthur Audette; ler acc Paul Blouin, 2 Narcisse Roy. Sixième groupe—ler pr Joseph Martel, 2 Joseph Cloutier; ler acc Eugène

Vallée, 2 Pierre Richard. Vocabulaire—Premier groupe : 1er pr John Conrick, 2 Joseph Généreux ; 1er acc Odina Cloutier, 2 Arthur Marcotte. Deuxième groupe—1er pr Joseph Marquis, 2 Joseph Proulx ; 1er acc Daniel McSweeney, 2 Daniel Reid. Troisième groupe—1er pr Charles McSweeney et A. Lemieux, 2 Ferdinand Arel ; 1er acc O. P. Walsh, 2 Robert McDonald. Quatrième groupe—1er pr Théophile Béland, 2 Alexis Laliberté ; 1er acc Edward Gingras, 2 Hypolite Cloutier. Cinquième groupe—1er pr Paul Blouin, 2 Napoléon Dorion ; 1er acc Narcisse Roy, 2 Arthur Audette. Sixième groupe—1er pr Joseph Martel, 2 Joseph Cloutier ; 1er acc Eugène Vallée, 2 Delphis Marceau. Traduction—Premier groupe : 1er pr Joseph Généreux, 2 Chenier Généreux ; 1er acc Arthur Marcotte, 2 John Conrick. Deuxième groupe—1er pr Joseph Proulx, 2 Napoléon Tardif ; 1er acc Daniel McSweeney, 2 Napoléon Parant. Troisième groupe—1er pr Alphonse Lemieux, 2 Napoléon Joncas ; 1er acc Ferdinand Arel, 2 Philias Alain. Quatrième groupe—1er pr Théophile Béland, 2 Edward Gingras ; 1er acc Alexis Laliberté, 2 Hypolite Cloutier. Cinquième groupe—1er pr Paul Blouin, 2 Arthur Chartier ; 1er acc Arthur Audette, 2 Théodore Parent. Grammaire anglaise—Premier groupe : 1er pr John Conrick, 2 Joseph Généreux ; 1er acc Chenier Généreux, 2 Odina Cloutier. Deuxième groupe—1er pr Joseph Marquis, 2 Daniel McSweeney ; 1er acc John Beresford, 2 Thomas Conrick. Troisième groupe—1er pr Alphonse Lemieux, 2 Robert McDonald ; 1er acc Charles McSweeney, 2 Philias Alain. Quatrième groupe—1er pr Théophile Béland, 2 Alexis Laliberté ; 1er acc Hypolite Cloutier, 2 Joseph Larose. Cinquième groupe—1er pr Paul Blouin, 2 Arthur Audette ; 1er acc Napoléon Dorion, 2 Albert Malouin. Analyse grammaticale—1er pr John Conrick, 2 Arthur Marcotte ; 1er acc Odina Cloutier, 2 Joseph Généreux. Deuxième groupe—1er pr Joseph Marquis, 2 John Beresford ; 1er acc Daniel McSweeney, 2 Napoléon Parent. Troisième groupe—1er pr Robert McDonald, 2 Charles McSweeney ; 1er acc Napoléon Joncas, 2 Alphonse Lemieux. Tenue des livres—1er pr John Conrick, 2 Joseph Généreux ; 1er acc Chenier Généreux, 2 Daniel McSweeney.

Division Inférieure.

Instruction religieuse—1er pr Louis Wright, 2 Martin Hannon ; 1er acc James Hannon, 2 John Burke. Epellation et lecture—Premier groupe : 1er pr Patrick Collins, 2 Martin Hannon ; 1er acc James Hannon, 2 Joseph Cauchon. Deuxième groupe—1er pr George Fréchette, 2 Louis Généreux ; 1er acc Ferdinand Jalbert, 2 William Walsh. Troisième groupe—1er pr Joseph Gingras, 2 Barthélemy Bergeron ; 1er acc Oscar Campagna, 2 Philbert Potvin. Epellation—Quatrième groupe : 1er pr Edward Dorion, 2 Siméon Fortin ; 1er acc James Pinceau, 2 A. Lyonnais. Vocabulaire—1er pr Patrick Collins, 2 Martin Hannon ; 1er acc Louis Wright, 2 Jos. Cauchon.

GRANDE CLASSE FRANÇAISE DES FILLES.

PREMIÈRE DIVISION.

Excellence—1er pr Malvina Lafrance, 2 Joséphine Genest ; 1er acc Métaïde Santerre, 2 Cédulie Bergeron. Bonne conduite—1er pr Maria Lemieux, 2 J. Genest ; 1er acc M. Santerre, 2 M. Lafrance. Instruction religieuse—1er pr M. Lemieux, 2 Malvina Marois ; 1er acc Emma Drolet, 2 Emilie Gilbert. Assiduité à l'école—1er pr M. Lafrance, 2 E. Gilbert ; 1er acc M. Santerre, 2 Malvina Déry. Grammaire française—Dictée—1er pr J. Genest, 2 M. Lafrance ; 1er acc E. Drolet, M. Santerre, 2 M. Marois. Analyse grammaticale—1er pr J. Genest, 2 M. Lafrance. 1er acc E. Drolet, 2 M. Déry. Art épistolaire—1er pr M. Marois, 2 M. Lafrance ; 1er acc E. Drolet, 2 M. Santerre. Arithmétique—1er pr C. Bergeron, 2 J. Genest ; 1er acc E. Gilbert, 2 Ludvine Tessier. Géographie—1er pr M. Lafrance, 2 J. Genest ; 1er acc M. Santerre, 2 M. Marois. Histoire du Canada—1er pr M. Lemieux, 2 M. Lafrance ; 1er acc J. Genest, 2 Métaïde Santerre. Lecture française—1er pr C. Bergeron, 2 M. Déry ; 1er acc M. Santerre, 2 Marie Mothor. Calligraphie—1er pr C. Bergeron, 2 J. Genest ; 1er acc Georgiana Nadeau, 2 M. Déry. Grammaire anglaise—Analyse—1er pr M. Lafrance, 2 M. Lemieux ; 1er acc G. Nadeau, 2 L. Guirard. Traduction—1er pr M. Lafrance, 2 L. Guirard ; 1er acc J. Genest, 2 M. Lemieux. Vocabulaire et lecture—1er pr M. Lafrance, 2 G. Nadeau ; 1er acc L. Guirard, 2 M. Lemieux.

DEUXIÈME DIVISION.

Bonne conduite—1er pr Marie Pelletier, 2 G. Nadeau ; 1er acc L. Guirard, 2 M. Mothor. Instruction religieuse—1er pr G. Nadeau, 2 E. Gilbert ; 1er acc L. Lortie, 2 M. Mothor. Assiduité à l'école—1er pr M. Pelletier, 2 L. Guirard ; 1er acc Henriette Rousselle, 2 Zoé

Larose. Grammaire française—Dictée—1er pr Z. Larose, 2 C. Bergeron ; 1er acc M. Mothor, 2 L. Guirard. Analyse—1er pr C. Bergeron, 2 Z. Larose ; 1er acc M. Mothor, 2 L. Tessier. Arithmétique—1er pr Alexina Soucy, 2 Henriette Rousselle ; 1er acc Z. Larose, 2 M. Pelletier. Géographie—1er pr Lætitia Lortie, 2 C. Bergeron ; 1er acc M. Pelletier, 2 A. Soucy. Histoire du Canada—1er pr C. Bergeron, Z. Larose, 2 M. Pelletier ; 1er acc L. Lortie, 2 L. Tessier. Lecture française—1er pr M. Pelletier, 2 Philomène Pineault ; 1er acc A. Soucy, Ernestine Robitaille, 2 Délina Fournier. Calligraphie—1er pr H. Rousselle, 2 L. Guirard ; 1er acc E. Gilbert, 2 M. Mothor. Grammaire anglaise—Analyse—1er pr Z. Larose, M. Déry, 2 M. Pelletier ; 1er acc L. Tessier, 2 Aurélie Marceau. Traduction—1er pr M. Déry, 2 L. Tessier ; 1er acc A. Soucy, 2 Marie Pelletier. Vocabulaire—Lecture—1er pr M. Déry, 2 L. Tessier, Z. Larose ; 1er acc M. Pelletier, 2 P. Pineault.

TROISIÈME DIVISION.

Bonne conduite—1er pr Augustine Rancourt, 2 Anastasie Gaulin ; 1er acc Joséphine Rancourt, 2 Ernestine Robitaille. Instruction religieuse—1er pr A. Gaulin, 2 A. Rancourt ; 1er acc Aurélie Marceau, 2 Uranie Guay. Assiduité à l'école—1er pr Marie Bolduc, 2 A. Gaulin. Grammaire française—Dictée—1er pr Délina Fournier, 2 A. Gaulin ; 1er acc E. Robitaille, U. Guay, P. Pineault. Analyse—1er pr D. Fournier, A. Gaulin, 2 E. Robitaille ; 1er acc U. Guay, 2 A. Marceau, C. Plamondon. Arithmétique—1er pr D. Fournier, 2 U. Guay, A. Gaulin ; 1er acc Atala Tanguay, 2 Marie Bolduc. Géographie—1er pr A. Gaulin, 2 D. Fournier ; 1er acc M. Bolduc, 2 Clara Marcotte. Histoire sainte—1er pr D. Fournier, 2 E. Robitaille, M. Bolduc ; 1er acc Marie Mothor, U. Guay, 2 P. Pineault, Amanda Turcotte. Lecture française—1er pr Alphonsine Charland, 2 J. Rancourt ; 1er acc Marie Lyonnais, 2 Alice Morency. Calligraphie—1er pr M. Marois, 2 Mélina Lefebvre ; 1er acc U. Guay, 2 D. Fournier. Lecture anglaise—Epellation—1er pr E. Robitaille, 2 C. Bergeron ; 1er acc M. Lyonnais, 2 D. Fournier. Traduction—1er pr M. Lyonnais, 2 Elizabeth Trudelle ; 1er acc E. Robitaille, 2 Emilie Lyonnais. Vocabulaire—1er pr D. Fournier, 2 E. Robitaille ; 1er acc Louise Délorier, C. Marcotte.

QUATRIÈME DIVISION.

Bonne conduite—1er pr M. Lefebvre, 2 E. Trudelle ; 1er acc Henriette Drolet, 2 A. Morency. Instruction religieuse—1er pr Emilie Lefebvre, 2 Salomé Drolet ; 1er acc H. Drolet, 2 A. Tanguay. Assiduité à l'école—pr Alphonsine Charland. Grammaire française—Dictée—1er pr M. Lyonnais, 2 E. Lyonnais, Louise Caron ; 1er acc Henriette Drolet, 2 Georgianne Trudelle. Analyse—1er pr A. Tanguay, 2 G. Trudelle ; 1er acc Elmire Lafrance, 2 Marie Louise Patoine. Arithmétique—1er pr A. Charland, 2 A. Marceau ; 1er acc Marie Lyonnais, 2 M. L. Patoine. Géographie—1er pr E. Robitaille, 2 A. Marceau ; 1er acc L. Caron, 2 U. Guay. Histoire sainte—1er pr L. Caron, U. Guay, 2 A. Charland ; 1er acc A. Morency, 2 C. Marcotte. Lecture—1er pr A. Marceau, 2 Aurélie Audibert ; 1er acc Clara Marcotte, 2 L. Caron. Calligraphie—1er pr M. L. Patoine, 2 A. Tanguay ; 1er acc A. Morency, 2 M. Bolduc. Lecture anglaise—Epellation—1er pr A. Morency, 2 A. Charland ; 1er acc M. Mothor, 2 M. Santerre. Progrès remarquables—pr M. Santerre. Nombre des prix : 120.

PETITE CLASSE FRANÇAISE DES FILLES.

PREMIÈRE DIVISION.

Bonne conduite—1er pr Adéline Gingras, 2 Caroline Trudelle ; 1er acc Marie Turcotte, 2 Délina Trudelle. Instruction religieuse—1er pr Adéline Gingras et Georgiana Marcotte, 2 Velléda Lortie et Caroline Trudelle ; 1er acc Louise Desjardins, 2 Malvina Drolette. Grammaire française—1er pr Velléda Lortie, 2 Julie Wayner ; 1er acc Caroline Trudelle, 2 Délina Trudelle. Lecture française—1er pr Malvina Drolette, 2 Julie Wayner ; 1er acc Valéda Lortie et C. Trudelle, 2 Virginie Gouge. Ecriture—1er pr Marie Turcotte et Eugénie Desroches, 2 Louise Desjardins et Georgiana Marcotte ; 1er acc Caroline Trudelle, 2 Velléda Lortie. Histoire sainte—1er pr Delphine Bélanger et Julie Wayner, 2 Louise Desjardins ; 1er acc Velléda Lortie, 2 Caroline Trudelle. Arithmétique—1er pr Caroline Trudelle et Velléda Lortie, 2 Louise Desjardins et Zoé Lacasse ; 1er acc Georgiana Marcotte, 2 Malvina Drolette.

DEUXIÈME DIVISION.

Bonne conduite—1er pr Adèle Lefebvre, 2 Marie Bergeron ; 1er acc Malvina Godbout, 2 Philomène Fournier. Instruction religieuse—1er pr Georgiana Guay, 2 Adèle Lefebvre et Léonida Dupuis ; 1er acc Georgiana Trudelle, 2 Eléonore Pineault. Grammaire française

—1er pr Georgiana Guay, 2 Philomène Fournier; 1er acc Clara Boisjoli, 2 Malvina Godbout. Arithmétique—1er pr Georgiana Guay, 2 Georgiana Trudelle; 1er acc Malvina Godbout, 2 Emma Binet. Géographie—1er pr Céline Gingras, 2 Emma Binet; 1er acc Philomène Fournier, 2 Clara Boisjoli. Histoire sainte—1er pr Malvina Thibodeau, 2 Emma Binet; 1er acc Malvina Godbout, 2 Georgiana Guay. Lecture française—1er pr Philomène Fournier, 2 Clara Boisjoli; 1er acc Léa Courner, 2 Esther Daval. Ecriture—1er pr Malvina Godbout et Léonida Dupuis, 2 Clara Boisjoli et Philomène Fournier; 1er acc Alphonsine Dupuis, 2 Marie Bergeron.

TROISIÈME DIVISION.

Bonne conduite—1er pr Julie Trudelle, 2 Amanda Briand; 1er acc Joséphine Valin, 2 Léda Drolet. Instruction religieuse—1er pr Georgiana Dutil, 2 Joséphine Valin; 1er acc Léda Drolet, 2 Amanda Briand. Lecture française—1er pr Julie Trudelle, 2 Belsémire Lemieux; 1er acc Joséphine Valin, 2 Léda Drolet. Ecriture—1er pr Belsémire Lemieux, 2 Julie Trudelle; 1er acc Agnès Grenier, 2 Georgiana Dutil. Arithmétique—2 pr Julie Trudelle; 1er acc Marie Lambert, 2 Belsémire Lemieux.

QUATRIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr Georgiana Lemieux, 2 Obéline Caron; 1er acc Marie Thibeau, 2 Rosanna Bélanger. Lecture française—1er pr Georgiana Lemieux, 2 Obéline Caron; acc Rosanna Bélanger. Ecriture—1er pr Jenny Miller, 2 Clara Tremblay; 1er acc Arthémise Paradis, 2 Amanda Briand.

GRANDE CLASSE ANGLAISE DES FILLES.

PREMIÈRE DIVISION.

Excellence—Prix Catherine Hetherington; 1er acc Mary Anne Kelly, 2 Emma Trumble. Instruction religieuse—1er pr Catherine Hetherington, 2 Mary Kelly; 1er acc Ellen Ryan, 2 Emma Trumble. Bonne conduite—1er pr C. Hetherington, 2 Mary Kelly; 1er acc Mary Nolan, 2 Emma Trumble. Assiduité à l'école—1er pr Ellen Ryan, 2 Mary Nolan; 1er acc Mary McEury, 2 Emma Trumble. Grammaire anglaise—1er pr Mary Kelly, 2 Margaret Trumble; 1er acc Emma Trumble, 2 Mary McEury. Dictée anglaise—1er pr Helena Brennan, 2 Emma Trumble; 1er acc Mary Kelly, 2 Ellen Ryan. Analyse grammaticale—1er pr Emma Trumble, 2 Ellen Ryan; 1er acc Mary Kelly, 2 C. Hetherington. Lecture anglaise—1er pr C. Hetherington, 2 Emma Trumble; 1er acc Margaret Warren, 2 Mary Kelly. Grammaire française—Dictée—1er pr Mary A. Quinn, 2 Ellen Ryan; 1er acc Mary McEury, 2 Mary Kelly. Lecture française—1er pr Eugénie Bouchard, 2 C. Hetherington; acc Mary A. Quinn. Analyse grammaticale française—1er pr Margaret Trumble, 2 Emma Trumble; 1er acc Mary A. Quinn, 2 M. McEury. Ecriture—1er pr C. Hetherington, 2 Margaret Trumble; 1er acc Mary Nolan, 2 Emma Trumble. Géographie—1er pr Margaret Trumble, 2 Emma Trumble; 1er acc Ellen Ryan, 2 Bidelia McNamara. Histoire du Canada—pr C. Hetherington; 1er acc Margaret Trumble, 2 Emma Trumble. Traduction—1er pr Mary McEury, 2 C. Hetherington; 1er acc Ellen Ryan, Mary A. Quinn. Arithmétique—1er pr Mary Nolan, 2 Emma Drolet; 1er acc Ellen Ryan, 2 Emma Trumble.

DEUXIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr Mary Ryan, 2 Mary-Anne Brennan; 1er acc Julia McEury, 2 Mary O'Malley. Bonne conduite—1er pr Mary Montgomery, 2 Bridget Hawley; 1er acc Mary Noonan, 2 Julia McEury. Assiduité à l'école—1er pr Annie Proctor, 2 Mary Ryan; 1er acc Sophia Ross, 2 Julia McEury. Grammaire anglaise—1er pr Mary A. Quinn, 2 Mary Nolan; 1er acc Julia McEury, 2 Sophia Ross. Dictée anglaise—1er pr Mary Montgomery, 2 Margaret Warren; 1er acc Mary Nolan, 2 Mary A. Quinn. Analyse grammaticale—pr Mary A. Quinn; acc Sophia Ross. Lecture anglaise—1er pr Mary Noonan, 2 Sarah Piper; 1er acc Sophia Ross, 2 Julia McEury. Grammaire française—1er pr Sophia Ross, 2 Mary Nolan; 1er acc Julia McEury, 2 Annie Proctor. Lecture française—1er pr Julia McEury, 2 Amanda Déry; 1er acc Helena Brennan, 2 Fanny Driscoll. Traduction—1er pr Julia McEury, 2 Sarah Piper; 1er acc Mary Nolan, 2 Catherine Mylett. Ecriture—1er pr Sarah Piper, 2 Bridget Hawley; 1er acc Mary Noonan, 2 Mary A. O'Malley. Géographie—1er pr Mary Montgomery, 2 M. Nolan; 1er acc Julia McEury, 2 Sophia Ross. Histoire sainte—1er pr M. McEury, 2 Bidelia McNamara; 1er acc Ellen Ryan, 2 Margaret Warren. Vocabulaire—1er pr Mary Nolan, 2 Adrienne Plamondon; 1er acc Helena Brennan, 2 Sophia Ross. Arithmétique—1er pr

Annie Proctor, 2 Sophia Ross; 1er Margaret Warren, 2 Mary A. Newton.

TROISIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr Catherine Mylett, 2 Mary Coogan; 1er acc Julia O'Malley, 2 Mary Noonan. Bonne conduite—1er pr Mary A. O'Malley, 2 Julia O'Malley; 1er acc Mary Noonan, 2 C. Mylett. Assiduité à l'école—1er pr Ellen Nolan, 2 C. Mylett; 1er acc Amanda Déry, 2 Rebecca Twyford. Grammaire anglaise—1er pr Mary O'Malley, 2 Mary Noonan; 1er acc Ellen Nolan, 2 Julia O'Malley. Dictée—1er pr Annie Proctor, 2 Kate Clancey; 1er acc Margaret Fitzpatrick, 2 Rebecca Twyford. Lecture anglaise—1er pr Ellen Nolan, 2 Kate Clancey; 1er acc Emma Drolet, 2 Sarah Brown. Lecture française—1er pr Mary O'Malley, 2 Margaret Warren; 1er acc Rebecca Twyford, 2 Julia O'Malley. Vocabulaire—1er pr Ellen Nolan, 2 M. McNamara; 1er acc Mary A. O'Malley, 2 Margaret Warren. Ecriture—1er pr Mary A. Brennan, 2 Julia McEury; 1er acc C. Mylett, 2 Rebecca Twyford. Géographie—1er pr Emma Drolet, 2 Ellen Nolan; 1er acc Mary Noonan, Mary A. O'Malley. Histoire sainte—1er pr Mary Noonan, 2 Ellen Nolan; 1er acc Mary A. Brennan, 2 Margaret Fitzpatrick. Arithmétique—1er pr Mary Noonan, 2 Eugénie Bouchard; 1er acc Mary A. O'Malley, 2 Margaret McNamara.

QUATRIÈME DIVISION.

Bonne conduite et catéchisme—1er pr Rebecca Twyford, 2 Julia Dolan; 1er acc Alice Ryan, 2 Mary Piper. Assiduité à l'école—1er pr Kate Proctor, 2 Margaret Collins; 1er acc Annie McNamara, 2 Julia Dolan. Grammaire anglaise—1er pr Emma Drolet, 2 Margaret McNamara; 1er acc Kate Proctor, 2 Annie McNamara. Lecture anglaise—1er pr Mary A. Piper, 2 Julia Dolan; 1er acc Annie McNamara, 2 Agnes McDonnell. Lecture française—1er pr Mary Montgomery, 2 Annie McNamara; 1er acc Mary Noonan, 2 Sarah Cambridge. Ecriture—1er pr Mary A. Piper, 2 Margaret McNamara; 1er acc Sarah Brown, 2 Amanda Déry. Géographie—1er pr Agnes McDonnell, 2 Sarah Brown; 1er acc Kate Proctor, 2 Alice Ryan. Histoire sainte—1er pr Alice Ryan, 2 Amanda Déry; 1er acc Emma Drolet, 2 Julia Dolan. Arithmétique—1er pr Alice Ryan, 2 Agnes McDonnell; 1er acc Kate Proctor, Annie McNamara.

PETITE CLASSE ANGLAISE DES FILLES.

PREMIÈRE DIVISION.

Bonne conduite et assiduité—1er pr Eliza Jennings, Lizzie Craig, 2 Maria Mulcare; 1er acc Ellen Atherden, 2 Susan Mullin. Catéchisme—1er pr Maria Mulcare, 2 Ellen Atherden; 1er acc Joannah Walsh, 2 Lizzie Craig. Histoire et Géographie—1er pr Eliza Jennings, 2 Susan Mullin; 1er acc Honorah Malony, 2 Joannah Walsh. Arithmétique—1er acc Ellen Atherden, 2 Susan Mullin; 1er acc Eliza Jennings, 2 Kate Hogan. Grammaire anglaise—1er pr Eliza Jennings, 2 Ellen Atherden; 1er acc Susan Mullin, 2 Kate Hogan. Lecture française—1er pr Eliza Jennings, 2 Ellen Atherden; 1er acc Susan Mullin, 2 Joannah Walsh. Lecture anglaise et épellation—1er pr Kate Hogan, 2 Kate Dunahone; 1er acc Eliza Jennings, 2 Ellen Atherden. Ecriture—1er pr Honorah Malony, 2 Lizzie Craig; 1er acc Sarah Stephens, 2 Elizabeth Cotter.

DEUXIÈME DIVISION.

Bonne conduite et assiduité—1er pr Jane Allen, 2 Mary Ann Cambridge; 1er acc Eliza Drouin, 2 Louisa Millet. Catéchisme—1er pr Sophia Smith, 2 Annie Foley; 1er acc Mary Ann Cambridge, 2 Eliza Drouin. Histoire et géographie—1er pr Sophia Smith, 2 Jane Allen; 1er acc Fanny Walsh, 2 Kate Fitzpatrick. Arithmétique—1er pr Jane Allen, 2 Fanny Walsh; 1er acc Mary Ann Cambridge, 2 Sophia Smith. Lecture anglaise et épellation—1er pr Kate Fitzpatrick, 2 Eliza Drouin; 1er acc Rosa Gramms, 2 Jane Allen. Ecriture—1er pr Maria Mulcare, 2 Elizabeth Cotter; 1er acc Eleonor Bellen, 2 Annie Harding.

TROISIÈME DIVISION.

Catéchisme—1er pr Maria Boyce, 2 Lizzie Haggins; 1er acc Jane O'Mally, 2 Joannah Collins. Lecture anglaise—1er pr Mary Atherden, 2 Ellen Nolan; 1er acc Maria Boyce, 2 Annie Nolan. Ecriture—1er pr Ellen O'Mally, 2 Aggy Foley; 1er acc Joannah Collins, 2 Jane O'Mally. Arithmétique—1er pr Maria Boyce, 2 Joannah Collins; 1er acc Lizzie Haggins, 2 Ellen Nolan.